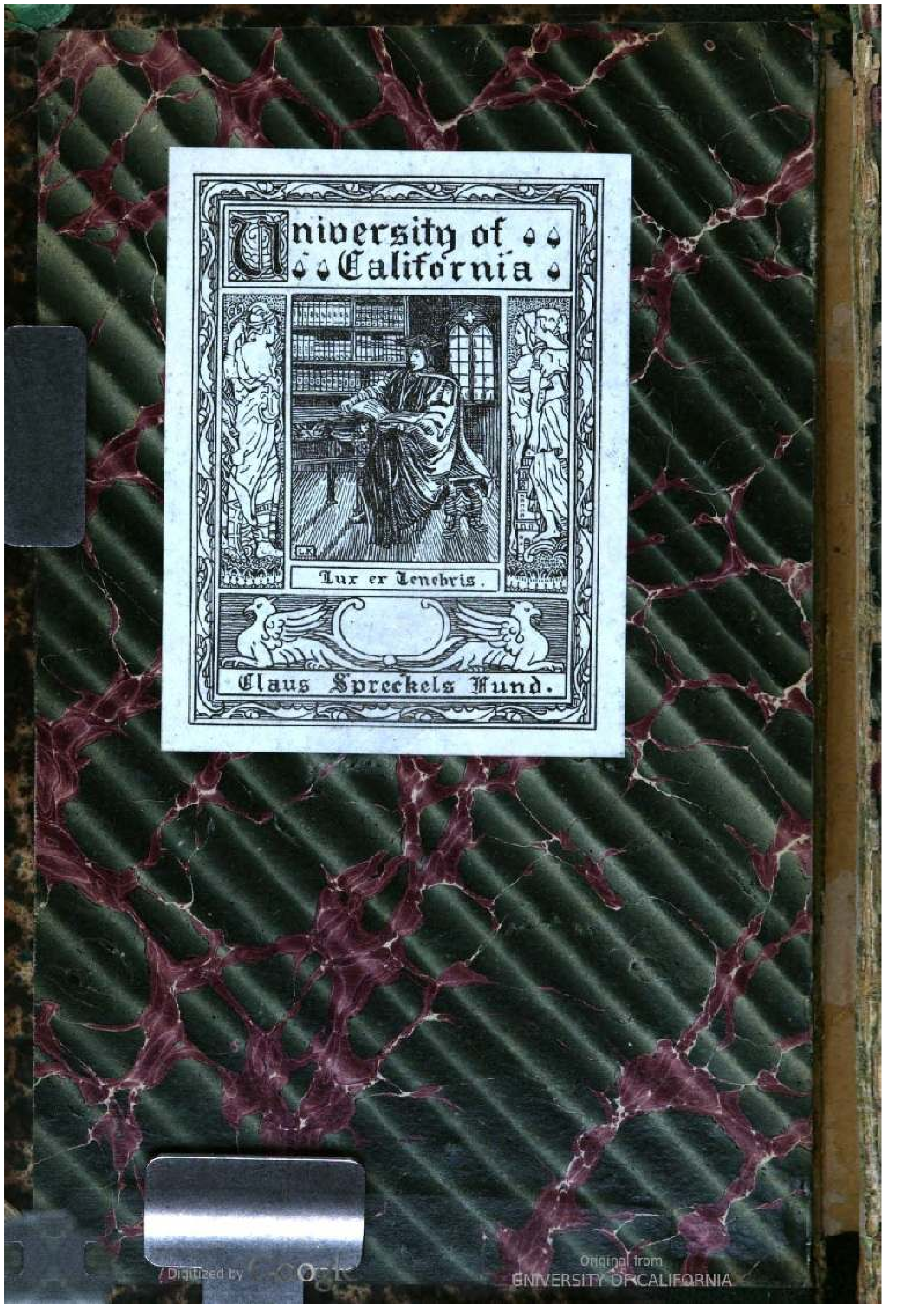
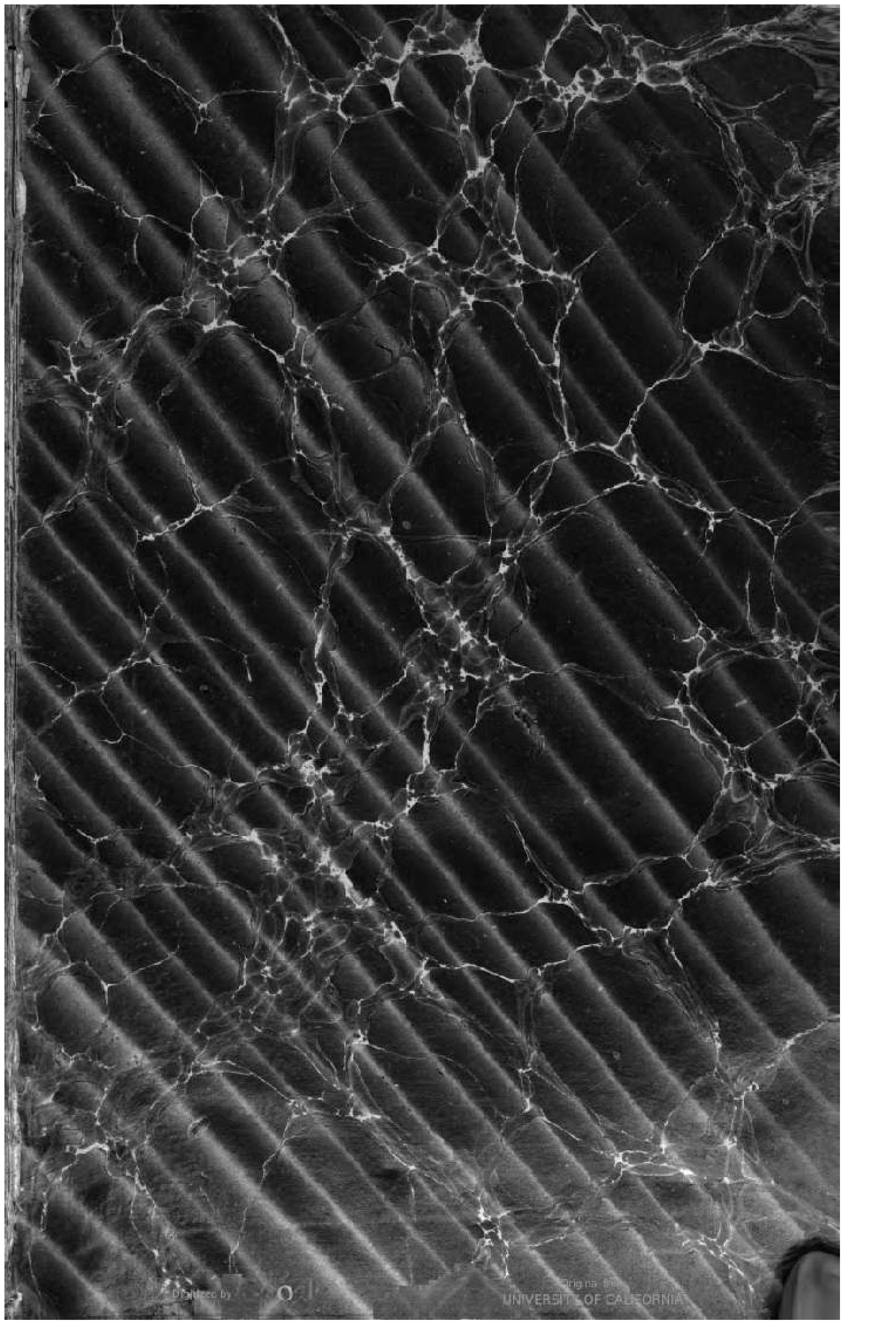

UC-NRLF
B 3 448 762


University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



# MÉMOIRES

DU

# DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

# MÉMOIRES

DU

# DUC DE LUYNES

## SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME DIX-SEPTIÈME

1758

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1865

# MÉMOIRES

DU

# DUC DE LUYNES.

## ANNÉE 1758.

### JUILLET.

Trois nouveaux ministres. — MM. de Breteuil. — Nouvelles de l'armée. — La Curne de Sainte-Palaye. — Mort de M^lle de Lussan. — Détails sur le siége de Prague et la retraite du maréchal de Belle-Isle. — Succès des Autrichiens en Moravie. — Rappel du comte de Clermont. M. de Contades le remplace. L'armée désire être commandée par le maréchal d'Estrées. — Détails sur le succès des Autrichiens en Moravie. — Prise de Dusseldorf par les Hanovriens et nouvelles de l'armée. — Élection de Clément XIII. — Entrées gratuites à la Comédie-Française pour les gens du gouverneur de Paris. — Mort de M. de Montesson. — Le fort Brescou. — Mort de M. de Jalais. — L'intendant des Invalides. — Nouvelles de l'armée. — Importance de la perte de Dusseldorf. — Détails sur la convention de Closter-Severn et examen de la conduite du maréchal de Richelieu. — Nouvelles de l'armée. — Détails sur l'élection du Pape. — La marquise et le chevalier d'Albert. — Le comte de Clermont de retour à Versailles.

*Du mardi 4 juillet, Dampierre.* — Les trois places vacantes dans le conseil furent remplies dimanche dernier. Le Roi voulut que M. de Puisieux y rentrât ; S. M. y admit aussi M. le maréchal d'Estrées et M. Berryer.

Ce même jour dimanche, M. le baron de Breteuil prit congé ; il va remplacer M. de Monteil auprès de l'électeur

de Cologne. M. de Breteuil est petit-fils du baron lequel étoit introducteur des ambassadeurs.

Les dernières nouvelles de l'armée de M. le comte de Clermont sont que tout est rassemblé sous Cologne. Les ennemis ont voulu tenter de s'emparer de Dusseldorf; ils ont fait sommer l'officier des troupes palatines qui y commande ; il n'a voulu écouter aucune proposition ; les Hanovriens ont bombardé la ville et enfin ont été obligés de se retirer. M. le comte de Clermont ayant envoyé ordre d'évacuer Ruremonde, et les ennemis s'en étant approchés, M. Bocquart, maréchal de camp, s'en est retiré avec tous les effets du Roi et des particuliers, et a fait la capitulation la plus honorable qu'il soit possible. On ne lui a rien refusé de tout ce qu'il demandoit (1). Les ordres

---

(1) *Lettre de M. de Bocquart à M. le comte de Clermont.*

De Maseik, le 29 juin 1758.

Au moment que je m'y attendois le moins, malgré toutes les précautions prises pour exécuter les ordres de V. A. S., qui étoient de ne pas me retirer de Ruremonde que je ne susse que les ennemis eussent passé la Niers, dont je n'ai pu être averti faute de troupes légères, le prince héréditaire de Brunswick est arrivé devant la place qui m'étoit confiée avec un corps de 7 à 8,000 hommes, tant d'infanterie, cavalerie que troupes légères, avec deux trains d'artillerie et des pontons, mercredi 28, à neuf heures du matin, ayant fait de Crevelt une marche forcée, sans s'arrêter jusqu'à la portée de fusil de Ruremonde. La bonne contenance des troupes à mes ordres, après avoir essuyé une canonnade, a déterminé le prince à me faire des propositions, à quoi j'ai répondu que je les écouterois s'il n'étoit pas question d'être fait prisonnier de guerre. A cette demande, le prince m'a accordé la capitulation ci-jointe que j'ai cru devoir accepter, attendu la mauvaise place que j'avois à défendre et les attaques que les ennemis avoient formées par trois différents endroits. Je me rends avec toute ma garnison et mes équipages à Liége où j'attends des ordres de V. A. S. pour m'y conformer. Je n'envoie qu'une copie de la capitulation, attendu que j'ai besoin de l'original pour en faire usage dans ma route si le cas le requiert. Je prendrai en passant par Stokem le régiment de la Ferronaye-Dragons auquel j'avois donné ordre d'y garder les magasins et la Haute-Meuse où je craignois que les ennemis arriveroient plutôt qu'à Ruremonde pour me couper la retraite. Je préviens V. A. S. que je brûlerai tous les magasins qui n'ont pu être remontés jusqu'à Liége. Je suis, etc. BOCQUART.

P. S. Je sais qu'avant la capitulation il y a eu deux de mes postes avancés

du Roi sont précis pour que l'armée ne quitte point Cologne. L'armée de M. le prince de Soubise est augmentée jusqu'à 30,000 hommes et se portera vraisemblablement dans le pays de Hesse et en avant. Il y aura encore incessamment un corps de troupes qui sera aux ordres du prince Xavier et qui sera composé des 10,000 Saxons qui doivent être arrivés aujourd'hui au fort Louis et de quelques autres troupes qu'on y joindra. Les opérations de ce corps seront dirigées suivant les mouvements de l'armée ennemie. M. le comte de Clermont est dans l'usage de faire peu de détails dans ses lettres; il ne paroît pas fort instruit de la position des ennemis, et il ne mande que ce qu'il a entendu dire.

---

à une lieue de Ruremonde qui ont été faits prisonniers de guerre après avoir été fusillés et canonnés; ces postes consistoient en environ 40 miliciens convalescents de différents bataillons, commandés par trois officiers.

*Articles de la capitulation demandée d'une part par M. de Bocquart, maréchal de camp commandant les troupes du Roi à Ruremonde, et accordés par S. A. S. le prince heréditaire de Brunswick, commandant les troupes devant Ruremonde, le* 28 *juin* 1758.

Toute la garnison françoise, les invalides Autrichiens et le commandant pour S. M. I. ne sortiront de la place qu'avec tous les honneurs de la guerre, ainsi que tous les détachements du dehors de la place qui n'auront pas été faits prisonniers au moment de la convention.

Les équipages de toute la garnison seront intacts et suivront leurs corps sans qu'il leur soit fait aucune insulte.

Les munitions de guerre qui se trouveront dans la place suivront la garnison.

Les malades qui resteront aux hôpitaux profiteront de la même capitulation accordée à leurs corps respectifs.

Toutes les troupes passeront la Meuse évacuant la place dans la journée d'aujourd'hui six heures du soir.

L'artillerie sortira et marchera de même avec la garnison.

Les portes de Venloo et de Notre-Dame seront livrées à S. A. S. après la signature de la capitulation, mais il n'entrera aucune troupe de S. A. S. dans la place qu'après l'évacuation des troupes françoises.

M. de Bocquart demande que la ville soit maintenue dans tous ses droits et priviléges aussi bien que le Clergé et les monastères, et qu'il ne sera fait aucun mauvais traitement aux habitants.

Tous ces articles sont accordés.

CHARLES, PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BRUNSWICK ET WOLFENBUTTEL.





M. le comte de Clermont envoie M. de Beausobre à Liége.

M. La Curne de Sainte-Palaye, qui a été élu à l'académie françoise à la place de M. de Boissy, fut reçu la semaine dernière. C'est un homme fort savant, qui s'est appliqué toute sa vie à un travail pénible et peu agréable. Il a fait un vocabulaire très-étendu pour l'intelligence de l'ancienne langue des Gaulois et des Francs (1); il a fait aussi un ouvrage très-curieux sur l'ancienne chevalerie. Il présenta avant-hier à Versailles son discours et celui de M. l'abbé Alary, qui l'a reçu en qualité de directeur. On trouve le discours de M. de Sainte-Palaye un peu long; il est d'ailleurs fort éloquent et très-bien fait; il rapproche avec assez d'art son travail de celui qui convient à la place qu'il vient remplir; ses transitions sont fort heureuses et bien amenées. La réponse de l'abbé Alary est plus courte, plus simple et bien écrite.

*Du vendredi 7, Dampierre.* — J'ai toujours remis à parler de la mort de M[lle] de Lussan, arrivée le 30 mai dernier. J'ai voulu avoir des éclaircissements sur une personne qui s'est acquis tant de réputation dans la république des lettres. M[lle] de Lussan étoit, dit-on, fille naturelle d'un prince de Savoie (2); quelques-uns disoient du prince Eugène, ce qui n'est pas vrai; peut-être même cette descendance n'est pas trop fondée. M[lle] de Lussan a fait plusieurs ouvrages, tous en prose. Le style en est coulant et agréable. M[lle] de Lussan avoit soixante-quinze ans.

J'ai déjà mis en différentes occasions dans ce journal les détails que j'ai pu apprendre de M. le maréchal de Belle-Isle lui-même. Les commissions importantes dont il

(1) Ce précieux glossaire du vieux français (et non pas du gaulois et du tudesque) est conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

(2) On l'a fait naître du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène, et d'une courtisane. On dit même qu'elle eut le droit de porter les armes de Savoie.



a été chargé, la supériorité de talents avec laquelle il s'en est acquitté, la netteté et la précision avec lesquelles il raconte ces événements font désirer de les conserver à la postérité.

Une des commissions les plus difficiles sans doute a été la défense de Prague et la sortie de cette ville. M. le maréchal de Belle-Isle avoit à pourvoir dans Prague à différents objets : 1° faire payer les contributions que l'électeur de Bavière étoit en droit d'exiger, ayant été couronné roi de Bohême dans cette ville ; 2° contenir les bourgeois et le peuple immense qu'elle renfermoit, lesquels étoient infiniment attachés à la maison d'Autriche et ne demandoient qu'à profiter de l'occasion de marquer leur zèle pour cette maison ; 3° à pourvoir à la subsistance et au bien-être d'une armée dont le fonds étoit de 22,000 hommes et qui s'y trouvoit assiégée ; 4° d'avoir soin que les habitants ne manquassent de rien ; 5° de défendre une aussi grande et aussi mauvaise place ; 6° d'exécuter, sans que personne en eût le moindre soupçon, le projet qu'il avoit formé d'en sortir, projet que l'on regardoit presque comme impossible, depuis que l'armée de M. de Maillebois, qui s'étoit avancée pour faire lever le blocus de cette ville, avoit trouvé des obstacles qu'elle n'avoit pu surmonter. M. le maréchal de Belle-Isle vouloit sortir avec toutes ses troupes, à la réserve d'une médiocre garnison qu'il laisseroit dans la citadelle pour capituler ; emmener son artillerie et même des otages.

Pour remplir ces différents points de vue : 1° étant bien instruit que les plus grands seigneurs de Bohême, dont les terres devoient payer des contributions, avoient non-seulement de grandes maisons dans la ville, mais outre cela tous leurs titres principaux dans les archives desdites maisons, il leur fit dire qu'il seroit obligé d'agir par exécution militaire contre leurs maisons, et leurs titres même, si les sommes auxquelles ils étoient taxés n'étoient pas acquittées promptement. Elles le furent en effet, et M. le



prince de Lobkowitz, commandant l'armée qui bloquoit Prague, sachant le danger auquel étoient exposés la maison et les titres du prince de Lobkowitz son neveu, l'aîné de sa maison, fut obligé d'avoir recours à M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il écrivit pour lui recommander ce qui appartenoit à son neveu. En effet, M. de Belle-Isle tira 17 millions de la Bohême; et ces sommes furent payées pendant qu'il étoit dans Prague assiégé ou bloqué. Ces sommes n'avoient point été imposées arbitrairement. Les États avoient été assemblés à Prague, par l'ordre de Charles VII, couronné roi de Bohême. Les membres qui composent lesdits États sont au nombre de 126; il s'en trouva 111 à l'assemblée; comme ils étoient peu au fait du détail de ces répartitions, et qu'ils connoissoient la grande expérience et capacité de M. de Séchelles, ils demandèrent son secours, et il fut admis à l'assemblée.

2° M. de Belle-Isle ne pouvant avoir ni assez de fourrage pour nourrir la cavalerie enfermée dans la ville, ni assez de viande pour nourrir une aussi nombreuse garnison, il fut résolu de tuer un grand nombre des chevaux de la cavalerie, qui sans cela seroient morts de faim; il y en eut même 500 abandonnés dans les fossés, qui, après avoir mangé tout ce qu'ils trouvèrent d'herbe, de terre, de cuir, même rongé le bois et les pierres, moururent tous dans une nuit. M. de Belle-Isle, en faisant tuer les chevaux, vouloit cependant se conserver de quoi monter un petit corps de cavalerie suivant les circonstances. Les officiers d'infanterie avoient chacun un ou deux bidets au moins pour leurs équipages; il leur fit donner les meilleurs chevaux de la cavalerie, et leurs bidets furent tués et mangés. Il racheta depuis de ces officiers les chevaux qu'il leur avoit donnés et les leur fit payer 300 livres pièce (1).

(1) Par cet arrangement, M. de Belle-Isle se trouva en état d'avoir 3,000 ca-

3° Il y avoit des blés et des farines dans la ville; les maisons des particuliers étoient remplies de vin. M. le Maréchal en ordonna la distribution, qui se faisoit avec le plus grand ordre. Chaque officier avoit sa bouteille de vin par jour. Mais quoique le pain y fût en abondance, il falloit songer à entretenir cette abondance. M. le maréchal de Belle-Isle sortoit souvent pour faire des fourrages; et faute de cavalerie il se servoit d'infanterie pour faire la plus grande partie de sa chaîne de fourrage. Il les plaçoit en différents postes, depuis Prague jusqu'au lieu qu'il vouloit fourrager, dans des fossés, dans des haies, dans des maisons; et lorsqu'ils se trouvoient dans des plaines où ils n'auroient pu être à couvert, on formoit des enceintes de chariots ou caissons pour les mettre en état de se défendre. Ces précautions en imposèrent aux ennemis qui n'osèrent jamais l'attaquer en force. On enlevoit dans ces fourrages tous les bestiaux qu'on trouvoit à la pâture. Chaque soldat portoit son havre-sac; et il ne rentroit point qu'il ne l'apportât rempli de blé. Ils vendoient cette provision aux bourgeois; c'étoit un profit pour le soldat, qui tiroit 4 livres de chaque havre-sac, et c'étoit une sûreté pour M. le maréchal de Belle-Isle que le fonds de la subsistance augmentât dans la ville. Il avoit la même attention pour que rien ne manquât à l'hôpital. On conservoit, de préférence à tout, pour les bouillons et la nourriture des malades, tout ce qu'il y avoit de bœufs, moutons, volailles, etc.

4° Ce que je viens d'expliquer, en entretenant l'abondance, mettoit les bourgeois et habitants à portée de sub-

---

valiers bien montés et dont il fit usage en plusieurs occasions. A l'égard des autres cavaliers, il leur faisoit faire le service à pied; il les avoit distribués par corps de garde dans tous les quartiers de la ville. Il y avoit défense aux bourgeois et aux habitants de s'assembler plus de trois ou quatre ensemble, et on avoit réglé une heure à laquelle ils ne pouvoient plus sortir de leurs maisons sans un billet du commandant de la garde (*Note du duc de Luynes.*)



sister d'autant plus facilement, que ce n'étoit pas l'argent qui manquoit dans la ville.

5° Pendant tout le temps du siége, non-seulement M. de Belle-Isle avoit la plus grande attention à se servir des moyens ordinaires pour la défense des places, mais voulant faire usage de sa nombreuse garnison, il assiégeoit les assiégeants; il faisoit faire des boyaux de tranchée pour conduire à celles des ennemis et pour faciliter les fréquentes sorties dans lesquelles il combloit les ouvrages des ennemis, enclouoit leurs canons et retardoit les approches. M. le maréchal de Broglio étoit alors dans la ville et y commandoit comme l'ancien; mais quelque jalousie qu'il eût contre M. de Belle-Isle, quelque brouillé qu'il fût avec lui, la force de la vérité l'avoit fait convenir qu'il n'entendoit rien à la défense d'une place, et il s'en rapportoit entièrement à M. de Belle-Isle sur cette partie. A l'égard des autres détails sur lesquels M. de Belle-Isle étoit obligé de prendre les ordres de M. de Broglio, il avoit exigé que ces ordres fussent par écrit. M. de Broglio avoit la plus grande valeur et n'étoit jamais plus de sang-froid qu'au milieu du plus grand feu; mais il étoit vif, et même colère, et sujet à variation dans ses ordres; d'ailleurs il parloit avec trop de confiance et de légèreté à tout le monde de ce qu'il vouloit faire. Ce ne fut qu'après son départ, que M. de Belle-Isle étant resté seul maître des dispositions, fit les arrangements dont j'ai parlé pour les fourrages et pour se préparer à faire sortir l'armée quand il en seroit temps.

6° Les différentes sorties, avec un grand nombre de troupes et du canon, avoient accoutumé les ennemis à croire qu'il ne s'agissoit que de fourrager. Le projet de la sortie étoit un secret qui demeura toujours entre quatre personnes, M. le Maréchal, M. le chevalier de Belle-Isle, M. de Séchelles et M. de Mortagne, qui étoit chargé du détail de cette armée; et le jour qu'il partit, les officiers inférieurs étoient si peu instruits de son dessein, que plu-

sieurs, comptant rentrer le soir dans la ville, y laissèrent différentes choses qu'ils auroient pu emporter aisément. On n'avoit pas plus connoissance dans la ville de ce projet. M. de Belle-Isle parloit continuellement de ce qu'il feroit dans le mois de mars, d'avril, etc. Quelques communautés imposées à des sommes qu'elles devoient payer dans différents termes, vinrent le trouver pour lui demander en grâce de vouloir bien accepter d'avance le payement desdits termes, ce qui leur feroit un soulagement, étant obligées de payer l'intérêt de l'argent qu'elles avoient emprunté. M. de Belle-Isle leur répondit qu'il n'étoit point pressé d'argent; que quand elles payeroient actuellement, ce seroit pour le mettre dans la caisse du trésorier; qu'il le trouvoit aussi en sûreté chez eux et qu'il en auroit peut-être besoin dans les mois de février, de mars ou d'avril. Je dois avoir déjà écrit ailleurs dans ce journal que M. de Belle-Isle, en songeant à ramener l'armée du Roi malgré les obstacles les plus capables d'arrêter tout autre général, et dans le temps le plus rigoureux de l'hiver, avoit prévu depuis longtemps les moyens de faire faire une capitulation honorable à M. de Chevert qu'il laissoit dans la citadelle avec 1,800 hommes. Cette citadelle est bonne, mais elle ne l'est pas également partout; il y avoit grand nombre d'artillerie, pas assez cependant pour la garnir de tous les côtés.

M. de Monti, ingénieur de la reine de Hongrie, fut pris dans une sortie; M. de Belle-Isle le traita avec toute sorte de distinctions; il le surprit beaucoup en lui faisant voir un plan de Vienne où il y avoit des ouvrages que M. de Monti y avoit fait faire depuis deux mois. L'article des instructions sur tout ce qui se passe dans le pays ou dans l'armée des ennemis a toujours été un des principaux auxquels M. de Belle-Isle s'est appliqué; il l'a toujours regardé comme indispensablement nécessaire à un général et à un ministre, pour diriger les opérations et les réflexions dans le militaire et le politique. Lorsque M. de



Monti fut prêt à sortir de Prague, M. de Belle-Isle lui dit qu'il ne le laisseroit point aller, sans qu'il eût vu la citadelle, pour qu'il pût juger par lui-même si on n'étoit pas en état de se défendre longtemps. On eut soin de garnir d'une nombreuse artillerie toute la partie de cette citadelle dont les fortifications étoient les meilleures et les plus en état de défense; l'heure étoit donnée assez avant la nuit pour que M. de Monti pùt tout voir. M. de Belle-Isle commença une conversation avec lui; il est fort aisé de croire qu'on se laisse aller au plaisir de l'entendre; enfin il laissa aller M. de Monti, qui examina en détail ce qu'on vouloit bien qu'il vît. La nuit arriva et il ne put voir le reste. J'obliois de dire que les six otages que M. le maréchal de Belle-Isle emmena de Prague ne firent pas naître dans la ville le moindre soupçon du départ; on les rassembla sous différents prétextes, et ils ne surent le projet que lorsqu'il n'étoit plus temps d'en donner connoissance à qui que ce soit.

*Du lundi* 10. — On apprit avant-hier que les Autrichiens ont pris 4,000 chariots du roi de Prusse et ont battu à plate couture l'escorte qui les conduisoit à Olmutz. Cela s'est passé le 30 du mois dernier, et avoit été tenté sans succès le 28 et le 29. M. de Daun est entre l'armée du siége, qu'il se dispose à attaquer, et celle d'observation, où est le roi de Prusse. On dit que l'armée du siége n'est que de 16,000 hommes.

M^me^ la maréchale d'Estrées fit hier ses remercîments, comme femme de ministre. Plût à Dieu qu'elle les eût faits comme femme de général; c'est un sentiment unanime dans toutes les troupes que de voir notre armée du Bas-Rhin commandée par M. le maréchal d'Estrées. On l'a espéré pendant quelque temps et on a été dans la consternation lorsqu'on a appris que sa santé ne lui permettoit pas d'accepter ce commandement. On ignore encore s'il y a lieu de croire qu'il puisse s'y rendre dans quelque temps; mais dans ce moment M. de Clermont a eu ordre de re-

venir, et c'est M. de Contades qui commande comme le plus ancien lieutenant général. On a établi un conseil où seront réglées les opérations journalières. Ce conseil est composé de M. de Contades, de M. de Mortagne, de M. de Chevert et de M. le duc de Broglio.

*Du samedi* 15, *Dampierre.* — Les avantages remportés en Moravie par M. le maréchal Daun sont très-considérables. Il fit une marche forcée le 29 et le 30 du mois dernier. Il étoit à Gewitsch le 16, et passant par Protiwanow il arriva le 17 à Ewanowitz; il s'avança de Protiwanow jusqu'à Machowitz où il resta plusieurs jours; il étoit alors fort près des Prussiens; et pendant qu'il alloit en personne reconnoître leur camp, qui étoit entre Starzechowitz et Prossnitz, il fit prendre un grand détour à son armée qui passa à Kromertitz le 29, arriva le 30 à Pohorz et le 31 à Grostenitz. Le roi de Prusse, quoiqu'ordinairement bien instruit, le fut si peu, qu'une partie de son armée (1) étoit au fourrage. M. de Daun se trouva si près de l'armée prussienne commandée par M. Keith, qui faisoit le siége [d'Olmutz], que M. de Keith, craignant avec raison d'être attaqué par M. de Daun, d'une part, et de l'autre par la garnison, sans pouvoir être secouru par le roi de Prusse, n'eut d'autre parti à prendre que de se retirer avec précipitation, laissant une grande quantité de canons devant la place. Le roi de Prusse se retira aussi de son côté. Pendant cette marche, M. de Daun avoit envoyé un gros détachement par Muglitz, où il passa la March, sous les ordres du général Laudon, et se porta vers Teuchlitz; un autre détachement se porta sur Dolloplass, Daskabat, Hombok et Eperswagen, Smail, Seybersdorf et autres lieux jusqu'à Balin et Hof. C'étoient les deux routes par où les convois venoient de Silésie à l'armée prussienne. Ces différents corps, composés de troupes légères,

(1) C'étoit l'armée d'observation commandée par le roi de Prusse. (*Note du duc de Luynes.*)



attaquèrent l'escorte d'un convoi de 4 à 5,000 chariots qui venoient par Sternberg et Dometchaw, chargés de toutes sortes de provisions et munitions pour l'armée prussienne, et entre autres de 2 ou 3 millions d'argent. L'escorte fut bien battue; il y eut 6,000 hommes de troupes prussiennes tués, blessés ou faits prisonniers; on brûla une partie des chariots; on pilla tout l'argent; on emmena à l'armée autrichienne 2,000 chariots; il y eut un nombre immense de déserteurs qui arrivèrent à l'armée de M. de Daun. Le roi de Prusse, s'étant rejoint à M. Keith, ne songea qu'à sa retraite; mais pour se retirer en Silésie, où vraisemblablement sont ses magasins, il faut passer par des gorges, des montagnes et des défilés qui sont occupés par les Autrichiens. Il faut donc qu'il se retire en Bohême et qu'il y puisse faire subsister ses troupes, ce qui sera difficile surtout pour sa cavalerie. M. de Daun le suit et il peut arriver encore de grands événements (1).

Quelque agréable que soit cette nouvelle, elle ne peut consoler de celle que nous apprîmes il y a quelques jours de la capitulation de Dusseldorf. Cette ville est un poste important sur le Rhin, et qui nous étoit extrêmement nécessaire pour conserver la liberté du cours de cette rivière. Elle appartient à l'électeur palatin, qui y a un palais orné de tableaux d'une grande beauté. Par le dernier traité fait avec l'Électeur, il avoit remis cette ville au Roi pour en disposer à sa volonté; elle étoit défendue par une garnison de 6 à 7,000 hommes de troupes de l'électeur

---

(1) Ce que j'ai marqué est écrit d'après les nouvelles arrivées par un courrier à M. de Staremberg, qui les communiqua à M. l'abbé de Bernis; et nous les sûmes ici par M. le maréchal de Belle-Isle, qui revenoit du conseil à Saint-Hubert. La marche de M. de Daun est sûrement exacte; le détail de l'action et de la perte des ennemis peut être plus juste dans la *Gazette de France*. (*Note du duc de Luynes.*)

Le duc de Luynes ajoute à cette note un extrait de *la Gazette* que nous n'avons pas jugé à propos de reproduire.

palatin, commandés par le baron d'Isselbach, général des mêmes troupes. Le prince Ferdinand fit établir, il y a quelques jours, une batterie sur la rive gauche du Rhin, et, ce fleuve entre deux, fit canonner la ville et jeter des bombes. Il fit en même temps sommer le gouverneur de lui remettre cette ville. Le gouverneur demanda une trève de cinq jours, pendant laquelle il enverroit recevoir les ordres de l'Électeur, son maître. Cette démarche étoit bien inutile, puisque ce n'étoit plus à l'Électeur, mais au Roi, de disposer de Dusseldorf; mais le gouverneur, craignant pour le palais et les tableaux de l'Électeur, crut pouvoir se prévaloir d'un article de la capitulation faite avec l'Électeur, qui portoit que si l'armée françoise se trouvoit hors de portée de secourir Dusseldorf, le commandant feroit alors la capitulation la plus honorable qu'il pourroit. On prétend que cet article faisoit partie de ses instructions. Quoi qu'il en soit, le cas n'étoit pas arrivé; la ville n'étoit plus attaquée et pouvoit se défendre en cas de siége; il falloit que les ennemis passassent le Rhin pour former ce siége. L'armée françoise, qui avoit conservé sa communication avec Dusseldorf, étoit très à portée et très en état de s'opposer aux entreprises des ennemis sur cette ville, et ce n'étoit point par les ordres de l'Électeur, mais par ceux du général françois, que le commandant devoit se conduire. M. d'Isselbach avoit même reçu des ordres de M. le comte de Clermont, qui pour plus grande sûreté y envoya encore M. de Vallière; mais cet officier général arriva trop tard, la capitulation avoit été signée le 8.

*Extrait d'une lettre du camp de Cologne, le* 8.

Le timide électeur palatin a consenti que son gouverneur à Dusseldorf se rendît aux Hanovriens. En conséquence, le prince de Brunswick y a envoyé, le 6, 2 compagnies de grenadiers pour s'emparer de la place. M. le comte de Clermont, n'en ayant eu avis que le 7, a donné ordre à M. de Vallière de partir sur-le-champ pour re-



tirer s'il étoit possible les 24 pièces de canon appartenant à la France; mais il est arrivé trois heures trop tard; la capitulation étoit signée, et notre canon reste au pouvoir de l'ennemi. L'on a noyé les poudres, plomb et autres munitions.

*Autre lettre du camp de Koningdorf, le* 9.

Dusseldorf ouvrit hier ses portes aux Hanovriens; la garnison en est sortie avec armes et bagages et les honneurs de la guerre. Cette place étoit en état de tenir longtemps; elle est défendue par le Rhin de ce côté-ci, et elle est bien fortifiée de l'autre. Ce siége eût pu coûter cher aux ennemis, moins habiles que nous dans l'attaque et la défense des places; mais l'électeur palatin a voulu conserver sa galerie de tableaux, et a ordonné à M. d'Isselbach, qui y commandoit pour lui, de se rendre. M. de Buergues y commandoit 4 bataillons françois.

Cette galerie renferme, en effet, une collection immense de chefs-d'œuvre de l'art. Plusieurs grandes pièces sont entièrement remplies des ouvrages des peintres les plus célèbres. On y trouve du Raphaël, du Michel-Ange, du Lesueur, du Titien, etc. Mais c'est surtout par les tableaux de Rubens qu'elle est on ne peut pas plus précieuse; une salle spacieuse n'est remplie que de ceux de ce grand homme; il y en a 44. La face de la salle qui est vis-à-vis la porte est occupée par un seul tableau d'une grandeur immense, représentant le Jugement dernier; il est de la plus savante composition, du coloris le plus mâle et le plus riche. On trouve dans chaque figure l'empreinte du génie de Rubens. Le nombre des Bienheureux est prodigieux; ils font leur ascension à la droite de Dieu; il n'y en a pas un seul qui n'exprime, par une action différente, des transports de joie dignes de la gloire dont ils vont jouir. Il a canonisé sa femme; elle est peinte montant aux cieux dans un groupe dont elle est le plus beau et le principal personnage.

*Extrait d'une lettre de Munichdorf* (1), *du* 11 *juillet*.

M. d'Isselbach a sacrifié tout ce qui pouvoit retarder la conclusion d'un traité qui lui a fait aussi peu d'honneur qu'il nous est onéreux. Il a abandonné 28 pièces de notre canon, 45,000 paires de souliers, 1,200 tentes et des magasins de toute espèce, outre le pont de bateaux sur haquets qui a été rompu. Les troupes palatines à la solde de la France et les bataillons françois rejoignirent hier l'armée. Notre position s'étend toujours depuis Munichdorf jusqu'au Rhin, laissant

(1) Village à une lieue et demie à l'ouest de Cologne.

Nippe derrière notre droite, qui est couverte par M. le duc de Chevreuse; notre gauche l'est par M. de Guerchy, qui est avec un corps de 8 à 9,000 hommes campé à Kenistorf. Les ennemis qui étoient à Bedbardyk font, dit-on, un mouvement aujourd'hui; la position qu'ils prendront n'est pas encore déterminée. M. le comte de Clermont est parti ce matin.

*Du dimanche* 16, *Dampierre.* — Il arriva hier un courrier de Rome avec la nouvelle que le cardinal Rezzonico, qui est né le 7 mars 1693, a été élu pape, le 6. On dit que c'est un très-digne évêque et qu'il est extrêmement estimé. Il a eu 31 voix contre 13. Il a pris le nom de Clément XIII. Il est Vénitien, de la création de Clément XII, en 1737.

Le fils de mon intendant, en qualité de secrétaire de mon fils, a cru pouvoir entrer à la Comédie-Françoise sans payer, parce qu'en effet le gouverneur de Paris a le privilége d'y faire entrer deux ou trois personnes. Les comédiens françois n'ont pas voulu reconnoître ce droit. Mme de Chevreuse en a parlé à M. d'Aumont, qui lui a donné la réponse ci-jointe au nom de ses confrères et du sien.

« Il n'appartient nullement aux comédiens d'établir ou de contester les droits des personnes qui réclament l'entrée gratuite aux spectacles. Le bon ordre et la décence qui doivent y régner sont confiés à la garde établie à cet effet.

« Quatre inspecteurs publics y sont admis gratuitement. Leur mission est de prendre connoissance des étrangers qui arrivent à Paris, de remarquer les militaires qui prolongent leurs congés, d'observer si ce qui se prononce sur le théâtre, dans les pièces nouvelles, est conforme aux ratures de la police, de découvrir les déserteurs, de veiller sur les gens suspects et sans aveu. L'entrée gratuite appartient encore à MM. les officiers des deux compagnies de mousquetaires, à MM. les écuyers des académies du Roi, au prévôt et au lieutenant du tribunal de MM. les maréchaux de France, qui tous sont chargés de maintenir la discipline établie sur la noblesse. Telles sont les seules personnes à qui la loi ouvre gratuitement la porte des spectacles.

« Les premiers gentilshommes de la Chambre se feront toujours un plaisir d'aller au-devant de tout ce qui pourra plaire à M. le duc de Chevreuse, et ils ont ordonné de donner entrée à son premier secrétaire. »



*Du mardi* 18, *Dampierre.* — M. de Montesson le cadet, lieutenant général, qui avoit été lieutenant des gardes du corps et avoit en cette qualité commandé la maison du Roi, mourut il y a quelques jours à Paris; il avoit environ soixante ans. Il avoit un frère aîné qui avoit épousé en premières noces la veuve de M. de Bienassis, de Bretagne; elle avoit eu une fille de son premier mariage qui épousa M. le comte Louis de la Marck, fils de M. le comte de la Marck, chevalier de l'Ordre, et de M[lle] de Rohan-Chabot. De ce mariage de M. le comte Louis de la Marck est venue une fille qui a épousé M. d'Aremberg, fils de M. d'Aremberg et de M[lle] d'Egmont-Pignatelli. M. de Montesson qui vient de mourir avoit le gouvernement de Brescou, fort dans la mer auprès d'Agde, où il y a des prisonniers d'État. Ce gouvernement vaut 7,000 livres. Il y avoit à ce gouvernement un lieutenant de Roi et un major. Le lieutenant de Roi étoit M. Desgranges, lieutenant général et maître des cérémonies, qui n'y réside jamais; et le major étoit seul chargé du soin des prisonniers. La lieutenance de Roi ne vaut que 1,400 livres et la majorité 700. Le Roi étant avec raison très-content des services de M. Desgranges, qui est un très-bon officier, lui avoit donné 3,000 livres d'augmentation d'appointements; de sorte que cette lieutenance de Roi lui valoit 4,400 livres. M. le maréchal de Belle-Isle a proposé au Roi un arrangement qui convient aux trois officiers de l'état-major de Brescou et qui vient d'être fait. Le Roi a donné le gouvernement de Brescou à M. Desgranges, et retiré la gratification de 3,000 livres. La lieutenance de Roi est supprimée et les 1,400 livres qu'elle valoit sont données au major qui réside et a tout le détail de ce gouvernement.

*Du mercredi* 19, *Dampierre.* — J'ai marqué ci-dessus la mort de M. de Jalais, intendant des Invalides; il avoit quatre-vingt-dix ans. Son nom étoit Boin; son héritier est M. de Péreuse. La fonction de l'intendant des Inva-

lides est d'arrêter les comptes des fournisseurs, de veiller à la bonne qualité de toutes les subsistances qui sont fournies pour l'hôtel, et de tenir un registre exact de tout ce qui entre à l'hôtel et qui en sort, soit par mort, détachement ou autres raisons. Cette place est regardée comme une place de faveur dont le ministre de la guerre dispose; elle ne vaut que 8 à 9,000 livres en argent, mais l'intendant avoit par jour 10 livres de viande et 8 rations de pain, et M. le maréchal de Belle-Isle vient de régler ces deux fournitures au double. On fournit outre cela de l'hôtel, à l'intendant, toute la batterie de cuisine, tout le linge de table, une certaine quantité de poissons les jours maigres, toutes les herbes et légumes, 4 rations de foin, paille et avoine pour nourrir quatre chevaux, 850 livres en argent pour son vin, et tout ce qui lui est nécessaire de surplus en subsistances au prix de l'hôtel; outre cela, un fort beau logement, qui même pendant quelque temps a été meublé aux dépens de l'hôtel; mais cela est changé. M. Partyet, à qui cette place a été donnée à la mort de M. de Jalais, a été pendant trente-huit ans chargé du commerce de France à Cadix et à Madrid; son père avoit cette même place. M. de Partyet a rendu grand service dans l'affaire du vaisseau nommé *le Penthièvre*, qui a été rendu à la compagnie des Indes comme n'étant pas de bonne prise, et cela malgré les vives sollicitations de l'ambassadeur d'Angleterre. Cet événement et beaucoup d'autres réflexions font juger à M. Partyet que M. Wal, principal ministre en Espagne, n'est pas aussi dévoué aux intérêts de l'Angleterre que quelques personnes le pensent ici; il dit que M. d'Aubeterre en a la même opinion. C'est le ministre de la guerre qui est chargé des affaires de la marine à Madrid. Il n'y a point de conseil d'amirauté, ni des prises, comme en France, ni de secrétaire de la marine. Il ne faut pas conclure que M. Wal soit dévoué aux intérêts de la France; on peut dire plutôt que

*Du mardi* 18, *Dampierre.* — M. de Montesson le cadet, lieutenant général, qui avoit été lieutenant des gardes du corps et avoit en cette qualité commandé la maison du Roi, mourut il y a quelques jours à Paris; il avoit environ soixante ans. Il avoit un frère aîné qui avoit épousé en premières noces la veuve de M. de Bienassis, de Bretagne; elle avoit eu une fille de son premier mariage qui épousa M. le comte Louis de la Marck, fils de M. le comte de la Marck, chevalier de l'Ordre, et de Mlle de Rohan-Chabot. De ce mariage de M. le comte Louis de la Marck est venue une fille qui a épousé M. d'Aremberg, fils de M. d'Aremberg et de Mlle d'Egmont-Pignatelli. M. de Montesson qui vient de mourir avoit le gouvernement de Brescou, fort dans la mer auprès d'Agde, où il y a des prisonniers d'État. Ce gouvernement vaut 7,000 livres. Il y avoit à ce gouvernement un lieutenant de Roi et un major. Le lieutenant de Roi étoit M. Desgranges, lieutenant général et maître des cérémonies, qui n'y réside jamais; et le major étoit seul chargé du soin des prisonniers. La lieutenance de Roi ne vaut que 1,400 livres et la majorité 700. Le Roi étant avec raison très-content des services de M. Desgranges, qui est un très-bon officier, lui avoit donné 3,000 livres d'augmentation d'appointements; de sorte que cette lieutenance de Roi lui valoit 4,400 livres. M. le maréchal de Belle-Isle a proposé au Roi un arrangement qui convient aux trois officiers de l'état-major de Brescou et qui vient d'être fait. Le Roi a donné le gouvernement de Brescou à M. Desgranges, et retiré la gratification de 3,000 livres. La lieutenance de Roi est supprimée et les 1,400 livres qu'elle valoit sont données au major qui réside et a tout le détail de ce gouvernement.

*Du mercredi* 19, *Dampierre.* — *J'ai marqué ci-dessus* la mort de M. de Jalais, intendant des Invalides; il avoit quatre-vingt-dix ans. Son nom étoit Boin; son héritier est M. de Péreuse. La fonction de l'intendant des Inva-

tides est d'arrêter les comptes des fournisseurs, de veiller à la bonne qualité de toutes les subsistances qui sont fournies pour l'hôtel, et de tenir un registre exact de tout ce qui entre à l'hôtel et qui en sort, soit par mort, détachement ou autres raisons. Cette place est regardée comme une place de faveur dont le ministre de la guerre dispose ; elle ne vaut que 8 à 9,000 livres en argent, mais l'intendant avoit par jour 10 livres de viande et 6 rations de pain, et M. le maréchal de Belle-Isle vient de régler ces deux fournitures au double. On fournit outre cela de l'hôtel, à l'intendant, toute la batterie de cuisine, tout le linge de table, une certaine quantité de poissons les jours maigres, toutes les herbes et légumes, 4 rations de foin, paille et avoine pour nourrir quatre chevaux, 850 livres en argent pour son vin, et tout ce qui lui est nécessaire de surplus en subsistances au prix de l'hôtel, outre cela, un fort beau logement, qui même pendant quelque temps a été meublé aux dépens de l'hôtel ; mais cela est changé. M. Partyet, à qui cette place a été donnée à la mort de M. de Jalais, a été pendant trente-huit ans chargé du commerce de France à Cadix et à Madrid ; son père avoit cette même place. M. de Partyet a rendu grand service dans l'affaire du vaisseau nommé *le Penthièvre*, qui a été rendu à la compagnie des Indes comme n'étant pas de bonne prise, et cela malgré les vives sollicitations de l'ambassadeur d'Angleterre. Cet événement et beaucoup d'autres réflexions font juger à M. Partyet que M. Wal, principal ministre en Espagne, n'est pas aussi dévoué aux intérêts de l'Angleterre que quelques personnes le pensent ici ; il dit que M. d'Angleterre en a la même opinion. C'est le ministre de la guerre qui est chargé des affaires de la marine à Madrid. Il n'y a point de conseil d'amirauté, ni des prises, comme en France, ni de secrétaire de la marine. Il ne faut pas conclure que M. Wal soit dévoué aux intérêts de la France ; on peut dire plutôt que

le ministère d'Espagne est espagnol et n'est que cela.

M. Partyet convient que la place des Invalides vaut 20,000 livres de rente. Il y a des gens qui prétendent qu'elle va jusqu'à 50,000 livres, mais au moins jusqu'à 40,000 livres.

On trouvera ci-après la position de notre armée le 12, et ce qu'on savoit de celle des ennemis.

*Extrait d'une lettre du camp de Nyel* (1), *le* 12 *juillet.*

Il n'y a depuis plus de huit jours aucun changement à la position de notre camp. Notre gauche s'étend un peu en avant du village de Munichdorf, qui est d'ailleurs couvert à son flanc gauche par deux brigades en retour d'équerre. La droite s'étend jusqu'à peu de distance, mais en avant du village de Nyel, qui est sur le bord du Rhin, et cette droite est couverte par le corps qui est aux ordres de M. le duc de Chevreuse, composé du régiment de Royal-Comtois et des régiments du Colonel-général et d'Orléans-Dragons, campé aussi en retour d'équerre; la ville de Cologne une grande demi-lieue en arrière de la seconde ligne, vers le centre. Le corps de M. de Guerchy en avant de la droite de l'armée, tirant du côté du ruisseau appelé l'Erfft. M. de Chabot avec ses volontaires, ou pour mieux dire un extrait de sa légion, à Bergheim sur l'Erfft. Les ennemis ayant des postes avancés et fixés à Bedbourg, Caster et Grevenbroch, sur le même ruisseau, et leur corps d'armée à fort peu de distance de là, mais au delà de l'Erfft. Je ne vois pas qu'on convienne ici du véritable endroit de leur quartier général; les rapports des espions ne s'accordent pas, et il me semble que l'opinion la plus commune est qu'il est à Zur-Dick ou à Osterade; peut-être y en a-t-il deux. M. de Contades, eut hier avis, par un paysan, qui en revenant de Neuss à Cologne avoit passé l'Erfft à Eppinchowen (2), qu'il avoit rencontré dans cette partie une colonne considérable d'Hanovriens. En conséquence de cet avis, il manda à M. le duc de Chevreuse d'envoyer un détachement de dragons sur un village nommé Neukirchen, qui est une lieue et demie en deçà de Neuss et en deçà de l'Erfft. Le détachement partit hier à dix heures du soir et se porta à une demi-lieue en deçà de Romeskirchen, d'où il aperçut, étant sur une hauteur, plusieurs feux qu'ils jugèrent être à un village nommé Hœngen. Ils attendirent dans cette position le jour, qui leur découvrit un corps des

(1) Village à une lieue et demie au Nord de Cologne, près du Rhin.

(2) Peut-être Erpinghofen, à une lieue de distance de l'Erfft.



ennemis qui étoit en marche, qui alloit entrer dans Romerskirchen et qui paroissoit diriger sa marche sur Wering. Ils jugèrent que ce corps n'étoit qu'un détachement de 1,000 à 1,200 hommes, infanterie et cavalerie, qui alloient pour faire contribuer. On croit qu'ils se sont portés à Zons, car nos patrouilles, qui ont poussé ce matin jusqu'à Wering, ne les y ont point trouvés. Après cette reconnoissance, le détachement de dragons est rentré sans aucun échec.

On a appris depuis, par des nouvelles du 15, que M. de Contades avoit marché en avant et avoit trouvé l'armée ennemie en bataille derrière l'Erfft; que le prince Ferdinand, qui s'étoit avancé dans le dessein de nous attaquer, ayant reconnu notre position, avoit changé de projet, et que M. de Contades avoit pris la résolution d'attaquer l'armée ennemie le 14; mais que le prince Ferdinand s'étoit déterminé à se retirer pendant la nuit du côté de Neuss, malgré le temps affreux qu'il faisoit, et qu'ils avoient laissé dans leur camp une pièce de canon de 18 livres de balles. La volonté est grande dans l'armée, et cette marche en avant l'a augmentée. On sait que les François n'aiment point à reculer.

*Du jeudi* 20, *Dampierre.* — J'ai marqué ci-dessus le singulier événement de la capitulation de Dusseldorf. L'interruption de la communication du Rhin pour le transport de nos subsistances, qu'on sera obligé de faire voiturer par terre, jointe aux magasins de munitions et d'artillerie qui ont été perdus dans cette place, font regarder cette perte par M. le maréchal de Belle-Isle comme des plus considérables. Je lui ai entendu dire qu'il croiroit avoir fait un bon marché pour le Roi si on l'avoit conservée telle qu'elle étoit en donnant 30 millions, et que ce malheur coûteroit peut-être 100 millions au Roi. Il est certain que l'électeur palatin avoit entièrement abandonné Dusseldorf au Roi pour toute la guerre. On assure qu'en conséquence M. d'Isselbach a envoyé recevoir les ordres de M. le comte de Clermont, qui lui a mandé de prendre ceux de l'électeur palatin.

A propos de cet événement, on peut placer ici un détail que j'ai entendu faire à M. l'abbé de Bernis au sujet de la dernière campagne. Ce détail n'est point un mystère, puisqu'il sera contenu dans une déclaration qui va paroître et que le Roi fait imprimer pour justifier sa conduite devant toute l'Europe. La capitulation de Closter-Severn a été la principale cause de tous les malheurs de cette campagne; ce fut un projet formé par M. de Richelieu. Il manda à M. l'abbé de Bernis que l'armée du Roi étoit dans une position qui pouvoit l'exposer à périr entièrement, si les pluies continuoient encore quatre jours, et qu'il croyoit qu'il seroit à propos que lui (M. de Richelieu) écrivît au ministre du roi de Danemark afin de l'engager à demander des pouvoirs au Roi son maître pour se porter médiateur, et en même temps il écrivit. La réponse de M. de Bernis fut que le meilleur traité à faire étoit de pousser les Hanovriens jusque sur l'Elbe. Mais pendant que cette réponse étoit en chemin, M. de Bernis reçut un second courrier de M. de Richelieu par lequel il marquoit que M. de Lynar étoit arrivé et les propositions qui s'étoient faites de part et d'autre pour la neutralité du pays de Hanovre. M. de Bernis ne pouvoit changer de système, d'autant plus qu'il venoit de conclure au nom du Roi et de l'Impératrice un traité avec le prince de Hesse et à son exemple avec le duc de Saxe-Gotha et le comte de la Lippe. Par ces traités, ces princes acceptoient la neutralité pour leurs états et s'engageoient à retirer leurs troupes de l'armée Hanovrienne, avec promesse qu'elles ne serviroient point de toute cette guerre. Ces traités existent au bureau des affaires étrangères. M. de Richelieu alloit toujours en avant, et il n'avoit pas encore reçu cette seconde réponse, lorsque M. de Duras arriva avec la convention de Closter-Severn. M. de Bernis en sentit tous les inconvénients, et en fut plus affligé que qui que ce soit, voyant que cette convention détruisoit l'avantage qu'il

avoit compté procurer à la France par les traités dont je viens de parler. En effet, après l'exécution desdits traités, l'armée hanovrienne se seroit trouvée réduite à 19,000 hommes, et celle du Roi étoit de 90,000. Mais on demandoit une prompte réponse et il falloit se décider. Le traité étoit infiniment désavantageux, vu les circonstances d'une armée effrayée par la défaite d'Hastenbeck et qui n'avoit d'autre parti à prendre que de se retirer sur l'Elbe et même de le passer s'il avoit été possible; mais outre cela, les conditions principales étoient exprimées avec si peu de clarté et de précision, qu'il étoit impossible de donner une ratification pure et simple. Le Roi jugea donc à propos de n'envoyer sa ratification qu'en expliquant ce qui n'étoit pas suffisamment clair, et en prévenant les suites qu'auroit certainement l'obscurité des conditions du traité, ces conditions laissant la liberté aux princes dont les troupes avoient grossi l'armée hanovrienne d'envoyer ces mêmes troupes joindre celles du roi de Prusse. Les explications ne parurent point embarrasser M. de Richelieu; il manda que ces mêmes articles étoient compris dans le traité et que M. le duc de Cumberland convenoit de ne les avoir pas entendus dans un autre sens. En même temps, M. de Richelieu, à qui on avoit mandé de détacher 24 bataillons pour aller joindre l'armée de M. de Soubise, laquelle devoit marcher en Saxe, voulut se porter lui-même avec toute l'armée sur Halberstadt sans attendre l'exécution de la convention. Après cette marche, il auroit dû s'emparer de toutes les subsistances qu'il lui étoit facile d'enlever pour ôter à l'ennemi cette ressource et pour grossir nos magasins; il avoit ordre de là de s'avancer sur la Saale pour soutenir M. de Soubise, mais il avoit jugé à propos de faire d'autres arrangements. Il manda qu'il envoyoit 24 bataillons à M. de Soubise et qu'il séparoit son armée. Il envoya en effet les troupes à 40 et 50 lieues en arrière, dans des quartiers, avec tant de promptitude



qu'il fut impossible de prendre les précautions nécessaires pour leur subsistance dans la route, et à peine furent-elles arrivées dans leurs quartiers qu'il fallut en repartir; elles revinrent joindre l'armée, qu'on fut obligé de rassembler, et de faire une route longue et difficile par de très-mauvais chemins pour marcher aux Hanovriens et essayer de les contraindre à exécuter la capitulation. On peut juger de l'état où étoient ces troupes. Cette conduite parut si singulière à toute l'Europe, que M. de la Mina, homme de guerre et commandant en Catalogne, mandoit à M. le maréchal de Belle-Isle qu'il ne comprenoit rien à tout ce qu'il apprenoit; qu'il voyoit d'un côté M. de Soubise allant avec une armée à Leipsick, et de l'autre les Hanovriens n'exécutant point la convention; et que pendant ce temps, M. de Richelieu séparoit son armée; que quoiqu'il ne connût point le pays, cette manœuvre lui paroissoit si singulière, qu'elle demandoit explication. En effet, la première réflexion qui se présente est qu'il ne falloit jamais imaginer pareil traité; secondement, qu'il ne falloit pas accepter les conditions proposées, ou qu'il falloit les expliquer avec une clarté qui ne laissât aucun doute; troisièmement, qu'il falloit avant tout les faire exécuter; quatrièmement, qu'il falloit envoyer les 24 bataillons à M. de Soubise et ne point aller à Halberstadt; cinquièmement, qu'il falloit enlever les subsistances, comme j'ai dit, et il y en avoit en grand nombre; sixièmement, qu'il falloit tenir l'armée rassemblée pour être à portée de secourir celle de M. de Soubise en cas de besoin, précaution dont la malheureuse bataille de Rosbach n'a que trop prouvé la nécessité.

Nous apprenons que M. de Mortani est revenu de l'armée. On a prétendu qu'il avoit donné beaucoup de conseils à M. le comte de Clermont. Je n'entrerai point dans ce détail, n'en étant pas assez assuré.

*Du vendredi* 21, *Versailles*. — M. de Massiac a reçu au-

jourd'hui des nouvelles de Louisbourg (1); elles sont du 20 du mois dernier. Celui qui y commande (2) est un homme de résolution et de courage; malheureusement la garnison n'est que de 2,400 hommes. On y attendoit 700 sauvages, qui n'en étoient qu'à 30 lieues. Les ennemis, qui sont au nombre de 12,000 hommes, paroissent agir avec beaucoup de circonspection et de prudence. On a fait une sortie sur eux pour interrompre la communication d'un de leurs quartiers à l'autre; ils étoient si bien sur leurs gardes qu'on ne leur a pas fait tout le mal qu'on auroit désiré; nous y avons perdu peu de monde, 10 ou 12 hommes tués ou blessés, 5 officiers blessés légèrement. Le plus grand embarras, dans ce moment, est par rapport aux vaisseaux que nous avons dans le port; il y en a six et trois frégates. On les avoit établis de manière à défendre l'entrée du port, laquelle entrée est encore défendue par une petite île où nous avons 24 pièces de canon en batterie. Les ennemis ont porté 2,000 hommes sur une langue de terre vis-à-vis cette petite île, et par conséquent vis-à vis l'entrée du port; ils y ont établi une batterie de canons et une de 15 mortiers; leur projet est de démonter les batteries que nous avons dans la petite île et de détruire, s'il leur est possible, nos vaisseaux, qui ont déjà beaucoup souffert. On a été obligé de les retirer plus avant dans le port; mais malgré cela l'entrée dudit port ne sera pas facile pour les Anglois; ils courroient risque d'y perdre quelques-uns de leurs vaisseaux, qui étant coulés à fond embarrasseroient l'entrée pour les autres, et d'ailleurs la côte dans l'intérieur du port est bordée de 200 bouches à feu. On paroît déterminé, si le cas devient plus pressant, à retirer à terre tout ce que nous avons d'hommes sur les vaisseaux pour fortifier la garnison de la place;

(1) Les Anglais avaient assiégé Louisbourg dès les premiers jours de juin.
(2) M. de Drucourt.

cela feroit une augmentation de 2,000 hommes et rendroit l'entreprise des Anglois sur cette place presque impossible à exécuter. Les lettres annoncent la plus grande résolution dans les troupes. On a eu aussi des nouvelles d'Angleterre. On voit qu'ils en ont eu de Louisbourg, qu'il s'est tenu un conseil et qu'on n'a rien dit du résultat; ce qui fait juger qu'ils n'ont rien appris d'agréable pour eux; d'ailleurs on mande de Louisbourg que la maladie est dans l'escadre angloise.

Il est venu aussi des nouvelles de l'armée. Tout est encore dans la même position; les ennemis étoient encore le 17 sous Neuss. On ne doute point qu'ils ne prennent le parti de repasser le Rhin. La perte de Dusseldorf fait un grand embarras dans nos opérations; il y a lieu d'espérer qu'on surmontera ces difficultés. M. de Castries, qui commande un petit corps de troupes, s'est avancé vers Ruremonde dans l'espérance d'y enlever les 300 hommes de garnison que les ennemis y avoient laissés, mais ils ont eu le temps de se retirer. Nous sommes présentement dans cette ville.'

Nous avons appris aujourd'hui par M. l'abbé de Bernis que le Roi a donné à M. le cardinal de Gesvres et à mon frère, qui sont à Rome, la permission de porter le cordon de l'ordre du Saint-Esprit.

*Du samedi* 22, *Versailles.* — Je reçus hier des nouvelles de mon frère, du 11. Voici la copie de la relation qu'il a envoyée à Mme la Dauphine.

*Première cérémonie qui suit l'élection du Pape, faite dans le scrutin.*

L'élection du Pape n'a lieu que lorsque celui qui est élu réunit les deux tiers des voix. La voix que le Pape élu a donnée à un autre est comptée en dehors. Lorsque le nombre des cardinaux ne peut pas se diviser en trois parties égales, on le compte comme s'il y avoit une unité de plus; par exemple, nous étions 44 dans le conclave; ce nombre ne peut pas se diviser en trois parties égales. On a compté comme si on étoit 45, qui se divise par 15 en trois parties égales, et il a fallu



une voix passant les 30 pour remplacer celle du Pape élu qui ne pouvoit voter pour lui-même.

Aussitôt que l'élection est décidée, tous les cardinaux se rassemblent autour du cardinal élu pour lui baiser la main; aussitôt après, on lui demande quel nom il veut prendre; et son nom donné, le secrétaire du conclave lit à haute voix l'acte de son élection, rédigé en forme; ensuite les maîtres des cérémonies et les prélats domestiques conduisent le Pape élu derrière l'autel de la chapelle du scrutin, où ils le revêtent de ses habits pontificaux, n'ayant cependant que la mitre, parce qu'il ne peut porter la tiare qu'après son couronnement. Le Pape étant placé sur un fauteuil, dont le dos est tourné à l'autel, les cardinaux viennent faire la première adoration; ils baisent le pied de Sa Sainteté, sa main, et ensuite elle les embrasse. Cette cérémonie finie, les porteurs entrent avec une chaise, dont les bois sont dorés, couverte de velours rouge avec des galons d'or et des franges; le Pape s'asseoit dans cette chaise avec ses habits pontificaux; huit porteurs élèvent la chaise en l'air à la hauteur de sept pieds, et portent ainsi le Pape, en habits pontificaux, donnant la bénédiction à droite et à gauche, jusque dans l'église de Saint-Pierre de Rome, tout le sacré collége marchant devant lui, les cardinaux revêtus de la chape violette cardinalitienne. Pendant le temps qu'on habilloit le Pape, le peuple a enfoncé tous les murs qui ferment le conclave et est venu en foule dans le palais du Vatican, de sorte que la marche du Pape jusqu'à l'église de Saint-Pierre s'est faite avec le plus grand tumulte et avec la plus grande confusion. On porte d'abord le Pape dans la chapelle du Saint-Sacrement, à Saint-Pierre, où on descend sa chaise pour que Sa Sainteté fasse sa prière à genoux, sur un prie-Dieu, pendant quelque temps; de là il se rasseoit dans sa chaise. On l'élève de nouveau en l'air et on le porte au grand autel où est le tombeau des Saints Apôtres, sa musique chantant des psaumes et des antiennes pendant toute cette procession. Le Pape arrivé à l'autel qui est sur le tombeau des Saints Apôtres, on l'asseoit dans une chaire à deux gradins, dont le siége porte à plat sur l'autel; là les cardinaux vont faire une seconde adoration, semblable en tout à la première faite dans la chapelle Pauline, où se tient le scrutin. L'adoration finie, le Pape donne la bénédiction solennelle; ensuite il descend les marches de l'autel, entre avec tous ses habits pontificaux dans une chaise à porteurs dans laquelle on le porte jusqu'à son appartement, et la cérémonie est finie.

*Du samedi* 25, *Dampierre*. — M^me^ la duchesse de Beauvilliers, seconde douairière, présenta avant-hier M^me^ la marquise d'Albert. M^me^ d'Albert s'appelle d'Harville. Ce



ne sont point les mêmes d'Harville que le père de Mme de Verneuil qui étoit parent de M. le Blanc, ministre et secrétaire d'État, et à qui appartenoit la terre de la Celle, entre Rochefort et Dampierre, laquelle terre est aujourd'hui à Mme de Verneuil; c'est une autre famille. Mme d'Albert paroît avoir environ cinquante ans; elle est fort grasse, et d'ailleurs sa figure n'est ni bien ni mal. Son mari étoit le marquis ci-devant chevalier d'Albert, mort chef d'escadre et qui avoit le dépôt de la marine; c'étoit un officier très-estimé et qui s'étoit infiniment appliqué à son métier. Il étoit d'une ancienne noblesse de Provence. La conformité de nom et l'établissement de ma maison depuis trois siècles en Provence avoit fait croire à M. le chevalier d'Albert que nous étions parents. Mme de Sassenage, une de mes tantes, l'avoit reconnu pour tel et avoit déterminé Mme de Verue, ma grande-tante, et M. le maréchal de Chaulnes à penser de même; pour moi, j'ai toujours dit qu'on ne pouvoit reconnoître une parenté que sur les titres. M. le duc de Chevreuse, mon grand-père, avoit fait de même sur les propositions que lui avoit faites M. le chevalier d'Albert. Les difficultés que je fis déterminèrent M. le chevalier d'Albert à faire venir ses titres; ils furent examinés; ils prouvoient une ancienne noblesse, mais comme ils n'avoient aucun rapport à moi, je m'en suis tenu à l'aimer et à l'estimer sans reconnoître une parenté qui n'existe pas. Il s'étoit marié étant déjà assez âgé; il est mort d'apoplexie sans laisser d'enfants. Mme d'Albert est une femme de beaucoup de mérite; c'est l'intime amitié qui a déterminé Mme de Beauvilliers à faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir qu'elle fût présentée. Elle avoit proposé à Mme de Luynes de se charger de cette présentation; Mme de Luynes a cru devoir la refuser par les raisons que je viens d'expliquer.

*Du mercredi* 26, *Dampierre.* — J'ai toujours oublié de marquer que vendredi dernier, 21 de ce mois, M. le

comte de Clermont vint à Versailles, et après avoir vu M. le maréchal de Belle-Isle pendant une heure de temps, il alla avec lui chez le Roi où il resta trois quarts d'heure (1).

On trouvera ci-après (2) la copie d'une petite promotion de brigadiers seulement que le Roi a faite à l'occasion de l'affaire du 23. Le principe de M. le maréchal de Belle-Isle est que les grâces ne peuvent être accordées trop promptement quand on les a méritées.

---

## AOUT.

Mort de la princesse de Chimay. — Bataille de Sanderhausen gagnée par M. de Broglie. — Lettre de l'Impératrice au maréchal de Belle-Isle. — Mémoire sur le droit du gouverneur de Paris de faire entrer ses gens gratis à la Comédie française. — L'abbé de Bernis nommé cardinal. — Le prince Ferdinand bat en retraite. — Régiment donné. — Détails sur l'élection de Clément XIII. — Quatre ministres à Dampierre. — Nouvelles de Rome.— Succès des Autrichiens. — Nouvelles de l'armée de de M. Contades. — Nouvelles de la Cour. — Le duc de Broglie nommé chevalier de l'Ordre. — Nouvelles de l'armée de M. de Contades. — Retranchements de dépenses dans les maisons du Roi, de la Reine et des Enfants de France. — Indication de divers abus. — Débarquement des Anglais à Cherbourg. — Nouvelles diverses de la Cour. — Nouvelles de l'armée de M. de Contades. — Combat de Meer. — Mort de Mme Chauvelin. — Procès de Mme de Mazarin

---

(1) Voir à l'extraordinaire, au 26 juillet.

(2) INFANTERIE.

MM. La Tour du Pin, colonel d'un régiment de son nom.
Belmont, colonel du régiment de la Marine.
Duc de Montmorency, colonel du régiment de Touraine.
Lochman, colonel d'un régiment suisse.
Vigneux, lieutenant-colonel du régiment de Touraine.

CAVALERIE.

Duc de Crussol, mestre de camp d'un régiment de son nom.
Marquis de Beuvron, mestre de camp du régiment d'Harcourt.
Comte de Dampierre, mestre de camp d'un régiment de son nom.
Bovet, mestre de camp lieutenant d'une brigade du régiment des Carabiniers de Mgr le comte de Provence.

DRAGONS.

Comte de Scey, mestre de camp du régiment du Roi.

et détails sur la succession du cardinal de Mazarin. — Procès de M de Pulsieux contre M. de Ruvigny. — La tour et la rade de Wimereux. — Nouveaux retranchements de dépenses. — Les Anglais à Cherbourg. — L'armée française passe le Rhin.— Procès de Mme de Mazarin. — Piété de la Reine. — Prise de Louisbourg. — Les Anglais à Cherbourg. — Nouvelles de l'armée de M. de Contades. — M. de Contades nommé maréchal de France. — Cinq ducs créés. — Détail sur la maison de Laval.

*Du mardi 1er août, Dampierre.* — Mme la princesse de Chimay mourut, le 22 du mois dernier, à Commercy. On lui avoit fait quelques jours auparavant l'extraction d'un polype; c'est là la cause de sa mort. Elle avoit cinquante ans. Elle étoit Beauvau, fille de M. le prince de Craon, sœur de M. le prince de Beauvau, capitaine des gardes, de feu Mme de Montrevet et de Mmes de Mirepoix, de Boufflers et de Bassompierre. Elle étoit fort blanche et avoit une figure agréable. Je ne lui connois que deux enfants : M. le prince de Chimay, capitaine des gardes du roi de Pologne, et une fille qui a épousé M. de Cambis, comme je l'ai marqué dans le temps.

On trouvera ci-après une petite relation que je n'ai faite que de mémoire sur ce que j'ai entendu dire à M. d'Autichamp. Il y a un article sur un gué passé par les ennemis, et ensuite par nous, qui demande explication; les ennemis avoient passé ce gué la veille et nous le lendemain, jour du combat. Je fais ajouter les noms des régiments qui étoient aux ordres de M. de Broglio; il paroît qu'il n'a pas été content de sa cavalerie.

M. d'Autichamp, aide de camp de M. le duc de Broglio, arriva ici le 28 juillet, envoyé à M. le maréchal de Belle-Isle qui y étoit. M. d'Autichamp est parti le 24 à midi. Il y a eu une affaire, le 23, près de Sanderhausen, à trois quarts de lieue de Cassel. Le prince d'Issembourg commandoit un corps de Hessois d'environ 6,000 hommes d'infanterie et 1,800 ou 2,000 chevaux, tous Hessois; les ennemis avoient outre cela environ 300 chasseurs hanovriens. M. le duc de Broglio étoit à peu près aussi fort. Les ennemis ont passé à gué une petite rivière pour

nous attaquer et nous prendre en flanc. M. de Broglio ne leur en a pas donné le temps; il a passé au même gué; il les a attaqués à quatre heures après midi. Le combat a été opiniâtre. Les Hessois, qui sont de belles et bonnes troupes, se sont battus avec vigueur. L'action a duré trois heures et demie; les ennemis ont été bien battus et mis en déroute. Lorsque M. d'Autichamp est parti, on leur avoit déjà pris 4 pièces de canon; il a vu une douzaine de leurs officiers prisonniers et environ une centaine de soldats, mais on ne savoit pas bien encore la perte de part et d'autre. M. le duc de Broglio a eu un cheval blessé sous lui; son neveu à la mode de Bretagne, le fils du comte de Broglio, est blessé à la cuisse d'un coup de feu qui n'est que dans les chairs, mais qui entre fort avant; M. de Puységur, maréchal de camp, est blessé à la tête d'un coup de feu fort dangereusement. M. d'Autichamp a été envoyé par M. de Broglio à M. de Soubise (1), qui l'a dépêché ici. M. le maréchal de Belle-Isle l'a mené à Saint-Hubert.

On trouvera ci-après la copie d'une lettre que l'Impératrice a fait l'honneur d'écrire à M. le maréchal de Belle-Isle; elle lui fait trop d'honneur pour n'être pas conservée par ses amis.

Ne pouvant vous marquer que par des attentions combien vous m'êtes cher et combien je vous estime, je saisis avec empressement la malheureuse circonstance de la perte que vous avez faite personnellement, à la fâcheuse journée du 23 du passé, pour vous informer de ma main que j'ai partagé bien sincèrement votre juste douleur. Je désire fort qu'elle puisse ne point influer sur votre santé; votre conservation m'est précieuse parce qu'elle importe au service du Roi, dont je regarde la gloire et les intérêts comme inséparables des miens. Soyez-en persuadé, et donnez-moi la satisfaction d'éprouver ces effets de vos sentiments pour moi qui me seront toujours fort agréables comme

(1) M. de Broglie commandait l'avant-garde de l'armée de M. de Soubise, qui était ainsi son général en chef.



venant de quelqu'un dont je fais très-grand cas. Sur quoi je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. A Vienne, ce 18 juillet.

MARIE-THÉRÈSE.

La place de lieutenant des Carabiniers, vacante par la mort de M. de Gisors, a été donnée à M. de Poyanne, qui commandoit ce corps avant le changement dont j'ai parlé dans le temps.

J'ai déjà marqué plusieurs détails sur M. Partyet. J'ai appris depuis qu'en récompense des services essentiels qu'il a rendus pour les affaires du commerce, le Roi lui avoit donné 4,000 livres de pension. Il avoit 27,000 livres d'appointements pendant le temps qu'il étoit chargé des affaires du commerce de France à Madrid.

J'ai parlé ci-dessus de la difficulté faite au secrétaire de mon fils pour l'entrée à la comédie; on trouvera ci-après un mémoire instructif sur cette affaire.

Les entrées aux comédies sont un droit incontestable dû au gouverneur de Paris, parce qu'il est nécessaire qu'il soit informé de ce qui se passe et de ce qui se dit dans les endroits où le public s'assemble, et il est tout naturel qu'il ne se confie, pour en être instruit, qu'à des personnes qui lui sont attachées et de sa maison.

Les comédiens eux-mêmes ont si bien reconnu que le Gouverneur avoit ce droit, que lorsqu'ils sont venus en corps rendre leurs respects à M. le duc de Chevreuse, à son avénement au gouvernement de Paris, ils lui ont demandé un état de sa maison pour les entrées, qui leur a été envoyé peu de temps après, signé de lui. Les personnes dénommées dans cet état ont eu leur entrée à la Comédie pendant plus de six mois sans interruption; mais le 14 juin 1758, une de ces personnes s'étant présentée à la Comédie françoise, le contrôleur lui dit qu'il avoit ordre de ne laisser passer qui que ce fût de la maison de M. le Gouverneur, et que le S^r^. Le Kain, l'un des comédiens de semaine, lui avoit donné cet ordre en lui remettant un état des entrées arrêté par MM. les premiers gentilshommes de la Chambre, dans lequel les personnes dénommées dans l'état envoyé par M. le duc de Chevreuse n'étoient point comprises. Le lendemain, cette personne étant allée à la Comédie pour s'instruire plus particulièrement de cette innovation et ayant eu occasion de parler aux autres comédiens, ils lui dirent tous qu'ils n'avoient aucune connoissance de l'ordre qu'avoit donné le S^r^ Le Kain au contrôleur, ni que MM. les gentilshommes en eus-



sent donné aucun à ce sujet. Ayant ensuite parlé au S^r Le Kain, il battit la campagne, ne fit qu'une réponse vague et ne dit point si l'ordre étoit venu de MM. les premiers gentilshommes ou si c'étoit un arrêté de l'assemblée des comédiens. On peut donc présumer que le tout vient de son propre mouvement. Il est étonnant que ce soit ce même Le Kain, qui avoit demandé l'état à M. le duc de Chevreuse, qui aujourd'hui a la hardiesse de s'opposer à un droit aussi certain et aussi bien établi que celui du Gouverneur. Dira-t-il qu'il en est autrement à Paris que dans les provinces? que les comédiens françois et italiens, comme comédiens du Roi, ne sont sujets qu'à MM. les premiers gentilshommes et qu'ils ne doivent recevoir d'ordre que d'eux? Cela est vrai. Mais M. le Gouverneur de Paris ne prétend pas non plus avoir aucune police sur eux, ni leur donner aucun ordre. Le droit d'entrée n'est point une émanation d'aucun ordre, c'est l'essence de la qualité qui fait partie des priviléges du Gouverneur, lequel a droit de se faire instruire de ce qui se passe dans tous les endroits où le public s'assemble. Or à Paris, où l'on paye pour entrer à la Comédie, tout le monde pouvant donc s'y assembler, elle se trouve sujette à la police, et par conséquent aux recherches du Gouverneur et des magistrats de police. Feu M. le duc de Gesvres, dont tout le monde a connu la délicatesse sur la distinction des droits, étoit si persuadé qu'en qualité de gouverneur de Paris il avoit droit d'entrée à la comédie pour ses gens, qu'il y admit les officiers des gardes de son gouvernement; et s'il avoit cru que ce droit ne lui appartenoit pas en cette qualité, il n'auroit certainement fait valoir que celle de premier gentilhomme, et n'auroit donné des entrées qu'aux autres officiers ordinaires de sa maison. Mais on est persuadé que le Roi, lorsqu'il a consenti que MM. les premiers gentilshommes réglassent les entrées de grâce à la Comédie, et MM. les premiers gentilshommes en les réglant, n'ont jamais entendu préjudicier aux droits attachés aux personnes par leur qualité et particulièrement à celui du Gouverneur de Paris, auquel ce droit est essentiellement attaché.

M. l'abbé de Bernis a été nommé au cardinalat. On en trouvera le détail ci-après dans l'extrait d'une lettre de M^me de Luynes, du 31 juillet.

M. l'abbé de Bernis est venu chez moi à onze heures, pour me conter son histoire au sujet des négociations du feu Pape auprès de l'Empereur et du roi d'Espagne pour le faire cardinal dans sa promotion avec le consentement du Roi; et en même temps il demandoit que ces deux puissances, qui ont droit d'en nommer un, n'en de-



mandassent pas deux. Ils ont acquiescé à la demande du Saint-Père, et leur consentement n'est arrivé à Rome qu'au moment de la mort. La nouvelle de ce consentement a été mandée à M. l'abbé de Bernis par M. de Stainville, qui en a fait part au Roi, en l'assurant qu'il n'avoit rien fait sur cela ; et le Roi lui a dit qu'il n'en doutoit pas, mais qu'il n'y mettroit point d'obstacle, et aujourd'hui M. l'évêque de Laon lui mande que le nouveau Pape a confirmé la nomination de son prédécesseur et qu'il seroit compris dans sa promotion. On vouloit cacher encore cette nouvelle ici pendant quelque temps, mais cela s'est répandu dans Rome ; plusieurs abbés en ont écrit, et le Roi a dit qu'il n'y avoit qu'à la déclarer. En conséquence, il a vu le Roi et il m'avoit prié d'en prévenir la Reine ; ce que j'ai fait, et je l'ai présenté, quoique la Reine fût à table.

M. de Contades a envoyé un courrier. M. le maréchal de Belle-Isle manda hier à Mme de Luynes que le prince Ferdinand se retire sur la Meuse, qu'on le suit et que les deux armées ne sont qu'à trois lieues l'une de l'autre. Mon fils avec sa réserve est à Neuss, que les ennemis ont abandonné.

Mme de Luynes me mande d'avant-hier qu'elle a présenté M. le chevalier de Durfort, qui étoit dans les chevau-légers et qui vient d'avoir le régiment d'infanterie de Brancas. M. le comte de Brancas étoit à l'affaire de M. le comte de Clermont du 23 juin. Il y a fait tout au mieux, et immédiatement après, il a dit qu'il vouloit quitter le service.

On apprit avant-hier par un courrier arrivé d'Espagne que la reine régnante étoit fort mal ; qu'elle avoit reçu Notre-Seigneur et qu'on alloit lui donner l'extrême-onction.

On trouvera ci-après des détails sur l'élection du Pape, dans la copie d'une lettre de Rome, sans date.

« Vous savez notre délivrance. Quand le sacré collége se met en mouvement pour faire sérieusement un pape, il n'a plus la même lenteur qu'on reproche aux Italiens. Le cardinal Rezzonico, actuellement Clément XIII, n'a été que trois jours sur les rangs. Les cardinaux Spinelli, Corsini et Albani se sont réunis en sa faveur; les suffrages des cardinaux françois ont déterminé. Le Pape a été élu à cinq



heures et demie. Une heure avant on ne savoit pas s'il auroit un nombre de voix suffisant, et peut-être ne l'auroit-il pas eu si on eût attendu au lendemain. Il est rare qu'un pape soit ainsi élu à la pluralité des suffrages ; presque toujours l'arrangement est fait la veille, et l'élection est unanime. La qualité de Vénitien a donné des craintes et a fait profiter du moment favorable. Il n'y avoit que cette qualité de Vénitien qui pût faire un obstacle contre le cardinal Rezzonico. Les disputes de la république de Venise avec la cour de Rome, la construction du port d'Ancône, contraire aux intérêts de cette même république, l'attention de Benoît XIV à ne faire aucun cardinal vénitien faisoient sur l'esprit des cardinaux une impression assez forte, et qui peut-être le lendemain auroit eu son effet. Il faut convenir que ces raisons ne sont pas mauvaises pour les Romains ; aussi Rome est médiocrement contente ; mais elles sont indifférentes pour les étrangers ; et du reste le cardinal Rezzonico paroît avoir toutes les qualités qu'on peut désirer dans un pape. Il étoit fort aimé à Padoue et a toujours vécu comme un saint évêque. Il étoit ami de M. le cardinal de la Rochefoucauld, et le ministre qu'il a choisi pour son secrétaire d'État est celui en qui notre ministère a plus de confiance. Dimanche prochain, sera le couronnement du Pape ; c'est, à ce qu'on dit, la plus belle cérémonie qu'on puisse voir ; tous les cardinaux y assistent, et le Pape y dit la messe. Le soir il y a un feu d'artifice au château Saint-Ange et illumination par toute la ville.

Je vais commencer à parcourir la ville de Rome. J'ai vu il y a quelques jours l'église des Chartreux ; elle est faite dans une partie des bains publics bâtis par Dioclétien ; ces bains étoient assez vastes pour que 3,000 personnes pussent s'y baigner en même temps sans se voir. Ce qui en reste, quoique peu considérable, annonce encore, par la hauteur des voûtes, la grandeur de l'édifice. Michel-Ange en a pris une partie pour faire l'église des Chartreux, et cette église est très-vaste. Les voûtes ont resté plus de douze cents ans exposées à l'air sans être endommagées ; on y voit encore huit colonnes de granit égyptien, d'environ 60 pieds de haut, et que trois hommes embrassent avec peine ; leur prodigieuse grandeur, qui les rendroit très-difficiles à déplacer, les a sauvées de l'avidité de ceux qui ont enlevé les autres ornements. On a transporté dans cette église une partie des tableaux qui étoient à Saint-Pierre, et on les y a transportés avec le pan de la muraille, quoique plusieurs aient jusqu'à 3 pieds de haut ; ces tableaux sont à fresque et de la main des plus grands maîtres, mais comme l'humidité les faisoit périr à Saint-Pierre, on les a ôtés successivement et on les remplace par des copies en mosaïque.

M. le cardinal Cavalchini, qui a été exclu de la papauté, est da-





taire. Cet exemple n'est pas unique ; en 1721, le cardinal Paulucci, exclu par l'Empereur, fut secrétaire d'État.

*Du samedi* 5, *Dampierre*. — M. le maréchal de Belle-Isle étoit venu ici mercredi avec M. le comte de Bernis, M. le maréchal d'Estrées et M. de Puisieux. Ces quatre ministres allèrent jeudi à Saint-Hubert ; M. le maréchal de Belle-Isle y travailla avec le Roi avant le dîner, et il y eut conseil d'État après le dîner. Au retour, M. le maréchal d'Estrées nous dit que le Roi venoit de donner à M. de Montmirail le régiment de Royal-Roussillon, vacant par la démission volontaire de M. le comte de Lauraguais, l'aîné des petits-fils de M^me^ la duchesse de Brancas, qui a quitté le service à cause de sa mauvaise santé.

On trouvera ci-après la suite des nouvelles de Rome, dans l'extrait d'une lettre du 19.

Dimanche, le Pape a été couronné ; c'est la cérémonie la plus majestueuse qu'on puisse voir. Le Pape descend du Vatican à Saint-Pierre, on le promène, pendant une demi-heure, sur une chaise élevée, dans toute l'église, où il donne des bénédictions. Ensuite il arrive dans une enceinte faite autour du grand autel, pour y célébrer la messe ; c'est là le moment du premier coup d'œil. D'un côté, 44 cardinaux en chasuble et en mitre ; derrière eux, un égal nombre d'évêques en chape et mitre ; d'un autre, la majesté du temple de Saint-Pierre, plus de 30,000 personnes qui y sont rassemblées sans que l'église soit pleine, la beauté de l'autel, la gravité de la cérémonie, tout forme un spectacle frappant et dont on ne peut s'empêcher d'être étonné. Ce qu'il y a de singulier dans la messe pontificale est : 1° qu'on chante l'épître et l'évangile en grec et en latin, pour preuve de la juridiction sur l'église grecque ; 2° la manière dont le Pape communie. Après la consécration, il va se mettre à son trône, où le sous-diacre lui apporte l'hostie et le diacre le calice ; il ne prend que la moitié de l'hostie et conserve l'autre pour communier le diacre et le sous-diacre. A l'égard du précieux sang, il ne l'avale pas comme à l'ordinaire, mais il le tire avec un chalumeau. Après la messe, le Pape monte à une galerie qui est sur la place de Saint-Pierre. Là, il reçoit la couronne et donne la bénédiction au peuple qui est rassemblé dans la place. La beauté et l'étendue de cette place font encore un spectacle frappant. Le lendemain de son couronnement, le



Pape va en pompe coucher du Vatican à Monte-Cavallo ; il est précédé de sa garde et accompagné de la prélature romaine, en soutane et rochet, montée sur des mules.

Le même jour, nous avons eu une grande fête chez l'ambassadeur de Venise, où toute la ville étoit invitée.

Le jour de son couronnement et le lendemain, la ville a été illuminée, et il y a eu feu d'artifice. Les illuminations sont vilaines ; le feu d'artifice est supérieur aux nôtres par la richesse, la durée et la vivacité.

M. le comte de Bernis reçut ici avant-hier un courrier de M. de Stainville, de Vienne. Le roi de Prusse a abandonné Koniggratz et se retire en Silésie ; son avant-garde a voulu défendre un faubourg de cette ville ; le faubourg a été forcé ; les Prussiens y ont perdu 2 pièces de 24 ; on ne sait pas encore le détail de l'action. M. de Daun marche en Lusace.

*Du dimanche* 6, *Dampierre.* — On trouvera ci-après l'extrait d'une lettre de Versailles du 5.

M. le maréchal de Belle-Isle me dit hier que M. de Chevreuse étoit à Gueldres, et qu'il avoit fait un détachement de son corps de réserve dont il avoit donné le commandement à M. de Fronsac pour aller s'emparer du château de Crevelt, ce qui se fit sans beaucoup de peine, puisqu'il n'y avoit que 15 hommes de garnison ; mais on y a trouvé 147 prisonniers ou blessés de nos troupes de l'affaire du 23, dont est M. le chevalier de Montazet. D'ailleurs on a pris 4,000 sacs de farine au prince Ferdinand, qui étoit déjà dans la disette. Il se retire vers Emmerick et M. de Contades le suit.

*Extrait d'une autre lettre de Versailles, du* 6.

Nous avons aujourd'hui la présentation de M[me] de Berchiny ; elle est fille de M. de Baye et m'a paru jolie ; c'est M[me] de Monconseil qui la présente.

Les États d'Artois vont présenter une médaille qu'ils ont fait frapper pour rendre hommage de l'honneur qu'on a fait à la province de donner son nom à un fils de France.

M. le président de Novion s'est démis de sa charge de président à mortier en faveur de M. Pinon, président de la troisième chambre des Enquêtes, qui fit ses remercîments la semaine dernière.

*Du jeudi* 10, *Dampierre.* — Le Roi, voulant récompen-

3.





ser sur-le-champ les actions brillantes, système qu'on ne peut assez louer et qui augmente le prix des bienfaits, a accordé à M. le duc de Broglio une place de chevalier de l'Ordre, en considération de la victoire remportée à Sanderhausen, dont j'ai parlé ci-dessus. La famille et les amis de M. le duc de Broglio auroient désiré qu'il fût décoré dans ce moment, mais le Roi a suivi l'usage établi pour pareille grâce; il ne sera reçu qu'au 1er janvier prochain; c'est ainsi que M. de Médavid l'obtint en 1706, après le combat de Castiglione, M. du Bourg en 1709, après celui de Rumerstein, et M. le maréchal de Belle-Isle après la prise de Traerbach, en 1734; ils furent nommés sur-le-champ et ne furent reçus qu'à la fête suivante.

Par les nouvelles de l'armée de Contades, du 6, les ennemis avoient passé la Niers et se portoient sur le Rhin. M. de Chevert est toujours à la rive droite du Rhin; il mande, du 2, qu'il sera le 4 à Wesel; il pourra y prendre des détachements pour renforcer celui qu'il commande et se porter sur Emmerick. Il ne seroit pas impossible qu'il y arrivât le 6 et qu'il eût le temps de détruire le pont des ennemis qui ne peuvent arriver audit lieu d'Emmerick avant le 8. M. de Chevert prendra du canon dans Wesel; il croit en avoir besoin pour attaquer la tête du pont d'Emmerick du côté de la rive droite, cette tête pouvant être défendue par quelque ouvrage. On a intercepté une lettre du prince Ferdinand, du 31 juillet, adressée au général anglois qui commande la cavalerie débarquée à Embden; cette lettre est une réponse; le général anglois avoit demandé la permission de prendre des pontons appartenant aux Hanovriens. Le prince Ferdinand lui mande qu'il destinoit ces pontons au passage de la Meuse, mais qu'il pouvoit s'en servir; il lui parle de l'entreprise « que vous savez. » Ce sont ses termes, et c'est ce que nous ignorons.

*Du jeudi 17, Dampierre.* — Le lundi 7, la Reine alla



se promener à la Tuilerie, qu'elle ne connoissoit point; c'est une maison de M. le contrôleur général qui est fort proche du bois de Boulogne. La maison est jolie et le jardin très-agréable. On présenta à la Reine du café dans une tasse de porcelaine charmante, avec une cuiller d'or, et on pria S. M. de vouloir bien accepter ce présent.

On est fort occupé à retrancher une grande quantité de dépenses superflues dans les maisons du Roi, de la Reine et des Enfants de France. Le Roi veut éviter la nécessité d'établir de nouveaux impôts, et les frais immenses de la guerre, dans les circonstances présentes, demandent de ne négliger aucune des ressources qui peuvent mettre le Roi en état de la soutenir. On prétend que la seule dépense de Mesdames va à 1 million pour chacune. Sur les représentations qui furent faites au Roi, dans son conseil, par rapport à ces différents objets, il dit à ses ministres de faire un état exact de tout ce qu'on pouvoit retrancher et de le lui présenter, parceque c'étoit son intention de faire tous les retranchements possibles. Le Roi voulut qu'on en rendît compte aussi à Mesdames. Mesdames écrivirent aussitôt au Roi une lettre qu'elles signèrent toutes, par laquelle elles l'assuroient qu'elles seroient comblées de joie de tout ce qui pourroit lui plaire, quand même elles n'auroient que le pur nécessaire. Il a déjà été réglé que le renouvellement qui se fait pour la chambre de la Reine, tous les trois ans, en draps, oreillers, dentelles, couvertures, etc. seroit retardé de deux ans. On a supprimé aussi chez le Roi l'usage où l'on étoit de donner du café à tout le monde. Les femmes de chambre des dames de la Cour avoient du café de chez le Roi tous les matins, et il y avoit des gens de la Cour employés sur l'état de dépense du café pour 10 ou 12 tasses dans un jour, soit en café ou en chocolat; outre cela, il y avoit des fournitures de limonade, orgeat et eaux glacées, et ces dépenses montoient à 200,000 livres par an; elles viennent d'être retranchées.



Il n'y a point eu cette année de voyage de Compiègne, par la même raison de vouloir diminuer la dépense, et il n'y en aura point de Fontainebleau; le Roi ira seulement y passer quelques jours pour chasser. Les frais extraordinaires de chacun de ces voyages, en voitures, logements, gratifications, etc., montent au moins à 1 million, on dit même 1,500,000 livres. On paye des extraordinaires aux commis des bureaux, aux musiciens, et à presque toute la maison du Roi, de la Reine et des Enfants de France. On fournit des voitures à ceux et celles qui ont des charges à la Cour; il en faut pour le garde-meuble, parce que les meubles de Compiègne et de Fontainebleau se portent de Paris et s'y rapportent. On peut juger à quelles sommes montent pareils abus; et quand même on retrancheroit ce qui est abusif, il resteroit encore assez de dépenses nécessaires occasionnées par ces voyages pour que le Roi soit bien aise de les épargner.

Le 4 de ce mois, M. Ménard, premier commis de M. de Saint-Florentin, ayant été en état de faire les preuves nécessaires, fut reçu dans l'ordre de Saint-Lazare par M. de Saint-Florentin, en présence de Mgr le duc de Berry, et ensuite prêta serment pour la charge de procureur général desdits ordres.

Il y avoit longtemps que l'on s'attendoit que l'escadre des Anglois qui étoit rentrée dans leurs ports, reparoîtroit sur nos côtes; en effet ils arrivèrent le 3 sur les côtes de la Hogue, à 3 ou 4 lieues de Cherbourg; ils s'approchèrent, le 6 au soir, de Cherbourg; le 7, depuis midi jusqu'à trois heures, ils firent leur descente à Vacqueville; ils ne débarquèrent d'abord que 4 à ,000 hommes, mais le soir il y en avoit environ 10,000 de débarqués. M. de Raimond, maréchal de camp, qui commande sur ces côtes, n'avoit pas assez de troupes pour s'opposer à ce débarquement, n'ayant que 2 régiments d'infanterie et environ 1,500 gardes-côtes; le régiment de Lorraine arriva, mais trop tard; la descente étoit

faite. Les Anglois se sont établis dans la plaine de Nasé où ils ont formé leur camp; ils débarquèrent leur cavalerie le 8 au matin, et ils entrèrent dans Cherbourg à trois heures après midi. Ils vont sans doute détruire les ouvrages qu'on avoit faits pour rétablir ce port et qui ont coûté au moins 1 million. On avoit proposé de mettre ce port en état de défense par des ouvrages extérieurs, dont la dépense n'auroit monté qu'à 30,000 livres, mais on ne se trouva pas en état de l'entreprendre. Sur la nouvelle du débarquement, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général qui commande dans la province, a rassemblé ce qu'il pouvoit avoir de troupes pour s'opposer au moins aux entreprises que les Anglois pourroient faire; il a sous ses ordres 2 bataillons de très-bonnes troupes, mais qui ont été bien maltraitées à l'affaire de Rosbach et qu'on avoit envoyées en Normandie pour s'y rétablir. M. le maréchal de Luxembourg, gouverneur de la province, a demandé à y aller; il est parti la nuit du 10 au 11.

Le Roi signa, le 6, le contrat de mariage de M. le comte de Chemille avec M[lle] de Choiseul-Praslin; elle est nièce de M. de Choiseul, menin de M[gr] le Dauphin (1).

Le Roi prit le deuil le 11, pour onze jours, à l'occasion de la mort du prince Guillaume-Auguste, l'aîné des frères du roi de Prusse; il avoit trente-six ans. Il laisse de la princesse de Brunswick-Wolfenbuttel deux garçons et une fille; l'aîné des garçons a quatorze ans, le cadet onze et la fille sept.

On attend à tout moment des nouvelles de la mort de la reine d'Espagne; elle étoit à toute extrémité par les dernières nouvelles, et le roi d'Espagne étoit déjà retiré à Villa-Viciosa; c'est une terre que la reine d'Espagne

(1) Elle est fille de son frère aîné. MM. de Stainville sont les aînés des Choiseul, et après eux c'est la branche du menin. (*Note du duc de Luynes.*)

douairière a achetée pour l'infant duc de Parme, qui a coûté fort cher; elle vaut 30 à 40,000 livres de rente. La reine d'Espagne n'a point d'enfant; il n'y a même jamais eu soupçon de grossesse. On prétend que les infantes de Portugal n'ont jamais d'enfants hors de leur pays.

Pendant le temps que M. de Contades observoit et suivoit l'armée du prince Ferdinand, il avoit détaché M. de Chevert, qui avoit passé le Rhin à Cologne. L'objet de ce détachement étoit d'essayer de rompre le pont de Dusseldorf, de sommer le commandant de nous remettre cette place, et sans s'arrêter en cas que ces deux projets ne réussissent point, comme ils n'ont pas réussi en effet, de se porter sur Wesel et de s'avancer de là à Rees et même à Emmerick, en prenant dans Wesel un renfort de troupes, d'arriver avant que le prince Ferdinand eût pu porter des troupes dans ces deux endroits, d'y attaquer celles qui avoient été laissées pour la garde des ponts et de rompre lesdits ponts. On avoit compté que M. de Chevert seroit arrivé le 4 à Wesel et auroit pu se trouver à Emmerick le 6, et que le prince Ferdinand ne pouvant vraisemblablement y arriver que le 8, on auroit le temps d'exécuter cette entreprise. M. de Chevert est en effet arrivé le 4 à Wesel et s'est porté dès le 5 sur Rees; mais le prince Ferdinand, soit qu'il fût instruit de la marche de M. de Chevert ou qu'il eût impatience de regagner ses ponts, a fait faire à son armée 17 lieues en deux jours et a poussé en avant un gros détachement que M. de Chevert a trouvé en arrivant. Il comptoit arriver le 5 à midi; les débordements des eaux l'ont fait arriver douze heures plus tard. Comme la garnison de Wesel n'est presque composée que de milices, le renfort que M. de Chevert y a pris consistoit en 2,000 hommes de ces milices. Les ennemis l'ont attaqué; l'action a été vive (1);

(1) Il s'agit du combat de Meer, livré près de la ville de Rees, le 5 août, entre les Hanovriens aux ordres du général Imhof et Chevert.



la perte a été grande de notre part, surtout en officiers, parce que les milices ont plié d'abord, et c'est le cas où les officiers sont le plus maltraités. M. de Voyer, maréchal de camp qui étoit avec M. de Chevert, s'est distingué dans cette occasion; il a pris un drapeau de nos milices, et en le tenant a marché aux ennemis. Cette action a fait revenir une partie des milices, mais pas assez pour soutenir le choc des ennemis. On compte que nous avons eu 400 hommes tant tués que blessés; mais il y a eu 50 officiers de blessés et 13 de tués. Dans les morts est un M. de Castellar, frère du capitaine des gardes suisses.

J'ai parlé de la victoire remportée à Sanderhausen par M. le duc de Broglio, et de la blessure de son neveu à la mode de Bretagne, M. de Broglio. On a appris depuis la mort de ce jeune homme; il avoit environ vingt ans; il étoit fils unique de M. de Broglio, cousin germain de M. le duc de Broglio et de M^lle^ de Besenval.

J'appris hier que M. le comte de Béthune, frère de père de feu M^me^ la maréchale de Belle-Isle, a obtenu la survivance de la place de chevalier d'honneur de Madame, dont M. le baron de Montmorency est titulaire.

M^me^ de Séran (Olonne), belle-fille de M^me^ la baronne de Montmorency, quêta mardi dernier, jour de l'Assomption, et M. l'évêque d'Aire (Raigecourt) officia.

On sait que le prince Ferdinand a repassé le Rhin à Rees et s'est porté sur Emmerick. M. de Contades doit avoir passé, le 12 et le 13, ce fleuve à Wesel. Les sages mesures que M. le maréchal de Belle-Isle a prises pour les subsistances, tant sur le Rhin que sur la Meuse, mettent aujourd'hui notre armée en état de se porter jusqu'à Hamm sur la Lippe, sans manquer de rien d'ici au mois de janvier. Les transports deviennent bien plus faciles depuis que les ennemis ont abandonné Dusseldorf. Le prince Ferdinand n'a pas jugé à propos de laisser dans cette place 3 bataillons, qui y auroient été faits prisonniers de guerre; nos troupes y sont entrées aussitôt et

nous sommes maîtres du cours du Rhin. Je ne mets point ici le détail des opérations de la campagne; on le trouvera dans des extraits de lettres à la fin de ce livre (1).

Mme Chauvelin mourut à Grosbois, le 9 ou le 10 de ce mois; son nom étoit Cahouet de Beauvais; elle avoit soixante-deux ans. Elle étoit d'un caractère froid, mais très-polie, et avoit fort bien réussi à la Cour. Elle avoit l'air fort noble et avoit eu une figure agréable et une très-bonne conduite. Elle avoit eu un fils et trois filles. Son fils mourut malheureusement il y a quelques années; ses trois filles sont Mme la vidame, veuve de M. de Maulevrier, Mme de la Suze et Mme de Surgères. M. Chauvelin s'est retiré pour quelques jours aux Camaldules chez M. le maréchal de Duras, avec qui il est fort lié d'amitié.

*Du vendredi* 18, *Dampierre.* — J'ai parlé ci-dessus du procès que Mmes de Lauraguais et de Flavacourt ont gagné contre Mme de Mazarin, le 23 de février dernier, au sujet du duché de la Meilleraye, que Mme de Mazarin leur disputoit et qui leur a été adjugé. Mmes de Lauraguais et de Flavacourt sont petites-filles et héritières légitimes de Paul-Jules, duc de Mazarin, qui avoit épousé Mlle de Duras, et Mme de Mazarin est fille de la première femme de M. le duc de Duras, laquelle étoit fille de Guy-Paul-Jules [ de la Meilleraye ] et de Mlle de Rohan-Soubise. Maintenant, Mme de Mazarin fait un procès à ces dames, qui sera jugé aujourd'hui à la Grande Chambre sur les conclusions de M. Joly de Fleury, avocat général. Voici en peu de mots le sujet de ce procès.

M. le cardinal de Mazarin maria sa nièce Hortense avec M. le duc de la Meilleraye; il lui donna une dot considérable; outre cela il l'institua sa légataire universelle par son testament en 1661. Il fit une substitution très-étendue, et par un codicille du même jour il dit qu'à l'égard des meubles, pierreries, vaisselle, argent comp-

(1) Voy. à l'appendice, à l'année 1758, le n° 6.

tant, bustes et statues, il n'en soit compris dans la substitution que jusqu'à la somme de 600,000 livres. Il ajoute que c'est pour éviter un inventaire et prévenir des contestations; et il veut que le mémoire qui sera dressé par l'exécuteur testamentaire serve d'inventaire. Ce mémoire n'a jamais été fait par l'exécuteur testamentaire. Après la mort du cardinal, on fit un inventaire par ordre du Roi, et le mobilier se trouva monter à près de 11 millions. Le duc de la Meilleraye, Armand-Charles, qui avoit pris le nom de Mazarin par son mariage, et Hortense recueillirent cette immense succession. Armand-Charles mourut en 1713. Paul-Jules, son fils, se porta héritier par bénéfice d'inventaire. Le duché de Mazarin, ci-devant Rethel, avoit été acquis pour la somme de 2 millions, desquels il y avoit 1,200,000 livres laissées par le cardinal pour faire cette acquisition. Paul-Jules maria son fils, Guy-Paul-Jules, duc de la Meilleraye, en 1716, à M^lle de Rohan-Soubise; il déclare par le contrat qu'il veut payer ses dettes; il stipule, entre autres clauses, qu'il pourra vendre les effets mobiliers, même les bois de haute futaie et les autres immeubles indépendants de la substitution, et que le prix servira au payement des dettes exigibles et des arrérages des dettes non exigibles. Il ajoute que les 600,000 livres de meubles substitués par le cardinal seront vendues après les meubles libres, à condition que les sommes seront employées à payer les dettes personnelles et autres comprises dans les états; auquel cas les substitutions desdits meubles, pierreries, vaisselle, bustes et statues seront remplacées sur le duché de la Meilleraye, ou sur le Palais Mazarin, suivant la déclaration qu'il en pourra faire après que l'emploi aura été fait au payement desdites dettes. Ce sont ces 600,000 livres et la clause de remplacement qui font l'objet de la question présente. M^me de Mazarin dit que les 600,000 livres de meubles ont été vendues, et que lorsque M^mes de Lauraguais et de Flavacourt soutiennent le con-



traire, c'est à elles à le prouver. Elle ajoute que le mot « remplacement » signifie mettre une chose à la place d'une autre, et que par conséquent les 600,000 livres devant lui revenir à cause de la donation, et le duché de la Meilleraye tenant lieu et place desdites 600,000 livres, ledit duché doit lui revenir. Mmes de Lauraguais et de Flavacourt soutiennent que les 600,000 livres de meubles n'ont point été vendues, et que c'est à Mme de Mazarin à prouver cette vente, s'il y en a eu. Elles donnent aussi une interprétation très-différente au mot « remplacement, » et prétendent qu'il n'emporte pas la possession de la terre. Elles citent pour exemple ce qui arrive tous les jours dans les contrats de mariage : une femme qui a beaucoup d'argent épouse un homme qui a plusieurs terres et des dettes; on stipule que l'argent comptant de la femme sera employé au payement des dettes et sera hypothéqué, ce qui est la même chose que remplacé, sur telle ou telle terre du mari. La femme meurt sans enfants; ses héritiers n'ont d'autre droit que de demander les sommes qui ont servi à payer les dettes, et non la terre qui étoit le gage desdites sommes. J'ai dit que dans le mobilier du cardinal il y avoit des bustes et statues; cet article est estimé 98,000 livres.

J'oubliois de dire que Mmes de Lauraguais et de Flavacourt ne refusent point de payer la portion des 600,000 livres dont elles seront tenues comme possédant le duché de la Meilleraye, et à proportion de la valeur dudit duché qui fait partie des biens libres, lesquels biens libres répondent des 600,000 livres de meubles au cas qu'ils aient été vendus effectivement.

Samedi dernier, on jugea au conseil de dépêches le procès de M. de Puisieux contre les héritiers de M. de Ruvigny. Ce procès fut rapporté par M. Amelot, maître des requêtes, et M. de Puisieux le gagna. Voici un court sommaire de l'affaire :

M. de Ruvigny étoit protestant. L'édit de Nantes ayant



été révoqué en 1685, M. de Ruvigny sortit de France. Son fils, milord Galloway, né en France, non-seulement en sortit, mais il servit contre la France. Le Roi fit saisir tous les biens que milord Galloway avoit dans le royaume, et entre autres une cassette qui contenoit plusieurs papiers. Dans ces papiers se trouva une obligation de M. le marquis de Puisieux, oncle de M. de Puisieux, aujourd'hui ministre d'État; elle étoit de 15,000 et tant de livres que M. de Puisieux devoit à M. de Ruvigny. Louis XIV, qui avoit de la bonté pour M. de Puisieux, lui fit rendre cette obligation, et il ne resta plus de vestiges de cette dette que par la reconnoissance que donna M. de Puisieux que cette obligation lui avoit été remise. Les héritiers de milord Galloway ayant eu recours aux bontés du feu Roi, il ordonna que les biens qu'ils avoient en France leur fussent rendus, aussi bien que la cassette des papiers. Les héritiers ayant trouvé dans la cassette la reconnoissance de M. de Puisieux, ont intenté action contre lui pour que les 15,000 et tant de livres leur fussent payées avec les intérêts. M. de Puisieux a soutenu qu'il y avoit eu confiscation des biens de M. de Ruvigny faite sur milord Galloway, que lesdits biens appartenoient au Roi par cette confiscation, et que par conséquent S. M. en avoit pu disposer comme d'un bien qui lui appartenoit; que c'étoit un don qu'elle avoit fait à son oncle, comme elle en avoit fait un aux héritiers de M. de Ruvigny en leur donnant le bien confisqué. Cet article de la confiscation n'a pas paru bien prouvé; mais milord Galloway s'étoit fait naturaliser en Angleterre et avoit porté les armes contre la France, et il a été décidé que le Roi avoit pu donner les 15,000 et tant de livres, et que par conséquent il ne pouvoit être rien répété contre M. de Puisieux.

On trouvera ci-après la copie d'une lettre de Boulogne, du 12 de ce mois, au sujet d'une tour qu'on a fait construire sur cette côte.



M. le prince de Croy a fait construire, par les ordres de M. le maréchal de Belle-Isle, une tour, dans un endroit de notre côte appelé Wimereux (1). Cette tour a été imaginée pour défendre cette partie de côte qui est très-susceptible de descente, et elle remplit très-bien cet objet. De plus elle est d'une grande protection pour tout le cabotage venant de Dunkerque ici, qui ne peut que très-difficilement être insulté. On ne s'étoit guère proposé que ces deux objets d'utilité dans la construction de cette tour; mais le prince de Croy, à force de travailler, en a trouvé un troisième qui n'est pas moins essentiel que les deux autres. Il y a en avant de la tour une rade qui étoit très-mal connue et très-peu pratiquée, et qui pourtant est très-bonne. On en avoit une connoissance si imparfaite, qu'elle ne se trouve bien dessinée sur aucune carte. M. le prince de Croy en a fait lever un plan très-exact, et d'après l'avis de tous les marins, il paroît démontré qu'il peut tenir dans cette rade, qui est protégée par le canon de la tour, non-seulement des corsaires et de grosses frégates, mais même une escadre peu nombreuse de vaisseaux de ligne qui y seroient à l'abri de toute insulte sous la protection du feu du canon et des mortiers de la tour. Si l'on tire tout le parti possible de cette rade et de celle de Dunkerque, surtout quand le port en sera rétabli, je crois qu'il sera possible de tenir dans la Manche 4 ou 5 vaisseaux de ligne et 7 à 8 frégates, et que cette petite escadre causeroit beaucoup d'inquiétude et de chagrin aux Anglois; on les contraindroit du moins à y avoir des forces beaucoup supérieures.

*Du samedi* 19, *Dampierre*. — On me mande de Versailles d'hier qu'on retranche les bourses de jetons qu'on avoit coutume de donner au premier jour de l'an et les semaines saintes; ce dernier article, quoiqu'il paroisse peu considérable, faisoit un objet. Le Roi en donnoit à la Reine, et elle en donnoit au Roi. Il s'en faisoit une grande distribution dans les maisons du Roi, de la Reine et de la famille royale, et je crois que cela alloit à 15 ou 18,000 livres par an, pour le Roi seulement, et cela sans aucune utilité. Il paroît que le projet est de retrancher successivement tous les différents abus.

(1) Notre manuscrit, quelquefois mal copié par le secrétaire du duc de Luynes, auteur des Mémoires, porte Vineux; nous croyons que ce ne peut être que Wimereux.



*Du dimanche* 20, *Dampierre.* — On trouvera ci-après l'extrait d'une lettre de Versailles, du 19.

M. d'Autichamp vient de prendre congé et part demain pour aller rejoindre l'armée de Soubise; il a la promesse du premier régiment vacant.

M. le maréchal de Belle-Isle me dit hier que les Anglois s'étoient rembarqués la nuit du 16 au 17.

On trouvera ci-après le détail de ce qui s'est passé depuis qu'ils se sont emparés de Cherbourg.

*Extrait d'une lettre de Bayeux, du 16 août.*

Les Anglois, après s'être emparés de Cherbourg, s'y sont très-bien fortifiés, ainsi que nous aurions dû le faire; ils ont commandé environ 1,000 hommes pour travailler à leurs retranchements. Leur général a fait défense qu'ils n'insultent personne, surtout à ceux qui portent des vivres à Cherbourg; mais, en revanche, leurs maraudeurs ravagent partout où ils sont, et même tuent ou maltraitent ceux qui voudroient leur refuser tout ce qu'ils demandent. On en dit tant de mauvaises choses que je ne saurois les croire, aussi je ne les mets pas.

Le 9 du présent mois, deux piquets, un anglois et l'autre de nos troupes, se sont rencontrés. L'officier anglois a reconnu l'uniforme du régiment de Clark, a envoyé un tambour pour faire des compliments à notre officier, lui disant qu'il étoit cousin de l'officier du régiment de Clark qui avoit été tué à l'action de la descente de leur débarquement, et assura notre officier que la ville de Cherbourg leur étoit vendue il y avoit du temps.

Le 10, on a pris un nommé Deshayes, qui depuis deux ans étoit en Angleterre pour leur servir de pilote sur nos côtes, et sa fille est arrêtée à Granville, leur résidence. L'on a pris un officier qui étoit pour ramener les pillards; il étoit seul; on l'a conduit au château de Caen. On a pris aussi beaucoup de leurs matelots qui étoient à marauder, et hier on a pris 5 soldats de Clark désertant; ils étoient environ 25 de leurs troupes.

Notre armée a été hier tout le soir rangée en bataille; on s'attendoit à aller les attaquer, mais on n'a point sorti du camp; il y a eu à sept heures du soir une alerte à notre camp, disant que l'armée angloise venoit pour nous attaquer, et ce n'étoit pas vrai; mais on croit que nous ne les attaquerons pas de sitôt, faute de canon. Cependant M. le duc d'Harcourt a fait couper des fossés et le bois pour pouvoir y faire défiler notre armée. Cette nuit, deux piquets, l'un du régi-



ment..... et l'autre des gardes-côtes, ont été pour sortir à la découverte; les gardes-côtes étant un peu de côté ont tout à coup aperçu notre piquet et ont fait feu dessus sans les reconnoître; il y a eu environ 15 hommes tant tués que blessés du régiment..... Les Anglois ayant entendu, ont fait battre la générale, et nos troupes se sont retirées, chacune de leur côté ; les uns ont laissé leurs armes. Cela a occasionné un fâcheux contre-temps, attendu que nous avions 800 hommes de nos troupes qui ont manqué 1,000 Anglois et les tenoient enfermés à ne pouvoir nous échapper; mais il vint à nos troupes un ordre de se rendre très-promptement au camp, ce qui a fait manquer l'affaire.

Notre armée est à présent à 13 ou 14,000 hommes; nous avons pour généraux Mgr le duc d'Harcourt et MM. de Coëtlogon, de Rotte, de la Salle, de Brossac et de Beaujeu; mais comme j'allois cacheter ma lettre est arrivé Mgr le maréchal de Luxembourg et M. de Clermont-Tonnerre. Depuis l'arrivée de ces deux seigneurs, les gardes-côtes qui défiloient de Caen et des environs ont eu ordre de n'aller pas plus loin et de retourner à Caen pour y garder cette ville, crainte des Anglois, qui y seroient plus tôt arrivés après s'être embarqués à Cherbourg que nos troupes n'y seroient arrivées par terre pour y donner du secours. Enfin aujourd'hui 16, au matin, la poste vient d'arriver, et toutes les lettres se réduisent à assurer que les Anglois achèvent de détruire le port et les fortifications, et continuent à se servir pour cela des 1,000 paysans qu'ils avoient forcés d'aller travailler à leurs retranchements. L'on assure toujours qu'ils ne pillent point la ville, mais leurs maraudeurs ont fait bien du mal dans les environs; mais ils n'y viennent plus, à cause de nos piquets, qui en prennent toujours quelques-uns, et parce que les paysans en assomment autant qu'ils en trouvent à l'écart. Il est pour certain, à ce que l'on mande, qu'il n'y aura point d'action, attendu l'immensité de leur artillerie et de leurs retranchements, et que jeudi prochain, 17 du courant, qui est la pleine mer, ils se rembarqueront, et nos troupes, selon toute apparence, vont revenir dans leurs mêmes quartiers.

*Du lundi* 21, *Dampierre.* — Ce n'est que d'hier que l'on sait que toute notre armée a passé le Rhin, dont le débordement ainsi que les chemins rompus ont donné beaucoup de difficultés pour ce passage. Les ennemis sont à Bocholt et ont un corps avancé à Dincden, à quatre lieues de Wesel. M. de Soubise est à Cassel; M. Duménil à Lipstadt.

Les galions d'Espagne sont arrivés à bon port à Cadix; la France y a environ les deux tiers.



Je dois avoir parlé dans le temps du mariage du frère de M. de Bonnac avec une héritière hollandoise, mariage qui a fait beaucoup de difficultés dans ce pays-là et qui enfin a été réhabilité. C'est, à ce que l'on dit, une grande et grosse femme, de bonne mine ; on me mande de Versailles qu'elle sera présentée aujourd'hui par M^me^ de Bonnac ; elle s'appelle M^me^ d'Usson.

Il paroît une lettre faite à plaisir du prince Guillaume de Prusse au roi son frère, écrite à l'article de la mort, où il lui dit toutes ses vérités sur les circonstances présentes. On a imprimé une réponse du roi de Prusse à cette lettre, mais elle ne vaut pas la peine d'être lue. Pour la lettre, elle est bien écrite et assez amusante à lire.

*Du mardi* 22, *Versailles.* — On avoit adjugé à M^mes^ de Lauraguais et de Flavacourt, etc., par l'arrêt du mois de février dernier, le duché de la Meilleraye, valant 33,000 livres de rente et estimé 1 million. Elles s'attendoient bien à contribuer aux dettes à proportion de leurs émoluments. M^me^ de Mazarin a demandé 600,000 livres sur ledit duché, qu'elle a prétendu devoir répondre de cette somme pour des meubles. Il vient d'être jugé que M^me^ de Mazarin aura les trois cinquièmes dans ledit duché et ces dames seulement les deux cinquièmes ; encore même, sur ces deux cinquièmes, elles sont chargées de payer environ 120,000 livres de dettes de M. de Mazarin, leur grand-père, dont elles se sont portées héritières.

*Du jeudi* 24, *Versailles.* — Avant-hier, la Reine avoit résolu d'aller entendre le salut à Saint-Cyr ; elle partit à six heures dans ses carrosses. Ayant rencontré près du grand commun le Saint-Sacrement qui en sortoit, elle mit pied à terre et suivit Notre-Seigneur à pied jusqu'à la paroisse. Elle remonta ensuite dans ses carrosses pour aller à Saint-Cyr, mais comme elle avoit eu fort chaud et qu'elle se refroidissoit, elle n'alla que jusqu'à la Mé-

nagerie, d'où elle revint ici et envoya dire qu'elle n'y iroit point. Cette action de piété est trop louable pour n'en pas faire mention dans ce journal. L'usage d'Espagne est bien différent de ce qui se pratique en France. Lorsque le roi ou la reine d'Espagne rencontrent le Saint-Sacrement dans la rue, ils font monter dans leur carorsse le prête qui portre Notre-Seigneur et suivent à pied jusqu'au lieu où il doit se rendre, marchant dans la boue très-puante des rues de Madrid.

On dit publiquement à Paris, depuis deux jours, que Louisbourg est pris du 26 juillet dernier. On voit avec douleur que, quoique M. de Massiac n'en ait aucune nouvelle, cette perte n'est que trop certaine par ce que l'on apprend d'Angleterre. On dit la garnison prisonnière de guerre, les vaisseaux qui étoient dans le port, au nombre, je crois, de 7 et 3 frégates, brûlés; un vaisseau et une frégate qui ont voulu essayer de sortir, pris et coulés à fond.

Indépendamment des destructions faites dans le port de Cherbourg et des exactions faites par les maraudeurs dans la campagne, on a levé 42,000 livres de contributions; il n'y en a eu que la moitié de payée, et ils ont emmené des otages pour l'autre moitié. Tous les bâtiments qui étoient dans le port ont été brûlés et tout le canon enlevé. On me mande que les Anglois ont fait grande dépense à Cherbourg et bien payé partout, et que leur prince Édouard a donné 100 doubles louis pour les pauvres.

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de l'armée, du 21. Nous étions à Schermbeck et mon fils étoit en avant, à Lembeck (1). Les ennemis, qui étoient à Bocholt, se sont portés sur Cœsfeld où est leur gauche; leur droite est du côté d'Ahaus. On prétend qu'ils s'ouvrent des marches pour aller à Osnabrück.

(1) Ces deux points sont sur la route de Wesel à Munster.



Il est question de savoir si nous mettrons la Lippe devant nous; nous pourrions la passer à Dorsten; les ennemis y ont rétabli le pont que nous avions brûlé, et on en fera un second avec nos pontons.

*Du samedi* 26. — M. de Contades est déclaré maréchal de France de ce jour.

Le Roi a fait hier cinq ducs : M. de la Vauguyon est pair; MM. d'Estissac, de Stainville et de Laval sont ducs héréditaires, et M. de Gontaut est duc à brevet.

On trouvera ci-après un détail sur M. de Laval.

M. de Laval est Laval-Lezay, mais ils sont Montmorency. Le connétable Anne de Montmorency, qui se trouva, sous Philippe-Auguste, à la bataille de Bouvines, fut marié deux fois de 1280 à 1285. Sa première femme étoit Gertrude de Soissons; c'est d'elle que sont venus tous les Montmorency d'aujourd'hui ; sa seconde femme étoit Edme de Laval, d'une ancienne maison du pays du Maine, qui prétend faire remonter son origine jusqu'à Charlemagne. Elle lui apporta les terres de Laval et de Vitré dans le pays du Maine, qui ont passé depuis dans la maison de la Trémoille, comme je dirai ci-après. Cette Edme de Laval est la tige de tous les Laval-Montmorency; c'est en elle que s'est éteint le nom de Laval seul; tous ses descendants y ont joint celui de Montmorency. Tous les aînés de cette ancienne maison de Laval portoient le nom de Guy. Edme étoit fille de Guy V. Leur fils fut Guy VI. On trouve leurs descendants sous le nom de Laval-Montmorency jusqu'à Guy XII, dont la sœur épousa Jean de Montfort, ancienne maison de Bretagne. Jean prit le nom de Laval et même changea le sien de Jean en celui de Guy, pour avoir le nom de baptême affecté à cette maison de Laval; mais cette maison de Laval ne fut plus Montmorency. Ce fut en 1521 que les terres de Vitré et celle de Laval passèrent dans la maison de la Trémoille. Ainsi depuis Guy I^er^ jusqu'à Guy VI, on voit des Laval seul; de Guy VI à Guy XII, des Laval-Montmorency, et depuis le mariage de la fille de Guy XII avec Jean de Montfort, qui prit le nom de Guy de Laval, on ne voit plus que des Laval sans surnom de Montmorency. Mais pour remonter à Guy VI, son fils Guy VII, qui étoit encore Laval-Montmorency, comme je viens de le dire, eut un fils cadet qui forma la branche des Laval-Montmorency-Châtillon. De ceux-ci sont venus les Montmorency-Loué, qui ont fait deux branches : les Lezay et les Tartigny. M. de Laval, qui vient d'être fait duc et qui a épousé M^lle^ de Fervaques, est de Lezay, et M. de Laval, qui avoit





épousé Mlle de Saint-Simon, sœur de M. l'évêque de Metz, et qui est mort maréchal de Montmorency, étoit Laval-Montmorency-Tartigny. C'est lui dont le fils, qui avoit épousé Mlle de Maupeou et qui étoit menin de Mgr le Dauphin, fut tué l'année dernière à la bataille d'Hastenbeck.

---

## SEPTEMBRE.

Mort de M. de Montal. — Helvétius, son livre et sa rétractation. — Le prince Xavier déclaré lieutenant général. — Victoire de M. de Montcalm à Carillon. — Le *Parallèle du Roi avec le roi d'Angleterre*. — Raison singulière pour solliciter et obtenir un gouvernement. — Évêché donné. — Les Invalides; nombre d'hommes; recettes, dépenses et dettes. L'intendant des Invalides. — Consommation de l'hôtel des Invalides en vin. — Nouvelles de la Sorbonne. — Bataille de Zorndorf. — Le roi de Pologne à Versailles. — Les Anglais battus à Saint-Cast. — Le duc d'Aiguillon. — Relation du combat de Saint-Cast. — Procès de Mme d'Arenberg; conseil souverain de M. de Bouillon. — Nouvelles diverses. — Sur la bataille de Zorndorf. — Nouvelles des armées. — Retraite de Mme de Rochechouart. — Le roi de Pologne chez Mme de Montconseil.

*Du lundi 4, Dampierre.* — Comme il y a plusieurs jours que je n'ai écrit sur le journal, il faut reprendre de suite les évènements qui se sont passés.

M. de Montal mourut le 22 du mois passé dans ses terres de Bourgogne, âgé de soixante-dix-sept ans; il étoit lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Guise et chevalier de l'Ordre. Il avoit défendu Asti dans les dernières guerres, et on avoit cru qu'il auroit pu le défendre plus longtemps. Ce fut après la prise d'Asti qu'étant prisonnier, il alla à Turin où il fut très-bien reçu du roi de Sardaigne, avec lequel il avoit eu l'honneur de servir. Le roi de Sardaigne lui dit : « Vous avez profité de mes fautes et j'ai profité des vôtres. Lorsque vous avez passé le Tanaro, je m'étois fort mal à propos séparé des Autrichiens, qui étoient allés se poster de l'autre côté du Pô; vous avez saisi ce moment et vous m'avez obligé de me retirer avec précipitation. De même lorsque j'ai vu que vous vous étendiez depuis Milan jusqu'à Asti, j'ai compris que vous ne pouviez être en force



partout ; je suis venu assiéger Asti qui n'a pu être secourue. »

Le grand-père de M. de Montal, qui étoit bon officier, est mort en 1696. Il étoit lieutenant général et chevalier de l'ordre ; son fils, père de M. de Montal dont c'est ici l'article, étoit mort avant lui n'étant que colonel de cavalerie. Ce fils avoit épousé une Saulx-Tavannes, sœur de M. de Tavannes, de même maison que M. le cardinal de Tavannes, et sa mère étoit Solages, de la même maison que M. de Saint-Sernin. Cette Tavannes fut mariée deux fois : 1° à M. de Montal et 2° à M. de Druy. Du premier mariage vinrent : M. de Montal dont c'est ici l'article, qui avoit épousé la sœur de feu M. de Villacerf, premier maître d'hôtel de feu M^me la Dauphine (Savoie) et ensuite de la Reine; M^me de Brun, dont la fille fut enlevée par son cousin germain, M. de Tavannes, affaire qui a fait grand bruit, et une autre fille non mariée. Du second mariage avec M. de Druy elle eut trois filles : M^me de Tracy (les Tracy sont parents de MM. de Guerchy); des deux autres, l'une est abbesse des chanoinesses de Sainte-Marie, à Metz ; c'est elle qui a eu le procès contre M. l'évêque de Metz; l'autre demeure à Paris et est chanoinesse de Poulangies; le Roi vient de lui accorder 1,500 livres de pension. M. de Montal a eu deux filles qui sont toutes deux mariées ; l'aînée est M^me de la Rochette, qui a un fils capitaine de dragons; la cadette est M^me la marquise de la Rivière (des la Rivière de Bourgogne). Le nom de M. de Montal étoit Montsaulnen; Montal est celui d'une terre en Bourgogne avec titre de baronnie, qu'une Bussy-Rabutin, qui épousa le bisaïeul de M. de Montal, fit passer dans la maison de Montsaulnen dont la filiation est connue depuis l'an 1407.

Il a paru, à la fin du mois dernier, un livre qui fait beaucoup de bruit ; c'est l'ouvrage de M. Helvétius ci-devant fermier général, fils du premier médecin de la

Reine; il est intitulé *De l'Esprit*, titre d'autant plus hasardé qu'il est bien difficile à remplir, et que c'est de toutes les définitions celle dont on convient le moins. Cet ouvrage est rempli de traits d'histoire pour l'amusement du lecteur, et le dédommager de la sécheresse de la matière qui y est traitée. On y trouve, en effet, beaucoup d'esprit, mais des propositions peu justes et des sentiments qui ont paru suspects. Comme M. Helvétius est maître d'hôtel ordinaire de la Reine, qui a toujours conservé beaucoup de bonté pour lui par rapport à la mémoire de son père, S. M. a été vivement peinée de la mauvaise impression que ce livre faisoit dans le public; elle en a fait parler à M. Helvétius, qui prétend n'avoir en aucune manière les sentiments qu'on a cru trouver dans son livre; et pour prouver qu'ils sont bien éloignés de sa pensée, il a donné une petite feuille imprimée qui est une rétractation formelle et très-claire de tout ce qu'on a pu lui imputer; on la trouvera ci-après (1).

---

(1) RÉTRACTATION DE M. HELVÉTIUS.

Ayant appris que ma lettre au Père *** n'avoit pas assez fait connoître mes vrais sentiments, je crois devoir lever tous les scrupules qui pourroient encore rester sur ce sujet.

J'ai donné avec confiance le livre *de l'Esprit*, parce que je l'ai donné avec simplicité. Je n'en ai point prévu l'effet, parce que je n'ai point vu les conséquences effrayantes qui en résultent. J'en ai été extrêmement surpris et beaucoup plus encore affligé. En effet, il est bien cruel et bien douloureux pour moi d'avoir alarmé, scandalisé, révolté même des personnes pieuses, éclairées, respectables, dont j'ambitionnois les suffrages, et de leur avoir donné lieu de soupçonner mon cœur et ma religion; mais c'est ma faute, je la reconnois dans toute son étendue et je l'expie par le plus amer repentir.

Je souhaite très-vivement et très-sincèrement que tous ceux qui auront eu le malheur de lire cet ouvrage, me fassent la grâce de ne me point juger d'après la fatale impression qui leur en reste. Je souhaite qu'ils sachent que dès qu'on m'en a fait apercevoir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit, condamné, et ai été le premier à en désirer la suppression. Je souhaite qu'ils croient, en conséquence et avec justice, que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à sa spiritualité, ni à son immortalité, comme je croyois l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage; je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du chris-

Le 25, le nouveau prévôt des marchands, M. de Viarmes de Pontcarré, vint haranguer le Roi, suivant l'usage, à cause de la Saint-Louis. Il avoit été élu quelques jours auparavant. M. de Bernage, son prédécesseur, avoit espéré pouvoir faire la cérémonie de la position de la statue du Roi dans la nouvelle place, mais le Roi a jugé à propos que cette cérémonie fût différée, à cause des circonstances présentes et des dépenses dans lesquelles elle auroit engagé la Ville.

Le 30, le Roi déclara lieutenant général de ses armées le prince Xavier de Saxe, second fils du roi de Pologne et frère de Mme la Dauphine. Les princes du sang ont été fort mécontents de cette grâce et ont envoyé un courrier ici pour faire leurs représentations; ces représentations avoient paru faire impression, mais Mme la Dauphine a insisté fortement pour qu'il n'y ait rien de changé au grade accordé au prince son frère, qui avoit le même grade dans les troupes saxonnes, et la grâce subsiste. Tout ce qu'on apprend du prince Xavier lui fait honneur; il se fait aimer et estimer par sa politesse et son application; il a inspiré les mêmes sentiments dans le peu de temps qu'il a été à Versailles, et pendant le très-petit séjour qu'il a fait à Lunéville.

On apprit il y a quelques jours, par la gazette extraordinaire de Londres du 22 août, la perte que les Anglois ont faite en Amérique. Il y est rapporté l'extrait d'une lettre du major général Abercromby, écrite à M. Pitt le 12 juillet; elle est datée du camp du lac Georges. On a imprimé, par ordre de la cour, la traduction de cet extrait. Les Anglois, au nombre d'environ 15,000 hommes, s'embarquèrent sur 900 bateaux et 35

---

tianisme, que je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions et toutes les facultés de mon être, certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Voilà mes véritables sentiments. J'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux.



chaloupes, et s'avancèrent le 5 juillet au soir à 25 milles dans le lac Georges. Ils firent leur descente sans opposition, dans le dessein d'investir le fort de Ticonderoga (1); ils remportèrent d'abord quelque avantage sur un parti de nos troupes et de quelques sauvages. Le 7, ayant fait reconnoître le fort, ils résolurent de l'attaquer le lendemain matin, mais ayant trouvé des abattis garnis de troupes, ils furent obligés de se retirer après une perte considérable; ils conviennent d'environ 2,000 hommes tués, blessés ou perdus, y compris les officiers, qui sont au nombre de 34 tués et 84 blessés.

J'ai marqué ci-dessus dans mon journal des réflexions sur la dernière campagne du Bas-Rhin et sur la convention de Closter-Severn. Les discours qui ont été tenus par rapport à cette convention ont paru mériter que le Roi se justifiât aux yeux de toute l'Europe. C'est ce qui vient d'être fait dans un ouvrage intitulé : *Parallèle du Roi avec le roi d'Angleterre;* on y voit le détail des événements qui ont précédé et suivi la convention de Closter-Severn, et on y démontre que le Roi n'a pu et n'a dû faire que ce qu'il a fait.

Le 31, M^me^ la duchesse de Laval prit son tabouret ; elle avoit été présentée, un moment avant le grand couvert, par M^me^ la maréchale de Luxembourg.

Le 2 septembre, le gouvernement de Guise, qu'avoit M. de Montal, a été donné à M. le duc de Lauraguais. On me mande qu'il y avoit longtemps que M^me^ la duchesse de Brancas sollicitoit le premier gouvernement pour son fils, en considération du nombre de princes que M^me^ la Dauphine, dont elle est dame d'honneur, a donnés à la France.

On a appris aujourd'hui la mort de M. d'Escars aux eaux du Mont d'Or ; il étoit malade depuis longtemps. Il laisse plusieurs enfants. C'est son fils aîné qui a été la cause

(1) Ou de Carillon.

innocente de la mort de M. le comte de Fitz-James, comme je l'ai marqué ci-dessus. Sa veuve est dame du palais de la Reine ; elle est fille de feu M. le maréchal de Berwick, et par conséquent sœur de M. le duc de Fitz-James et de Mme de Bouzols.

On a appris aussi la mort de M. de Butler au haras du Roi en Normandie ; il avoit environ cinquante-cinq ou soixante ans. Il avoit été écuyer de feu M. le duc d'Aumont; grand-père de celui-ci ; comme il étoit très-bon homme de cheval, il étoit entré écuyer de la grande écurie. Après y avoir servi pendant longtemps, le Roi lui avoit donné pour récompense le commandement du haras, place considérable pour le revenu et agréable pour le logement. Il laisse une fille de Mlle Couk [?], qu'il avoit épousée et qui est sous-gouvernante des enfants de France. M. de Butler étoit Anglois.

M. d'Escars, dont j'ai marqué la mort, étoit menin de Mgr le Dauphin ; cette place a été donnée à M. de Tavannes, fils de M. de Saulx, chevalier d'honneur de la Reine et de feu Mlle de Tessé.

On a appris, dudit jour 4 septembre, la mort de la reine d'Espagne (1). Elle étoit née à Lisbonne, le 4 décembre 1711. Il y avoit longtemps qu'elle étoit malade, et on attendoit à tout moment la nouvelle de ce triste événement. Le roi d'Espagne, qui est dans la plus grande affliction, s'est retiré à Villa-Viciosa. On prendra le deuil dimanche prochain pour trois semaines, si l'ambassadeur a donné part.

Les États de Languedoc ont eu audience le 5 ; c'est M. l'évêque de Lodève (Furnel) qui a porté la parole.

M. l'évêque de Limoges, ne pouvant espérer d'être de longtemps en état de vaquer aux soins de son diocèse, a demandé au Roi la permission de se démettre. S. M. a

---

(1) Marie-Madeleine-Josèphe-Thérèse-Barbe, sœur du roi de Portugal, mariée à Ferdinand VI, roi d'Espagne, le 19 janvier 1729.

accordé cet évêché à son neveu, l'abbé d'Argentré, frère du marquis d'Argentré, ci-devant capitaine de cavalerie, et de M. l'abbé d'Argentré, lecteur de Mgr le duc de Bourgogne.

J'ai déjà marqué dans mon journal plusieurs détails sur les Invalides; je continuerai à mesure qu'ils viendront à ma connoissance. On compte que la dépense des Invalides monte, par an, à 14 ou 1,500,000 livres. Le nombre de ceux qui sont dans l'hôtel est d'environ 4,000, sur quoi il y en a 450 de détachés de l'hôtel et qui demeurent au Gros-Caillou. Outre ces 4,000 hommes, qu'il faut nourrir, il faut en habiller 12,000, y compris lesdits 4,000. Cet habillement se fait tous les trois ans, et la dépense alors augmente de 300,000 livres. Ce qui forme le revenu des Invalides, c'est la retenue de 4 deniers pour livre sur tout ce qui se paye par les trésoriers de l'ordinaire et de l'extraordinaire des guerres et de la maison du Roi. De ces 4 deniers pour livre, il y en a un quart qui est à la disposition du secrétaire d'État de la guerre et n'est point dans la recette des Invalides; ainsi cette recette n'est que de 3 deniers pour livre. Les comptables sont chargés de payer cette somme; et comme ces recettes sont exercées alternativement par différents trésoriers, les uns payent exactement, les autres sont en arrière. En temps de paix, la dépense des troupes n'étant pas aussi considérable, le Roi est obligé de donner un supplément aux Invalides, qui monte à environ 360,000 livres. L'hôtel des Invalides doit actuellement 14 à 1,500,000 livres, dont 300,000 au boulanger; mais il lui est beaucoup dû; entre autres, M. de Villette (1) doit sur son exercice 700,000 livres; il ne payoit pas, parce qu'il est dû beaucoup par le Roi; mais les Inva-

(1) L'un des deux trésoriers généraux de l'extraordinaire des Guerres; ces trésoriers servaient chacun une année. M. de Villette était en exercice en 1757.

lides s'embarrassent peu de cette raison, et, en effet, il n'y en a aucune qui puisse dispenser le trésorier de payer régulièrement. M. Partyet a donc pressé pour les payements, et il a été arrangé qu'il toucheroit dans ce moment, et au commencement de septembre, 50,000 livres et ensuite 20,000 livres par mois jusqu'à fin de payement. J'ai déjà marqué les grâces accordées par M. le maréchal de Belle-Isle à M. Partyet. Le traitement de l'intendant étoit de deux chevaux nourris; on l'a augmenté jusqu'à quatre. Le gouverneur n'en a que quatre, et n'en avoit point anciennement; il a de gros appointements et n'a point de traitement à l'hôtel; il jouit de trois jardins, dont un dans le fossé, qui étoit anciennement à l'intendant, et qui a été cédé par M. de Jalais au gouverneur. L'intendant avoit outre cela 20 livres de viande, 16 rations de pain; on a doublé ces deux articles, et il a 405 livres par an en argent pour son vin; et pour les jours maigres, il a l'équivalent pour la fourniture d'une table de 12 officiers. Il n'avoit anciennement que de la chandelle; M. le maréchal de Belle-Isle lui fait donner 200 livres de bougies. La consommation de l'hôtel, en vin, va à 3,000 muids par an. On donne à chaque officier un demi-setier de vin à déjeuner, une chopine à dîner et autant à souper. Autrefois on ne donnoit que 600 muids de vin pour l'hôtel; mais c'est que dans l'établissement il n'y avoit que 6 à 700 hommes; et depuis qu'on a augmenté jusqu'aux 3,000 muids, les invalides de l'hôtel ont augmenté de 7 à 800 hommes. Tout ce vin se consomme dans l'hôtel et ne peut être porté dehors. A l'égard des invalides qui sont hors de l'hôtel, on leur retient 3 deniers pour livre sur leur dépense, mais l'intendant fera rendre cette somme.

*Du lundi* 18, *Versailles*. — On trouvera ci-après la copie d'une lettre de M. le prince Ferdinand à M. de Saint-André, neveu du chevalier de Saint-André qui commande à Strasbourg. Ce M. de Saint-André avoit été

fait prisonnier à l'affaire de M. le comte de Clermont du 23 juin. Cette lettre m'a paru digne d'être gardée.

LETTRE DU PRINCE FERDINAND, DUC DE BRUNSWICK ET DE LUNEBOURG, A M. DE SAINT-ANDRÉ.

Du 3 juillet 1758.

Je viens de recevoir, Monsieur, dans l'instant, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Ce que j'ai fait à votre égard est dû à votre mérite et en considération du cas personnel que je fais de vous. Je n'ai pu voir qu'avec admiration la valeur distinguée avec laquelle vous et tous ces Messieurs qui ont combattu avec vous à la journée du 23 se sont comportés; saisi de la plus parfaite estime pour des personnes aussi valeureuses, je n'ai donc pu me dispenser de leur témoigner par des marques sensibles toute l'étendue de ce sentiment, allant au-devant de vos désirs dans la situation présente où vous, Monsieur, et les autres Messieurs avec vous se trouvent, en vous accordant la permission de retourner en France auprès de vos parents, en engageant préalablement votre parole d'honneur de ne point reprendre les fonctions de vos emplois qu'au moment de l'échange, de suivre la route prescrite et de vous écarter absolument du voisinage de votre armée, sans quoi je me verrois forcé, bien malgré moi, d'user avec plus de circonspection et même avec quelque dureté envers ceux qui seroient restés comme prisonniers, en les tenant éloignés de leur patrie. Vous sentirez vous-même, Monsieur, tout l'odieux de ces conséquences. J'ai trop de confiance dans votre façon noble de penser pour que je doute un moment que vous ne vous prêterez pas à ce que j'exige de vous. Je compatis infiniment au sort des pauvres blessés; je serois charmé de trouver des occasions pour adoucir leur situation, estimant naturellement une nation qui de tout temps a imprimé dans mon cœur ce sentiment et qui le mérite à si juste titre. Faites-moi, au reste, la justice d'être persuadé que je professe ce sentiment outre cela particulièrement pour vous, Monsieur, et soyez persuadé que je suis très-véritablement, Monsieur, votre très-humble serviteur,

FERDINAND, DUC DE BRUNSWICK ET DE LUNEBOURG.

On trouvera ci-après ce qui s'est passé à l'assemblée de la faculté de théologie du 1er de ce mois; c'est ce qu'on appelle *prima mensis*.

*Assemblée de la faculté de théologie du 1er septembre 1758.*

La Faculté étant assemblée, on a lu sa conclusion du 1er août dernier, qui donnoit acte d'adhésion au décret de 1729 et à la Constitution à



un nommé de la Barre, qui a pris le bonnet de docteur par autorité du Roi, et dont la thèse contenoit plusieurs mauvaises propositions approuvées par M. le syndic Gervaise et de M. de Lormes, grand-maître d'études. La Faculté, par respect pour le Roi qui défendoit de délibérer, n'a pu s'opposer dans le moment à la prise du bonnet de docteur dudit de la Barre; mais voyant qu'il étoit fait mention de lui dans la conclusion du 1er août, un docteur nommé Chambon s'est levé et a dit : « Messieurs, je m'oppose à ce que la présente conclusion soit confirmée jusqu'à ce que ledit de la Barre ait rétracté les erreurs contenues dans sa thèse, et que la Faculté les ait censurées. Je me plains, entre autres choses, de ce que ledit de la Barre ose avancer que l'assomption de la Sainte Vierge est de telle nature que la mort de Moïse, du corps de qui on ne doit point être en peine pour le lieu où il repose actuellement. C'est un sentiment pieux dans l'Église et universellement reçu que la Sainte-Vierge est dans le ciel en corps et en âme. Et conformément aux décrets de la Faculté, je demande acte de ma présente opposition, que j'ai signée, et l'ai mise sur le bureau. »

Pour éviter les suites de cette opposition, M. le syndic nous a lu un très-beau discours contre l'ouvrage qui a pour titre *De l'Esprit*. Il nous en a donné l'extrait, qui contient des choses affreuses, déclarant que son intention étoit plutôt de demander à la Faculté ce qu'il falloit faire auprès du Roi pour empêcher le cours de livres aussi mauvais que celui-là, que de vouloir travailler à sa censure.

On a mis cet article et plusieurs autres de peu de conséquence en délibération. Mais M. le doyen, appelé Tamponnet, a refusé de mettre en délibération l'opposition faite par le docteur susdit. Il a donné pour raison que le Roi le défendoit. On a lu les ordres du Roi, qui ne se sont pas trouvés conformes à ce qu'il avoit dit. Quand M. le doyen a vu cela, il s'est retiré de l'assemblée; un autre a pris sa place.

Que M. Gervaise, syndic, se fût contenté de faire exécuter les ordres du Roi sur le silence, en faisant exiler et exclure plusieurs docteurs, ainsi qu'il est arrivé, il eût agi conséquemment; mais qu'il nous mette dans le cas d'encourir l'indignation du Roi en nous opposant à ses ordres, pour donner le bonnet de docteur à un bachelier dont la thèse est très-mauvaise, sans que ce bachelier se soit rétracté et que la thèse ait été censurée, c'est aller contre les intentions de S. M. et causer de nouveaux troubles dans la Faculté.

Telle est cependant la position actuelle des affaires de la Faculté. M. Gervaise a déclaré qu'il étoit très-soumis au décret touchant l'assomption de la Sainte Vierge, qu'il auroit la rétractation de la Barre, et a proposé de renouveler le décret à la première assemblée. On lui a répondu : « A la bonne heure; mais que votre écrit soit donc inscrit dans les registres. » Ce qu'il a refusé. Quant à la rétractation de



la Barre, il faut encore la censure de la Faculté, parce que la thèse contient plusieurs autres mauvaises propositions. Il est inutile que la Faculté renouvelle son décret sur l'assomption de la Sainte Vierge puisque ce n'est point elle qui la contredit; de plus, il est essentiel que l'opposition faite par le docteur soit vidée, car s'il dépendoit du syndic d'empêcher les oppositions à la confirmation des conclusions, il seroit le maître de décider en faculté tout ce que bon lui sembleroit. Plusieurs docteurs ont adhéré à l'opposition. Onze heures et demie ayant sonné, M. le syndic, de son chef, a rompu l'assemblée contre toutes les règles (ce droit appartenant au doyen qui peut la prolonger), parce qu'il voyoit que la Faculté prenoit les moyens nécessaires pour censurer plusieurs thèses que lui, syndic, a signées. Aussi a-t-on observé, au sujet du livre *De l'Esprit*, qu'avant de censurer ce qui venoit de l'étranger, la Faculté devoit censurer ce qu'il y avoit de mal dans les thèses qui sortoient de ses bacheliers, qui étoient signées du syndic et des autres docteurs.

Et sur ce qu'on a proposé de demander au Roi les exilés, on a ajouté : « Peut-être le syndic fera-t-il encore exclure ceux qui veulent censurer les thèses qu'il a signées, ainsi il est inutile de demander le retour de nos confrères absents. »

On trouvera aussi le nom des docteurs qui ont été exclus de la Faculté par ordre de la Cour.

*Noms des docteurs exclus de la faculté de théologie de Paris.*

M. Lelarge, de la maison de Sorbonne, prêtre de Saint-Nicolas du Chardonnet, exilé à Semur.

F. Roger, *e primo genitis*, du même Saint-Nicolas.

Masson, *e primo genitis*, du séminaire de Saint-Sulpice.

Joubert, *idem*.

Bourachot, *idem*.

Le Grand, *idem*.

Garat, *e primo genitis*, de la communauté des prêtres de Saint-Sulpice.

Le Seigneur, *e Sorbona*, principal de Lisieux.

De Marcilly, *e Sorbona*.

Cauterel, *e Sorbona*, curé de Saint-Laurent.

De Lécluse, *e Sorbona*, curé de Saint-Nicolas des Champs.

Grajon, *e Regia Navarra*, prêtre de Saint-Roch.

Brunel, *e Regia Navarra*, curé de Charonne.

Chambon, *e primo genitis*, prêtre de Saint-Nicolas des Champs.

Du Bertrand, *e primo genitis*, vicaire de Saint-Nicolas des Champs.

Repey, *e primo genitis*, prêtre de Saint-François de Sales.



Jacquin, *e primo genitis*, vicaire de Saint-Sauveur.
Le Breton, *e primo genitis*, chanoine du Saint-Sépulcre.

M. le lieutenant général de police (1) manda, le 13 de ce mois, quatre des membres de cette faculté, savoir : M. Cauterel, curé de Saint-Laurent; Grajon, prêtre de Saint-Roch; Chambon, prêtre de Saint-Nicolas des Champs, et Le Breton, chanoine du Saint-Sépulcre; il leur dit que le Roi leur défendoit d'assister aux assemblées de la faculté de théologie, et que si on entendoit encore parler d'eux on les éloigneroit de Paris. Il leur parla à tous en particulier. M. Cauterel lui répondit qu'il comptoit envoyer un mémoire à M. de Saint-Florentin, pour prouver les erreurs contenues dans les thèses approuvées par M. le syndic. M. Le Breton lui tint à peu près le même langage, et lui dit qu'il exécuteroit les ordres du Roi.

Le 11 du présent mois de septembre, on apprit quelques détails de ce qui s'est passé entre les Moscovites et les Prussiens. Le roi de Prusse avoit fait répandre dans toutes les nouvelles publiques des détails de la victoire qu'il avoit remportée le 25 du mois dernier (2); il prétendoit avoir tué 15,000 hommes aux Russes, avoir pris toute leur artillerie et la caisse militaire, et que sa perte n'étoit que d'environ 3,000 hommes; il s'en faut beaucoup que ses avantages soient aussi grands, et il ne les a pas conservés longtemps, ayant été attaqué le lendemain 26, comme on verra par la copie de la lettre ci-après. Cette lettre a été écrite par un officier attaché au prince Charles de Saxe, frère de Mme la Dauphine, et adressée à M. de Fontenay, ministre de Saxe en France; elle étoit écrite en allemand.

---

(1) M. Bertin, maître des requêtes.

(2) « Le Roi de Prusse a attaqué les Russes avec avantage, contre la ville de Custrin, dans le Brandebourg. Le roi de Prusse n'a pas voulu qu'on fît de quartier à six cents Russes environ, qui se rendoient prisonniers; c'étoit le 25 d'août. » (*Journal de Barbier*, 1857, in-12, tome VII, page 93.)

*Relation de M. Delfeld, officier du prince de Saxe, qui est à l'armée des Russes.*

La bataille a commencé le 25, à 10 heures du matin, et a duré jusque dans la nuit fort tard. L'ennemi a attaqué l'aile droite des Russes avec la plus grande furie; mais les grenadiers l'ont repoussé plusieurs fois; malgré cela, il a continué ses attaques jusqu'à ce qu'il ait eu enfin le bonheur de forcer les Russes à se retirer et principalement leur aile droite. Ensuite de quoi il a aussitôt attaqué l'aile gauche et l'a séparée de la droite. L'ennemi a eu l'avantage de pouvoir se servir de toute sa cavalerie, l'espace de terrain ne lui a pas manqué.

Sitôt que l'armée a été ainsi séparée, l'ennemi a poursuivi l'aile droite des Russes et poussé quelques bataillons dans un marais qu'ils avoient à leur dos. S. A. R. étoit forcée elle-même de prendre ce chemin et a traversé à cheval ce marais avec une escorte de 100 hussards et autant de Cosaques. Le prince y a perdu 13 chevaux qui ont demeuré embourbés. Le général Saint-André étoit à côté du prince. Tous les dragons et hussards de l'ennemi les ont poursuivis jusque-là; ils y ont mis pied à terre et fait un feu continuel sur eux.

L'ennemi a aussitôt commencé à dresser une batterie pour mettre les Russes en déroute; ceux-ci ont aperçu qu'il ne leur restoit d'autre moyen que de périr dans ce marais ou de tenir ferme devant, et de faire une nouvelle attaque. Il fut défendu sous peine de la vie de reculer d'un pas, ce qui fut suivi et exécuté. Quelques heures après, on reforma quelques bataillons qui s'opposèrent à l'ennemi et fusillèrent pendant toute la nuit, ce qui donna le temps aux Russes de se rassembler et de se former de nouveau en corps. S. A. R. passa la nuit à Soldmen. Le colonel Bulow avoit un escadron de dragons avec lui et étoit avant l'action dans cette ville. A deux heures du matin, S. A. R. alla avec quelques chevaux à Drisen, parce qu'on avait toujours de mauvais avis du côté des Russes; mais ceux-ci, s'étant bien rassemblés le 26 au matin, attaquèrent les Prussiens en lions et forcèrent par là l'ennemi à leur céder le terrain qu'ils avoient perdu le 25. Le feu fut aussi vif que la veille et dura aussi longtemps; il n'y eut que la nuit qui mit de l'intervalle, pendant laquelle les deux armées demeurèrent en présence l'une de l'autre.

S. A. R. envoya de Drisen le major Ettinghen au général Fermor; il rapporta la nouvelle que la face des affaires avoit changé le 26 et qu'elles avoient pris une tournure favorable pour les Russes, et que le général Romanzov étoit déjà arrivé avec 4 régiments frais, avec l'assurance que le 28 les autres régiments arriveroient aussi. Sur ce rapport, S. A. R. partit le 27, à huit heures du soir, de Drisen pour se rendre à l'armée sur des chevaux de paysans.



On prétend que 5 à 600 déserteurs sont arrivés à Landsberg. Les Cosaques qui sont passés ici sont arrivés précisément le 25, pour la bataille et ont très-maltraité un régiment de cuirassiers prussiens.

On dit blessé le général Fermor, commandant. Le général major Totleben, en parlant avec S. A. R., reçut une balle qui lui passa par la tête ; on lui a ouvert le nez pour la retirer. On dit en général que la défaite est très-grande des deux parts. Le champ de bataille est si couvert de corps morts qu'on ne peut pas y passer à cheval. Le jeune comte Schwerin, aide de camp du roi de Prusse, qui a été fait prisonnier, a dit que le Roi avoit quitté l'armée et étoit allé à Custrin, ayant perdu l'espérance de résister plus longtemps. L'infanterie prussienne a beaucoup souffert, et outre cela la désertion est grande dans ce corps.

Les Russes font joindre tous leurs détachements et se sont fermement proposé d'attaquer de nouveau, et de ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnoître dès que les régiments de Romanzov seront arrivés.

Le 12 dudit mois, le roi de Pologne, qui avoit couché la première nuit à Sary, la seconde à Lusancy, arriva ici sur les sept heures du soir. Il alla chez le Roi le mercredi matin, et il le vit dans son lit ; le Roi lui rendit sa visite le même jour, à une heure et demie, et partit l'après-dînée pour Choisy d'où il ne revient qu'aujourd'hui. Tout se passe ici comme l'année dernière ; le roi de Pologne loge dans l'appartement de M. le comte de Clermont ; c'est la Reine qui lui donne à dîner, et ils dînent tous les jours à midi dans l'appartement du roi de Pologne. Par cet arrangement, la Reine entend la messe une heure plus tôt qu'à l'ordinaire et se retire les soirs un quart d'heure plus tôt. Il n'y aura point de couvert pendant tout le temps du séjour du roi de Pologne, ni de musique à la messe de la Reine ; il n'y a point non plus, pendant ce temps, de jeu chez la Reine, excepté les jours de grand couvert, que la Reine commence son jeu et le donne ensuite à tenir à quelqu'une de ses dames pour venir voir le Roi son père. Tous les autres jours, elle demeure avec lui depuis le dîner jusqu'à huit heures trois quarts, excepté une heure ou deux qu'elle passe chez elle, ou le temps qu'elle est à l'église les jours de

dimanche et de fêtes. La santé du roi de Pologne paroît très-bonne, et son esprit aussi gai qu'à l'ordinaire; la seule incommodité qu'il éprouve, c'est l'affoiblissement de sa vue, ce qui le prive de plusieurs amusements, comme la lecture, la peinture et la musique; quant à la musique, il l'entend volontiers; mais il jouoit de la flûte, ce qu'il ne peut plus faire. Hier dimanche, il alla à la chapelle deux fois à pied et revint de même. Le roi de Pologne n'a encore sorti que pour aller avant-hier après dîner se promener à Bellevue.

M. de Broc, colonel du régiment de Bourbon, arriva ici, le 13, envoyé par M. le duc d'Aiguillon, avec la nouvelle de la victoire remportée sur les Anglois, le 11 de ce mois, près de Saint-Cast. Ne trouvant point M. le maréchal de Belle-Isle à Versailles, il ne voulut rien dire et partit sur-le-champ pour Paris. Mgr le Dauphin, voulant être instruit de la nouvelle qu'apportoit M. de Broc, envoya un page à Paris chez M. de Belle-Isle, et ne voulut point se coucher que le page ne fût revenu; le page revint sur les deux heures après minuit. Le détail de cette action arriva, le lendemain 15, par M. d'Aubigny, capitaine depuis dix-huit ans dans le régiment de Marbeuf-Dragons, fils de M. d'Aubigny, maréchal de camp qui commandoit une des attaques. On trouvera ci-après la relation de cette action mémorable, qui fait grand honneur à M. le duc d'Aiguillon. Le Roi a eu la bonté de dire à M. le maréchal de Belle-Isle qu'il examinât quelle sorte de récompense il pouvoit donner à M. d'Aiguillon, car c'étoit son intention de lui en donner. M. le maréchal de Belle-Isle a consulté la famille de M. le duc d'Aiguillon, qui est elle-même embarrassée de savoir ce qu'elle peut demander. En effet, M. d'Aiguillon est chevalier de l'Ordre, duc et pair, et vient d'être fait lieutenant général; il est même le dernier de tous, et l'on en a fait quatre de plus pour aller jusqu'à lui. Il ne resteroit donc de récompense à lui donner qu'un

gouvernement, mais il n'y en a point de vacant. On dit à la louange de M. d'Aiguillon que lorsqu'il a été envoyé commander en Bretagne, les esprits y étoient fort échauffés; il a trouvé le secret de tout concilier; il s'est fait aimer et estimer de la Noblesse, du Parlement, du peuple, et des troupes et officiers de mer et de terre. Il est aussi actif et infatigable dans le travail du cabinet que dans les opérations militaires; il travaille facilement et tous les suffrages sont réunis en sa faveur.

Il faut ajouter quelques circonstances à cette relation. On ignore quel pouvoit être le dessein des Anglois en débarquant à Saint-Briac, et les officiers anglois qui ont été faits prisonniers n'en sont pas plus instruits que nous (1). Tout ce qu'on peut penser, c'est qu'ils s'imaginoient que, débarquant un gros corps de troupes, ils nous engageroient à rassembler toutes nos forces pour marcher à eux, et que, nous obligeant par là à dégarnir Brest ou Lorient, ils auroient le temps de se rembarquer et d'arriver à l'un ou l'autre de ces deux ports avant que nos troupes, qui en auroient été éloignées, eussent eu le temps d'y retourner. M. d'Aiguillon étoit trop sage pour dégarnir les endroits importants qui pouvoient être attaqués ; et M. de la Châtre, qui est sorti avec la garnison de Saint-Malo, n'a quitté cette place qu'à cause de la grande proximité, et parce qu'elle étoit bien à couvert de toute insulte dans ce moment. Mais on pourra demander pourquoi les Anglois, qui avoient débarqué à Saint-Briac, ne se rembarquoient pas au même endroit?

(1) Voyez sur ce débarquement et sur celui exécuté, en juin 1758, dans la baie de Cancale, un remarquable travail de M. Baude, intitulé : *les Côtes de Bretagne*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1851, t. XII, p. 669. — « Il est impossible, dit M. Baude, de découvrir un but raisonnable à la marche des Anglais de Saint-Briac à Saint-Cast. » Le souvenir de la victoire du *général Guillon* est encore populaire dans cette partie de la Bretagne. On a élevé récemment, à Saint-Cast, un monument commémoratif de la victoire du duc d'Aiguillon ; le lévrier breton y terrasse le léopard britannique.

Il est vraisemblable que c'est parce que leurs vaisseaux, ne pouvant pas autant approcher de la côte dans cette partie que dans celle de Saint-Cast, ils ont voulu se porter dans l'endroit le plus commode pour leur rembarquement, dans la crainte d'être obligés de le faire avec précipitation, lorsqu'ils ont su que nos troupes se rassembloient. Il est cependant singulier qu'ils aient été depuis le 5 jusqu'au 10 à se porter de Saint-Briac à Matignon, d'autant plus qu'il ne falloit pas tant de temps vraisemblablement pour que leur flotte changeât sa position. Une circonstance qui n'est point marquée dans la relation, c'est que dans l'ancien et mauvais retranchement où les ennemis étoient au bord de la mer, lorsqu'on les a attaqués, ils avoient sur leur droite une redoute qui a été d'abord attaquée et emportée par M. d'Aubigny. M. d'Aubigny fut quelque temps dans le village de Saint-Cast sans déboucher, attendant que les deux autres colonnes commençassent l'attaque ; mais, voyant que cette attaque retardoit et que le rembarquement continuoit, il prit le parti de dédoubler sa colonne pour occuper un plus grand front, et marcha ainsi aux ennemis malgré le feu de leurs vaisseaux. M. le duc d'Aiguillon envoya, le 16, un de ses gens pour dire que les Anglois avoient mis à la voile et qu'on les avoit perdus de vue. M. le maréchal de Belle-Isle, aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de Bretagne, ordonna qu'on tirât le canon des Invalides et de la Bastille ; il y aura un *Te Deum*. M. de Broc n'arriva à Paris que fort tard, cependant M. le maréchal de Belle-Isle voulut le mener à Choisy ; le Roi venoit de se coucher quand M. de Belle-Isle arriva. Comme il n'y avoit qu'un moment, M. de Belle-Isle demanda au premier valet de chambre de lui ouvrir la porte ; le Roi lui dit : « Je me doutois bien que je vous verrois aujourd'hui. » Et après avoir fait la conversation pendant un moment, il ordonna qu'on fît entrer M. de Broc, auquel il eut la bonté de faire des questions pendant une demi-heure.

*Relation du combat de Saint-Cast, en Bretagne, le 11 septembre 1758, envoyée par M. le duc d'Aiguillon.*

M. le duc d'Aiguillon ayant été informé le 5 septembre au soir, à Saint-Mathieu en avant de Brest, que la flotte angloise, après s'être montrée à une lieue au nord de Saint-Malo, le 3, et y avoir mouillé une partie de la journée, avoit mis à terre à Saint-Briac, le 4, un corps de 12 à 13,000 hommes, expédia sur-le-champ des courriers aux commandants des différents départements de la province, pour qu'ils eussent à faire filer sur cette partie les troupes qui étoient sous leurs ordres, à l'exception des garnisons de Belle-Isle, Lorient, le port Louis et la garniture du comté Nantois, conformément aux instructions qu'il leur avoit données.

Celles qui étoient cantonnées dans les environs de Brest commencèrent à se mettre en mouvement dès le soir même; et on n'y laissa que le régiment de Talaru, avec 1 bataillon de la marine et 5 de gardes-côtes. Il partit la nuit et se rendit directement à Lamballe, où il apprit, le 6, en arrivant, que les ennemis avoient établi leur camp entre Saint-Briac et Dinard, et poussé des détachements sur Ploubalay et Pleurtuit, à 2 lieues de Dinan. Sur cette nouvelle, il fit avancer dès la nuit même sur cette ville les troupes que M. d'Aubigny avoit conduites de Tréguier, et qui venoient d'arriver à Lamballe en deux marches forcées. Ce poste, très-important parce qu'il assuroit la communication avec les troupes qui étoient dans Saint-Malo et avec celles qui, du comté Nantois, devoient se porter à Hédé, et que toutes nos subsistances y étoient renfermées, fut occupé le 7 avant midi; Plancoüet le fut en même temps par 800 gardes-côtes, ce qui retarda les progrès des ennemis et éclaira leurs mouvements.

Le 8, M. le duc d'Aiguillon s'étant avancé jusqu'à cette dernière ville, à 3 lieues de Lamballe, y apprit, à l'entrée de la nuit, que les ennemis, qui avoient levé leur camp de Saint-Briac le matin, marchoient par leur droite pour se porter sur le Guildo et le passer, le lendemain, au gué distant d'une petite lieue de Plancoüet. Ce mouvement le détermina à leur donner de l'inquiétude sur leur gauche, et il ordonna en conséquence à M. d'Aubigny de s'avancer, le 9, sur Plouer avec le régiment de Brie, le bataillon de Marmande, le premier des volontaires étrangers, 3 de milices gardes-côtes et 2 escadrons de dragons, et de pousser M. le chevalier de Polignac jusqu'à Pleurtuit. M. le marquis de la Châtre eut ordre, en même temps, de sortir de Saint-Malo avec le régiment de Boulonnois, le bataillon de Fontenay-le-Comte et 2 de milices gardes-côtes, de passer la rivière de Rance, de se porter sur Ploubalay et d'avancer sur sa gauche un détachement aux ordres de M. de Béon, lieutenant-colonel de Boulonnois, pour communiquer avec M. le chevalier de Polignac.



Le 9, les ennemis passèrent le Guildo (1) et vinrent camper entre Saint-Jeguhel et le bois Duval. Plancoüet se trouvant à découvert par cette position, le troisième bataillon des volontaires étrangers et 2 escadrons de dragons y furent portés le soir, et M. le chevalier de Saint-Pern fut détaché dans la nuit avec 400 hommes, pour avancer jusqu'à Saint-Potan et éclairer la marche des ennemis.

Le 10, à la pointe du jour, ils se portèrent à Matignon et y établirent leur camp. Les régiments de Bourbon, Brissac, Bresse et Quercy, arrivés la veille à Lamballe, avancèrent à Hénan, à 1 lieue de Matignon. M. le comte de Balleroy les y joignit avec 2 escadrons de dragons et prit le commandement de cette colonne. Le second bataillon du régiment de Penthièvre se porta de Jugon à Plancoüet. MM. d'Aubigny et de la Châtre eurent ordre de se joindre et de passer le Guildo. Sur le midi, M. le duc d'Aiguillon se porta de Hénan, avec un gros détachement, sur Matignon, pour reconnoître la position des ennemis, qui lui parut très-avantageuse en général et inexpugnable de ce côté. Il se détermina à la tourner par la gauche, et marcha en conséquence par Ruca sur Saint-Potan, où M. le marquis de Broc fut établi avec 8 compagnies de grenadiers, 12 piquets et 200 dragons. M. d'Aubigny, avec le corps qu'il commandoit, fut mis en potence sur la droite et le reste des troupes à Pludano à 1 lieue en arrière, à l'exception du régiment Royal-des-Vaisseaux, qui n'arriva que la nuit à Hénan avec une division d'artillerie.

M. de Broc eut ordre de fusiller toute la nuit avec les gardes des ennemis et de marcher sur eux s'ils décampoient.

Le 11, les ennemis, qui pendant la nuit avoient fait leurs dispositions pour se retirer, commencèrent à la pointe du jour à se replier sur Saint-Cast. M. de Broc se mit à leur suite et en donna avis à M. de Balleroy, qui marcha sur-le-champ pour le soutenir. M. le duc d'Aiguillon se porta en avant au grand galop, avec le régiment de dragons de Marbeuf, et joignit le détachement de M. de Broc, dont la tête arrivoit sur la hauteur de Saint-Cast; il fit mettre sur-le-champ pied à terre aux dragons, le terrain ne permettant pas qu'on en fît usage à cheval. Il étoit environ neuf heures du matin. La flotte ennemie étoit en ligne et les chaloupes commençoient à porter à bord les troupes qui étoient en bataille sur la plage, dans le fond de l'anse de Saint-Cast, derrière des dunes et des retranchements qu'ils avoient faits pour protéger leur embarquement.

Nos troupes arrivoient avec une vitesse incroyable et se portoient sur les hauteurs de Saint-Cast. Dès que les ennemis en aperçurent la

(1) Le Guildo, ou l'Arguenon, qui passe au Guildo près de son embouchure.



tête, ils commencèrent à les canonner et bombarder de 4 ou 5 frégates et d'autant de galiotes à bombes qui étoient très-près de terre. Notre canon arriva et commença à tirer sur les dix heures. M. le duc d'Aiguillon décida sur-le-champ son attaque ; il porta sur la droite de la plage M. le comte de Balleroy avec les régiments des Vaisseaux, de Bourbon, de Brissac, de Bresse et de Quercy, pour se longer par les haies et une rampe de sable qui conduisoit à la gauche des retranchements des ennemis ; M. d'Aubigny avec les régiments de Boulonnois et de Brie et les bataillons de Fontenay, et le comte de Marmande et le premier des volontaires étrangers à la gauche, pour déboucher sur la droite au-dessous du hameau de l'Isle ; et M. de Broc eut ordre de marcher avec son détachement droit au centre des ennemis. Le second bataillon de Penthièvre avec le troisième des volontaires étrangers, aux ordres de M. le chevalier de Saint-Pern, furent mis en réserve. M. le chevalier de Redmont, maréchal-général-des-logis, fut chargé de conduire la colonne de la gauche dans le chemin pour former son attaque. M. le chevalier de Fontelle, aide-maréchal-général-des-logis, fut mis à celle du centre, et M. du Bousquet, major du régiment Royal-des-Vaisseaux faisant fonctions de major-général, à celle de la droite.

Pendant que toutes ces dispositions s'exécutoient avec une ardeur et une diligence singulières, le feu des troupes et des galiotes à bombes des ennemis ne discontinua point et fut d'une vivacité extraordinaire. La colonne de la gauche déboucha la première, vers les onze heures et demie, avec beaucoup de promptitude ; elle fut bientôt suivie de celles du centre et de la droite. Les troupes se portèrent avec une vitesse et une valeur singulières aux retranchements des ennemis, malgré le feu prodigieux de l'artillerie de la flotte, tant du canon et des bombes que de la mousqueterie de leurs huniers et de plusieurs barques armées qui étoient sur leurs flancs. Les ennemis voulurent marcher en avant et former une colonne par leur centre. Mais de quelques pièces de canon, M. de Villepatour, qui commandoit l'artillerie, les dérangea et les fit bientôt retirer. L'attaque devint générale ; elle dura une heure et demie ; les ennemis furent forcés ; notre artillerie leur tua beaucoup de monde qui cherchoit à se rembarquer. Trois de leurs barques de soldats furent coulées bas ; ils en perdirent aussi plusieurs autres qui gagnoient la flotte. Le feu cessa vers deux heures après midi. Les frégates et galiotes des ennemis commencèrent à s'éloigner, soit à cause de l'arrivée de notre grosse artillerie qu'elles pouvoient découvrir sur la hauteur, soit à cause que la marée descendoit. La grève étoit couverte de corps morts des ennemis (1) ; il y en avoit

(1) On l'appelle encore *cimetière d'Anglais*.

aussi une grande quantité qui flottoient sur l'eau, et il est resté sur la plage environ 1,900 hommes des leurs, parmi lesquels plusieurs officiers de marque, entre autres un colonel et le lieutenant-colonel des gardes, sans ce qui a été tué sur les barques ou noyé. Le général Dury est du nombre de ces derniers. Nous avons plus de 600 prisonniers et 35 officiers, dont quelques-uns des premières maisons d'Angleterre, 3 ou 4 colonels, autant de lieutenants-colonels et 4 capitaines de vaisseau qui étoient restés sur la plage pour commander la manœuvre de l'embarquement. Ce corps de troupes a été totalement détruit; nous savons par les ennemis eux-mêmes que de 12 compagnies de grenadiers, les unes de 70, les autres de 100 hommes, ainsi que des volontaires de la marine, il ne s'en est pas rembarqué un seul; leur perte peut aller à 4,000 hommes. La nôtre monte à environ 400 hommes tant tués que blessés, mais celle des officiers est par proportion plus considérable que celle des soldats. Les régiments de Brie et de Boulonnois ont beaucoup souffert, ayant été obligés de traverser un terrain difficile, sous le feu des frégates des ennemis, pour se porter sur leurs retranchements. Malgré cet obstacle, ces régiments ont marché avec l'intrépidité la plus soutenue, ainsi que toutes les compagnies de grenadiers et piquets, qui ont aussi beaucoup perdu. Jamais les troupes ne montrèrent plus de valeur et de bonne volonté; elles se sont portées avec une diligence incroyable, malgré la fatigue des marches redoublées qu'elles avoient faites pour arriver, la plus grande partie ayant fait près de 50 lieues de Bretagne (1) en quatre jours.

M. le chevalier de Redmont, chargé de conduire la colonne de la gauche, s'en est acquitté avec toute la bravoure et l'intelligence possibles. On ne sauroit trop louer la valeur et la conduite de M. le marquis de Broc, qui commandoit l'attaque du centre; M. le chevalier de Fontelle, aide-maréchal-général-des-logis, s'y est aussi fort distingué. M. le chevalier de Polignac et M. le comte de la Tour-d'Auvergne ont fait des prodiges de valeur, ainsi que leurs régiments.

L'artillerie a été servie avec la vivacité et l'activité qu'on connoît à M. de Villepatour, qui la commandoit.

La noblesse bretonne a donné, dans cette occasion, de nouvelles preuves de son honneur et de son zèle pour le service du Roi. M. le marquis de Cucé, sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, M. Dubois de la Motte, capitaine de vaisseau, M. de Robien, sous-lieutenant des grenadiers, M. de Kerguesec et plusieurs autres gentilshommes de la province auxquels se joignit M. le marquis de Montaigu, neveu de M. de Crenay, vice-amiral, qui se trouva à

(1) La lieue de Bretagne vaut 5 kilomètres, exactement 5,067 mètres.

Saint-Malo lorsque les troupes en partirent, marchèrent comme volontaires à la tête des grenadiers de Boulonnois et s'y distinguèrent. Un nombre considérable d'autres se rendit la veille et le matin auprès de M. le duc d'Aiguillon, qui les distribua aux différentes attaques pour servir d'aides de camp aux officiers qui les commandoient.

*Du mercredi* 20. — Il y a quinze jours environ que Mme d'Aremberg (Bienassis) gagna son procès contre M. d'Egmont. Il s'agissoit d'une terre vendue par feu M. d'Egmont, le dernier mort; cette terre, par sa situation, convenoit à M. d'Aremberg, étant à portée de ses terres. M. d'Aremberg a formé une demande en retrait lignager. Il est cousin germain de M. d'Egmont par sa mère. M. d'Egmont, à qui cette terre convenoit aussi, a formé la même demande et paroissoit y avoir droit étant frère du vendeur. La terre étant dans la souveraineté de Bouillon, la question a été jugée par le conseil souverain de M. de Bouillon, séant à Paris à l'hôtel de Bouillon; il a été décidé en faveur de M. d'Aremberg (1).

L'arrivée du roi de Pologne ici a donné occasion à Mmes de Koulas et Hildebrand de venir faire leur cour à la Reine, le 15, et au Roi son père. Mme de Koulas est Linange, de même maison que celui dont j'ai parlé dans ce journal, qui vint ici il y a quelques années avec sa femme (Levenhaupt) et M. et Mme d'Hamilton, ses beau-frère et belle-sœur; c'est aussi la même maison que

(1) Il y a quelques observations à ajouter à l'article du procès de M. d'Egmont; ce procès a été jugé par appel au conseil de M. de Bouillon, à Paris; il avoit été jugé en première instance à Bouillon, et le conseil souverain suit toujours la personne du souverain. Ce qui a décidé contre M. d'Egmont est une lettre de Mme sa mère; feu M. d'Egmont, le dernier mort, avoit vendu la terre en question et étoit encore vivant lorsque M. d'Aremberg eut intention de la retirer. M. d'Egmont d'aujourd'hui n'étoit pas alors en état de faire ce retrait, quoique la terre lui convînt beaucoup. Mme d'Aremberg ayant écrit à Mme d'Egmont pour savoir ce qui convenoit à M. son fils pour ce retrait, Mme d'Egmont répondit affirmativement que M. d'Egmont n'y songeoit point. Lorsque les affaires de M. d'Egmont lui ont permis de faire cette acquisition, il étoit trop tard, et les formalités requises par la loi n'ont pas été remplies dans le temps prescrit. (*Note du duc de Luynes.*)

feu Mlle de Linange, qu'on appeloit Madame, et qui étoit dame d'honneur de feu la reine de Pologne, mère de la Reine. Mme de Koulas a environ cinquante ans. Son mari est gentilhomme, mais les Linange n'ont pas approuvé ce mariage. Mme Hildebrand est une femme d'environ cinquante ans aussi, grande, bien faite, fort blanche. Elle est Suédoise. Son nom est Spaar. Elle est fille de feu l'amiral Spaar, qui étoit de même maison que le baron de Spaar, ministre de Suède en France. M. Hildebrand est ministre de Suède à Madrid. Elle y a demeuré trois ans avec lui, et comme elle s'ennuyoit de cette vie, qui en effet est triste pour les femmes surtout, elle a pris le parti de retourner en Suède; son mari est venu la conduire à Paris; il se plaît en Espagne et y retourne. Ils ont trois enfants, une grande fille qu'elle a amenée ici avec elle et qui paroît avoir vingt-cinq ans; elle est bien faite. Ils ont deux garçons. L'aîné est au service de France dans le régiment Royal-Suédois; le cadet est dans la marine, où il lui est arrivé un accident bien malheureux; en s'embarquant, il fit une chute et se démit la hanche; il fut 32 jours sans chirurgien et par conséquent sans être pansé. Il est guéri, mais il sera boiteux toute sa vie. Mme Hildebrand et Mme de Koulas n'ont vu la Reine qu'en particulier. M. le baron de Scheffer a amené ici Mme Hildebrand.

*Extrait d'une lettre de Rome, du 20 septembre* 1758.

Dimanche dernier, le pape a ouvert le jubilé qu'il a accordé à l'occasion de son exaltation. S. S. s'est rendue, dans ses carrosses, à huit heures du matin, de Monte-Cavallo à la vaste et belle église des Chartreux. Le sacré collége, qui l'y attendoit, a été le recevoir à la porte de l'église. Le pape y étant entré a commencé par dire une messe basse, après laquelle il a été en procession au maître autel pour adorer le saint-sacrement qui y étoit exposé. Là, sa chapelle a commencé à chanter les litanies des Saints, qui ont été continuées jusqu'à l'église de Sainte-Marie-Majeure. S. S. avec le sacré collége, toute la prélature et tous les corps des communautés religieuses d'hommes qui marchoient

en avant, s'y est rendue à pied. On avoit eu la précaution de rendre le chemin facile en y répandant un sable très-doux; des toiles qu'on avoit tendues garantissoient aussi de l'ardeur du soleil. La procession étant arrivée à l'église de Sainte-Marie-Majeure, on a achevé les litanies au maître autel où le saint-sacrement étoit exposé. S. S. a chanté les oraisons qu'elle avoit elle-même prescrites dans l'ordre des prières ordonnées pour le jubilé et a fini la cérémonie par donner sa bénédiction solennelle.

*Du jeudi* 21. — Le Roi a tenu ce matin un chapitre de l'Ordre, dans lequel M. de Saint-Florentin, comme chancelier dudit ordre, a rendu compte à S. M. des preuves qui ont été faites pour MM. les cardinaux de Gesvres et de Luynes, et des formalités qui y ont été remplies; et en conséquence le Roi, après avoir pris, suivant l'usage, l'avis de ceux qui composoient ledit chapitre, a donné permission auxdits deux cardinaux de porter l'Ordre. C'est le secrétaire de l'Ordre (aujourd'hui M. de Marigny) qui est chargé d'envoyer le cordon bleu avec la croix, et cette croix est la seule que les évêques et archevêques puissent porter devant le pape, parce qu'elle ne signifie aucune juridiction, au lieu que celle qu'ils ont coutume de porter étant une preuve d'autorité spirituelle, doit être supprimée devant le chef visible de l'Église. Il est assez ordinaire que le secrétaire de l'Ordre fasse partir un courrier exprès, mais comme l'on a l'expérience que ces courriers, peu accoutumés à la poste, arrivent plus tard que le courrier ordinaire, on a pris le parti de n'en point envoyer exprès. Dans cette occasion-ci, on profitera d'un courrier que M. l'abbé de Bernis fait partir pour Rome. Les formalités nécessaires pour obtenir la permission de porter l'Ordre, sont : l'examen des preuves, l'information de vie et mœurs et la profession de foi. Les preuves sont bientôt faites quand on a un père ou un frère chevalier de l'Ordre; cependant il faut les mettre en règle; c'est ce que fait le généalogiste de l'Ordre. Ensuite elles sont présentées à deux

commissaires de l'Ordre nommés par une commission ; cette commission est dressée par le secrétaire de l'Ordre et scellée par le chancelier dudit ordre ; c'est le nouveau commandeur qui choisit les deux commissaires. Ceux de mon frère ont été M. le duc de Saint-Aignan et M. le comte de Mailly, premier écuyer de Mme la Dauphine. L'information de vie et mœurs et la profession de foi se font toujours dans le lieu du séjour actuel du nouveau commandeur, et par conséquent elle a été faite à Rome pour les deux cardinaux. La profession de foi ne peut être faite que devant un prélat de l'Ordre. Celle-ci a été faite devant M. l'abbé de Canillac, les abbés étant réputés prélats de l'Ordre.

Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M. Guisthel avec Mlle de Melun, dont j'ai déjà parlé. M. de Guisthel est un homme de condition qui n'est point dans le service.

*Du vendredi* 22. — Mme de Sartirane a pris aujourd'hui son audience de congé; elle retourne à Turin. A l'audience de congé, l'ambassadrice dîne chez le secrétaire d'État des affaires étrangères. Aujourd'hui c'est Mme de Chevreuse qui a fait cette cérémonie, et Mme de Sartirane a dîné chez M. l'abbé comte de Bernis.

M. l'archevêque de Lyon ( Montazet ) prêta serment entre les mains du Roi.

M. l'abbé de Sainte-Hermine, aumônier de la Reine, et M. l'abbé de Bouville, vicaire général de Chartres, ont été nommés commandeurs de l'ordre royal et militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

M. le maréchal de Luxembourg vient d'arriver de Normandie où il commandoit.

Il paroît très-certain que les nouvelles publiées par Berlin sur la victoire du 25 ne sont nullement exactes. M. le maréchal de Belle-Isle, qui a vu la copie de la lettre écrite par M. de Fermor à M. Soltikof, à Hambourg, dit que l'extrait qui est dans *la Gazette* n'est pas absolu-

ment exact. Le fait est que depuis le matin jusqu'à deux heures après midi, le 25, l'infanterie prussienne ayant été écrasée sans avoir pu entamer les Russes, le roi de Prusse fit avancer sa cavalerie, qui sépara l'aile droite des Russes, la mit entièrement en déroute et la poussa dans le marais. Le roi de Prusse, ayant cru la bataille gagnée, s'en alla à Berlin; mais l'aile gauche et le centre de l'armée russienne n'avoient point été entamés; ils attaquèrent le soir de ce même jour les Prussiens; ils leur tuèrent beaucoup de monde, prirent des drapeaux et étendards qu'ils envoyèrent à Pétersbourg et 25 pièces de canon, et firent des feux de joie sur le champ de bataille dont ils étoient demeurés maîtres.

Le 26, il n'y eut qu'une canonnade vive de part et d'autre. C'est M. de Champeaux qui a envoyé la copie de cette lettre. Cette affaire s'appelle la bataille de Zorndorf; on peut l'appeler aussi de Gross-Kamin, parce qu'elle s'est donnée près de ce lieu.

M. de Soubise est toujours à Embeck. Il a envoyé Fischer avec un détachement jusqu'à Hanovre. M. le maréchal de Belle-Isle croit que M. d'Isenbourg est à Hameln, qu'il n'a qu'environ 7,000 hommes dont la plus grande partie est de milice.

M. le prince Ferdinand lui a envoyé 7 bataillons et 10 escadrons. On me paroît très-décidé ici à désirer que M. le maréchal de Contades attaque les ennemis.

L'armée du prince Henri est de 26,000 hommes. Les Impériaux et les Autrichiens avoient résolu de concert de les attaquer. L'arrivée du roi de Prusse a dérangé ce projet; il paroît que le Brandebourg est à découvert, et que les Suédois et les Russes ne doivent pas trouver d'obstacles qu'ils ne puissent surmonter.

*Du mardi* 26. — M^me^ de Rochechouart (Charleval), l'une des dames de Mesdames cadettes, ayant demandé permission de se retirer à cause de sa mauvaise santé,

a obtenu cette grâce sans quitter la Cour (1). M^me^ de Rochechouart conserve ses appointements, son logement et ses entrées à la suite de Mesdames. Elle étoit, avec M^lle^ de Werderen et M^lle^ de Braque, une des demoiselles de confiance qui furent attachées à Mesdames cadettes à leur arrivée de Fontevrault, et elle avoit été attachée en particulier à Madame Victoire.

J'ai marqué, dans l'année dernière, la très-jolie fête que M^me^ de Monconseil donna au roi de Pologne dans le bois de Boulogne, près Madrid, le jour de son départ pour Lunéville; elle désiroit beaucoup que ce prince lui fît encore cet honneur cette année, et s'étoit donné beaucoup de mouvement pour obtenir cette grâce. Le roi de Pologne avoit toujours dit qu'il iroit, mais qu'il ne vouloit point de fête. Il n'étoit point question d'un dîner comme l'année passée, mais seulement de prendre du café et d'un amusement d'une heure ou deux (2). M^me^ de Monconseil, qui a beaucoup de goût et qui est parfaitement bien servie dans ces sortes d'occasions, avoit déjà fait tous ses arrangements; tout étoit prêt pour les différents divertissements, soit dans le jardin, soit dans la maison, suivant le temps. On avoit fait une répétition et elle se flattoit qu'elle obtiendroit jour pour aujourd'hui mardi. Elle vint à Versailles et ne put jamais savoir autre chose, sinon que le roi de Pologne iroit un jour chez elle sans dire lequel; de ce moment elle renonça à tous projets. Aujourd'hui, le roi de Pologne a donné l'ordre pour des carrosses disant qu'il vouloit aller voir l'École militaire; en conséquence, on envoya avertir M. le chevalier de Croismare, qui commande cette école. Le roi de Pologne ayant relayé à Sèvres, on

(1) Son mari, frère de M. l'évêque de Laon et du ministre auprès de l'Infant, est menin de M^gr^ le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M^me^ de Monconseil n'étoit pas sans espérance que peut-être la Reine voudroit y aller avec le Roi son père. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 8 octobre.)

le menoit le long de la rivière, lorsqu'il donna l'ordre que l'on passât le pont de Sèvres et qu'on allât au bois de Boulogne; il est arrivé chez Mme de Monconseil, qu'il a trouvée toute seule avec sa famille. Cette surprise n'a pas empêché qu'il n'ait eu quelques vers et quelques chansons de fort bon goût et très-flatteuses; elles ont été chantées par Mlle de Monconseil, qui a neuf ou dix ans; elle a une jolie figure et beaucoup de grâce. Le roi de Pologne a pris un peu de café; il y a eu de bonnes plaisanteries, et le tout a duré un bon quart d'heure.

---

## OCTOBRE.

Affaires de Lorraine. — Questions d'étiquette. — Départ du roi de Pologne. — Le roi et la reine des Deux-Siciles. — Nouvelles de l'armée. — Assemblée du clergé. — Nouvelles diverses de la Cour. — Le Pape nomme l'abbé de Bernis cardinal. — Nouvelles de l'armée. — Mort de M. Delavigne. — Le Roi à Fontainebleau. — Mort du cardinal Archinto. — Nouvelles des armées de Contades et de Soubise. — Bataille de Lutternberg, gagnée par M. de Soubise. — Assassinat du roi de Portugal. — Réflexions sur les armées autrichiennes, suédoises et russes, et sur le peu de profit que les intérêts de la France et de la Saxe retirent de leurs opérations.

*Du dimanche, 1er octobre.* — M. de la Galaisière, le fils, a remercié aujourd'hui pour l'intendance de Lorraine, à laquelle le Roi vient de le nommer sur la démission de son père, qui reste toujours chancelier de Lorraine. M. de la Galaisière, le fils, étoit intendant de Montauban depuis deux ans et demi; il y a trouvé des esprits aigris et prévenus. On sait que la cour des aides de Montauban a refusé constamment de recevoir pour premier président M. de Saint-Michel, lieutenant général de Marseille, que le Roi y avoit nommé (1). M. de la Galaisière s'est con-

---

(1) Et S. M., par bonté, a changé cet arrangement et a accordé d'autres grâces à M. de Saint-Michel, pour lui marquer la satisfaction qu'elle avoit du zèle avec lequel il s'étoit attaché à faire exécuter ses ordres à Marseille. On peut juger que ces événements avoient laissé de la chaleur dans les es-

duit avec tant de sagesse et de douceur qu'il a ramené les esprits et tout concilié. Mais voici la véritable occasion du changement d'intendance. L'établissement du second vingtième a excité beaucoup de murmures dans la cour souveraine de Nancy; elle a refusé l'enregistrement. Le roi de Pologne a voulu être obéi et ne l'a point été; on a été obligé d'en venir à des punitions; on a exilé trois membres de cette cour, entre autres un M. de Châteaufort, qui, d'avocat habile et estimé, est parvenu au grade de conseiller par le choix même de M. de la Galaisière. Cet exemple de sévérité a fait interrompre aux juges la continuation de leurs fonctions. Cette situation a duré longtemps; le déchaînement est tombé sur M. de la Galaisière. Libelles, écrits, propos, se sont répandus dans la Lorraine, même un prétendu mandement de M. l'évêque de Toul, aussi faux qu'injurieux. Le roi de Pologne a été vivement piqué de cette désobéissance; il en a parlé avec force aux ministres, et a pris le parti d'écrire au Roi pour le prier de vouloir bien reprendre la juridiction sur la Lorraine, dont il ne vouloit plus se mêler, puisqu'il n'étoit pas le maître de s'y faire obéir. En effet, la cour souveraine de Nancy, outre la résistance à la volonté de son souverain, avoit eu encore une conduite aussi peu convenable, pour ne pas dire davantage, qu'elle étoit contraire au respect que les sujets doivent à leur maître. Lorsqu'on avoit essayé de ramener les esprits à la raison, ils avoient délibéré à la pluralité des voix de ne rien écouter au sujet du second vingtième, et de ne reprendre même leurs fonctions qu'après qu'on leur auroit rendu leurs exilés. On avoit espéré que cette marque de bonté les détermineroit à une soumission entière et ramèneroit le calme; on leur accorda donc le retour des trois membres envoyés en exil. Cette nouvelle

---

prits, et il y avoit beaucoup de murmures contre l'intendant qui avoit précédé M. de la Galaisière. (*Note du duc de Luynes.*)

fut reçue avec des transports de joie qui furent marqués de la manière la plus scandaleuse. Le peuple sortit de toutes parts pour aller au-devant de M. de Châteaufort; les principaux de la ville de Nancy et plusieurs magistrats s'avancèrent jusqu'à une ou deux lieues pour le recevoir; le grand nombre de carrosses, les acclamations et toutes les marques de joie que l'on peut donner firent une espèce de triomphe. Deux gentilshommes lorrains étoient venus ici comme députés de la noblesse pour faire des représentations; et lorsqu'on leur parla de ces indécentes réjouissances, ils osèrent dire, pour se justifier, qu'ils ne donneroient pas moins de marques de satisfaction lorsque le roi de Pologne rentreroit dans ses états. Ce prince, voulant donc se délivrer de tous embarras semblables, demandoit au Roi qu'il voulût bien faire, dès ce moment, le même arrangement qui seroit fait après sa mort, et qu'en lui laissant la souveraineté territoriale de la Lorraine pendant sa vie, la justice en fût dès ce moment réunie à la France. La Reine a parlé aussi, de son côté, avec la plus grande force à quelques-uns des ministres; il s'est tenu plusieurs comités pour examiner les raisons pour et contre; enfin on a jugé que dans les circonstances d'une guerre qui obligera vraisemblablement à de nouvelles impositions et mettra dans la nécessité de les faire autoriser par les parlements, le parti de supprimer la cour de parlement de Nancy et de la réunir au parlement de Metz, comme on l'avoit proposé, pouvoit être dangereux; que les esprits des Lorrains étoient déjà disposés peu favorablement pour la France; que l'espèce de liaison intime, pour ne pas dire ligue, nom trop odieux, qu'on ne voyoit que trop entre les parlements du royaume, pourroit engager le parlement de Paris à prendre avec vivacité les intérêts de la cour souveraine de Nancy. Ces considérations ont déterminé le Roi à faire une réponse au roi de Pologne, par laquelle il le prie de vouloir bien

continuer à gouverner la Lorraine de la même manière qu'il l'a gouvernée jusqu'à présent, et sans faire aucun changement. En même temps, la cour souveraine a enregistré le double vingtième sans modifications, a déclaré qu'elle n'avoit inscrit dans ses registres aucun arrêté injurieux à M. de la Galaisière, et a condamné à être lacérés et brûlés tous les libelles qui s'étoient répandus dans la province. Le Roi, voulant en même temps donner à M. de la Galaisière des marques de la satisfaction qu'il a de ses services et ôter tout prétexte aux plaintes que la prévention a pu faire naître contre lui, n'a accepté sa démission de la place d'intendant de Lorraine qu'en lui donnant pour successeur son fils, dont il a reconnu le mérite et la capacité pendant les deux ans et demi qu'il a été à Montauban.

J'ai remarqué, ces jours-ci, une particularité peu importante et qui cependant mérite une place ici. Il a été décidé, comme je l'ai dit, que le deuil de la reine d'Espagne ne seroit que d'un mois pour le Roi et la Cour, mais il est plus long pour Mgr le Dauphin et pour Mme la Dauphine, et encore plus pour Madame Infante, qui, suivant l'usage de la cour d'Espagne, le portera six mois. Je trouvai chez le Roi M. le chevalier d'Havrincourt, exempt des gardes du corps, avec des pleureuses; je crus que c'étoit quelque deuil particulier et lui en demandai la raison; il me dit qu'il étoit auprès de Madame Infante. Il sembleroit que les officiers des gardes du corps devroient être ou en uniforme, ou porter le même deuil que le Roi; mais Mme la Dauphine, à la mort de la reine de Pologne, sa mère, ayant remarqué que l'officier des gardes qui étoit auprès d'elle n'avoit point de pleureuses, le trouva mauvais et lui en fit parler; l'officier des gardes demanda les ordres de M. le maréchal de Luxembourg, qui en rendit compte au Roi. S. M. trouva bon que cet officier mît des pleureuses, et cet exemple a été suivi pour Madame Infante.

C'est aujourd'hui que les quartiers se relèvent, tant



dans les troupes de la garde du Roi que dans sa maison. Le présent deuil donne occasion à une observation, c'est que dans les deuils de Cour, les officiers des gardes du corps qui entrent en quartier sont dans l'usage de se présenter en deuil, dès le premier jour, apparemment parce qu'ils doivent suivre le Roi dans l'extérieur des appartements. Je dis l'extérieur, parce qu'ils n'entrent point, comme on sait, dans l'intérieur, du côté de la galerie; ils restent à la porte de glace en dehors; et du côté de l'Œil-de-bœuf, ils restent à la porte de la chambre en dehors. Les officiers des gardes du corps du quartier de juillet, qui descendent au 1er octobre, n'étant plus obligés de suivre le Roi, se présentent en uniforme; les officiers des gendarmes et chevau-légers de quartier, tant ceux qui descendent que ceux qui relèvent, sont aussi en uniforme.

On sait positivement que les armées autrichiennes et de l'Empire, fortes d'environ 100,000 hommes, se retranchent et sont en présence du roi de Prusse, qui a 55 ou 60,000 hommes. Les Russes marchent à Berlin; ils n'ont devant eux qu'un corps de 12,000 hommes, commandé par le général Lentulus.

*Du mardi* 3. — Le roi de Pologne est parti ce matin, à neuf heures, pour retourner à Lunéville. Il est allé voir Mme de Talmont chez elle, à Paris; cette visite a été fort courte; il n'en fait jamais de bien longues. Il a été de là dîner au cabaret, à Bondy; c'est son usage; il a toujours un cuisinier qui marche devant lui et lui apprête son dîner. Il va coucher à Lusancy, chez M. le maréchal de Berchiny, pour qui il a beaucoup de bonté et d'amitié.

*Du mercredi* 4. — M. de Massiac fut fait grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

*Extrait d'une lettre de M. le cardinal de Luynes.*

Naples, le 16 septembre.

Le Roi et la Reine m'ont reçu avec toutes sortes de bontés et de





grâces. La reine des Deux-Siciles (1) est grande comme Mme de Flavacourt, faite à peindre et marchant bien. Son teint est gâté par la petite vérole, mais elle a des yeux agréables, un regard fort doux et beaucoup de physionomie. Le Roi (2) est mieux que dans ses portraits, et encore mieux quand il est animé. C'est un prince vertueux, rempli de probité et de justice, qui décide tout par lui-même, et qui est aimé et respecté ici. Il a l'attachement le plus tendre pour le Roi, pour M. le Dauphin et pour tout le sang des Bourbons.

*Copie d'une lettre de l'armée, du* 30 *septembre* 1758.

M. de Saint-Pern a passé la Lippe à Lunen, la nuit du 27 au 28, avec un détachement de 15 compagnies de grenadiers, les carabiniers et un régiment de cavalerie. Il est arrivé à cinq heures du matin sur des hauteurs. Son avant-garde a attaqué des postes ennemis dans un bois qui étoit sur sa route ; elle en a tué 4 ou 500 et fait 150 prisonniers (3) ; de notre côté, il y a eu 50 à 60 grenadiers tués ou blessés.

M. de Saint-Pern, après ce premier avantage, s'est avancé à la vue du camp des Hanovriens, qui pendant la résistance de leurs postes avancés ont eu le temps de battre la générale et de se mettre en bataille par delà leur camp. Dès qu'ils l'ont aperçu, ils ont pris la fuite, laissant plus de la moitié de leur camp tendu. Lorsqu'ils ont été assez loin pour qu'il ne fût plus possible de les attaquer, M. de Saint-Pern a fait piller une partie du camp et brûler le reste ; et il écrit que les grenadiers sont contents de leur journée et que lui l'est de leur bravoure et de leur sagesse.

Il auroit poussé plus loin les ennemis, s'ils ne s'étoient pas repliés du côté de Dülmann, d'où il pouvoit leur arriver un secours supérieur à lui qui auroit empêché sa retraite.

M. le comte de Broglio commandoit l'avant-garde. Le colonel d'Orléans a été légèrement blessé.

Le camp des ennemis étoit de 6,000 hommes commandés par M. le prince de Holstein-Gottorp. Cette petite affaire s'est passée auprès d'un endroit nommé Bork.

*Du jeudi* 5. — M. Desprès, un des premiers commis

(1) Marie-Amélie de Saxe, fille aînée de l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste III, roi de Pologne, née le 24 novembre 1724, mariée le 19 juin 1738.

(2) Dom Carlos, infant d'Espagne, né le 20 janvier 1716, roi des Deux-Siciles en 1734.

(3) Il y a erreur sur le nombre des prisonniers, car il n'y en a eu que 83. Nous avons eu 6 hommes tués et 31 blessés. (*Note du manuscrit.*)



du bureau de la guerre, mourut hier à deux heures après midi; il est fort regretté.

*Du vendredi* 6. — M. le cardinal de Tavannes a été prié par le Clergé de se charger de faire les remontrances pour le rappel de M. l'archevêque de Paris, parce qu'il est d'usage d'inviter aux assemblées l'évêque diocésain. On est très-content du sermon que M. l'évêque de Senlis (Roquelaure) a fait pour l'ouverture de l'assemblée du Clergé.

Les prélats et les députés du second ordre, qui composent l'assemblée du clergé de France, s'assemblèrent le 1er de ce mois chez M. le cardinal de Tavannes pour remettre leurs procurations. Ils tinrent, le 3, une seconde assemblée dans laquelle les procurations furent admises. Le 5, l'ouverture solennelle de l'assemblée se fit, dans l'église des Grands-Augustins, par la messe du Saint-Esprit. M. l'archevêque de Narbonne y officia pontificalement, et tous les députés y communièrent.

*Du dimanche* 8. — M. le comte de Sartirane eut son audience de congé du Roi. C'est M. le bailli de Solar de Breille qui remplace M. de Sartirane. Il est neveu de celui qui a été ambassadeur de Sardaigne avant M. de Saint-Germain. M. de Sartirane le présenta, ressortit et ensuite prit congé.

*Du lundi* 9. — Le Clergé en corps vint haranguer le Roi. On lui rendit les honneurs ordinaires, qui est d'entrer dans la salle des ambassadeurs où M. de Saint-Florentin vient les prendre; d'être conduits par le grand maître ou le maître des cérémonies (c'étoit ici M. Desgranges), et d'avoir les deux battants chez le Roi; ils ont aussi l'honneur des armes. Les présidents de l'assemblée sont : M. l'archevêque de Narbonne, M. l'archevêque de Toulouse, M. l'évêque de Valence, M. l'évêque de Tulle et M. l'évêque de Nevers. Ce fut M. l'évêque de Nevers qui porta la parole.

*Du mardi* 10. — On apprit par un courrier extraor-



dinaire, dépêché de Rome le 2, et arrivé ici la nuit du 9 au 10, que dans le consistoire que le Pape avoit tenu ce jour-là, il avoit déclaré que le prélat Rezzonico, son neveu, étoit le cardinal que S. S. avoit créé le 11 et qu'elle s'étoit réservé *in petto*. Le Pape créa en même temps cardinaux M. l'abbé comte de Bernis, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères en France, et M. Priuli, évêque de Vicence.

On trouvera ci-après l'extrait d'une lettre de Recklinghausen, du 1[er] octobre.

M. le maréchal de Contades a envoyé ordre à M. de Chevert, qui étoit à Hamm, d'aller joindre le corps des Saxons qui étoit à Soest. Il doit se porter du côté de Beuren, et de là à Rhuden où il sera à même d'agir de concert avec M. le prince de Soubise et de resserrer le corps de M. le prince d'Isenbourg (1). M. de Bréhan a été détaché aujourd'hui avec 6 compagnies de grenadiers et 6 piquets pour aller occuper Malenberg. La brigade de Picardie s'y portera demain.

Les détails de l'affaire de M. de Saint-Pern ne sont pas tout à fait aussi considérables qu'on l'avoit dit d'abord.

M. de Lorges fait faire plusieurs redoutes à son camp pour que les ennemis ne prennent pas leur revanche sur lui.

Il y a deux jours que M. Delavigne mourut à Versailles. Il avoit soixante-trois ans. C'étoit un fort honnête homme, très-appliqué à sa profession, uniquement occupé de son devoir, aimant beaucoup l'étude et la lec-

(1) J'ai vu les ordres donnés par M. le maréchal de Contades pour la marche du détachement commandé par M. de Chevert et d'un corps séparé commandé par M. le duc de Fitz-James, qui marchoit à une journée de M. de Chevert et faisoit son arrière-garde, pour être en état de s'opposer aux entreprises que pourroient faire les détachements de la garnison de Lipstadt. Tout étoit prévu dans ces ordres. M. de Contades avoit fait les arrangements pour les subsistances, ayant fait prendre du pain pour certain nombre de jours. Il avoit averti M. de Chevert et M. de Fitz-James de ce qu'ils avoient à faire l'un et l'autre, et il en avoit prévenu M. de Soubise, le laissant le maître de disposer de ces deux corps lorsqu'ils seroient arrivés au lieu qui étoit marqué, et ne voulant pas leur donner d'ordre ultérieur, afin que M. de Soubise pût en disposer de la manière qu'il jugeroit la plus convenable à sa situation présente. (*Note du manuscrit.*)



ture. Il étoit fort peu répandu dans le monde; il tenoit un état fort honorable, et avoit toujours un bon dîner chez lui, quoiqu'il ne fût pas riche. Il avoit été longtemps médecin ordinaire de la Reine, place qui rapporte fort peu. M. Delavigne étant premier médecin de la Reine avoit 12,000 livres. Il avoit outre cela une charge de médecin ordinaire de Mme la Dauphine, qui vaut 2,400 livres. Quand M. Bouillac fut nommé premier médecin de Mme la Dauphine, il donna sur cette place à M. Delavigne, qui l'avoit demandée, 3,000 livres. A la mort de M. Helvétius, M. Delavigne avoit demandé la place de médecin consultant du Roi, qu'avoit M. Helvétius; mais comme S. M. vouloit supprimer ces charges à la mort de ceux qui les avoient, on donna à M. Delavigne, pour le dédommager, une pension de 3,000 livres; il en avoit eu une anciennement de 2,000 (1). Sa femme, qui a une figure fort agréable, paroît avoir de l'esprit; elle est fille de feu M. Chevalier, maître de mathématiques du Roi, lequel étoit neveu du fameux feu M. Sauveur, qui avoit montré les mathématiques à M. le duc de Bourgogne. M. Delavigne a eu, de son mariage avec Mlle Chevalier, trois filles et un garçon, âgé de dix-sept ou dix-huit ans. Une des trois filles est morte il y a deux ans de la petite vérole; les deux autres sont mariées, l'une à M. Go, qui est d'une famille de commerçants à Troyes. L'autre fille a épousé M. Chateland, contrôleur ordinaire de la bouche du Roi. Le fils de M. Delavigne commence à travailler, et la Reine a eu la bonté de lui faire obtenir une place pour le mettre à portée, par la suite, d'entrer dans les fermes générales. La Reine a nommé pour son premier médecin M. de la Saune, qui avoit été son médecin ordinaire lorsque M. Delavigne eut la

(1) M. Delavigne avoit peu de bien par lui-même; il avoit deux maisons à Paris de peu de conséquence. Il étoit fort bien logé au grand commun; c'est l'appartement attaché à la charge. (*Note du duc de Luynes.*)

place de premier médecin à la mort de M. Helvétius. M. de la Saune garda fort peu de temps cette place, parce qu'elle est d'un revenu trop peu considérable et qu'elle le détournoit de ses occupations ordinaires à Paris. C'est un homme qui aime beaucoup le travail, fort poli, d'un caractère doux. Il est membre de l'académie des sciences.

Aujourd'hui, le Roi a vu les étrangers ce matin, et il est parti à neuf heures pour Fontainebleau, où il restera jusqu'au 17. C'est un détachement de la bouche qui marche pour ce voyage. Les dames et les courtisans qui suivent le Roi auront l'honneur de manger avec S. M. Il y aura une table, qu'on appelle table du bureau, pour les officiers des gardes du corps. Les gardes du corps seront aussi nourris comme à Choisy. Les dames nommées pour le voyage de Fontainebleau sont Mme la marquise de Pompadour, Mme d'Ecquevilly, Mme de Chateaurenaud et Mme de Baschy.

*Du jeudi* 12. — Nous avons appris par une lettre de mon frère, du 2, par un courrier qui a apporté la calotte à M. l'abbé de Bernis, que le cardinal Archinto étoit mort subitement; il étoit grand mangeur et avoit peu d'attention à ce qu'il mangeoit. Mme de Trivala craint qu'on n'ait traité une indigestion pour une apoplexie; Il avoit soixante-deux ans. C'est une grande perte; il étoit fort attaché à la France. M. l'évêque de Laon et nos deux cardinaux françois avoient regardé comme un grand avantage d'obtenir qu'il fût continué dans la place de secrétaire d'État. Le Pape, sur-le-champ, a fait une petite promotion; il a déclaré que le cardinal *in petto* qu'il avoit fait le 11 de septembre étoit le prélat Rezzonico, son neveu; il a nommé M. l'abbé de Bernis et M. Priuli, Vénitien.

Toute l'attention pour les opérations militaires étoit portée sur M. le prince de Soubise, qui s'étant avancé dans le pays de Hanovre depuis la victoire de M. le duc de Broglio à Sanderhausen, avoit été obligé de se re-



plier sur Cassel fort promptement, pour empêcher que la communication ne lui fût coupée avec cette place par les 18,000 hommes que le prince Ferdinand avoit détachés sous les ordres du général Oberg. Les deux armées étoient en présence, mais dans des positions difficiles à attaquer de part et d'autre ; M. de Contades, instruit de cette situation, a pris le parti d'envoyer sous les ordres de M. de Chevert environ 15,000 hommes avec une arrière-garde commandée par M. le duc de Fitz-James, pour couvrir la marche de M. de Chevert contre les inquiétudes que pourroient lui donner les troupes venant de Lipstadt, dont les ennemis sont maîtres. Toutes les précautions que la sagesse peut prendre ont été employées par M. de Contades; il a fait prendre du pain aux troupes pour un certain nombre de jours ; il a donné les instructions les plus claires à M. de Chevert et à M. de Fitz-James, a averti de tout M. de Soubise, à qui il a mandé que MM. de Chevert et de Fitz-James seroient à ses ordres, parce qu'il ne pouvoit savoir quel usage il voudroit faire de ce détachement. Sur la nouvelle de cette marche, le général Oberg et M. d'Isenbourg, qui s'étoient joints, ne se trouvant pas en sûreté entre nos deux corps d'armée, se sont retirés à 2 lieues en arrière, dans des bois où l'on croit qu'il est impossible de les attaquer.

*Du lundi* 16. — M. le prince de Rochefort, fils de M. le prince de Montauban, arriva hier à Fontainebleau, où étoit le Roi, avec la nouvelle d'une bataille gagnée par M. le prince de Soubise, près de Cassel, au lieu nommé Lutternberg.

*Du mercredi* 18. — M. de Conflans est arrivé aujourd'hui avec le détail de la bataille de Lutternberg. M. de Chevert avoit joint l'armée de M. le prince de Soubise. Le 8, les ennemis étoient campés auprès de Sanderhausen, lieu où ils ont été battus par M. le duc de Broglio, comme je l'ai déjà marqué. M. de Soubise fit avancer, le 9, M. de Chevert pour tourner les ennemis par

leur gauche. Le prince Xavier, qui s'est fort distingué dans cette action, marcha du même côté que M. de Chevert et sous ses ordres. M. de Broglio fut envoyé en même temps pour suivre les ennemis, qui, voyant M. de Soubise en bataille devant eux, avoient pris le parti de se retirer par une gorge de montagnes qui mène jusqu'à Munden. M. de Broglio avoit avec lui 6 pièces de canon. Les ennemis, se voyant au moment que leur arrière-garde alloit être écrasée, prirent le parti de faire revenir l'avant-garde qui étoit déjà dans la gorge des montagnes; ils se mirent en bataille sur une hauteur. M. de Fitz-James étoit à la droite du corps de M. le prince de Soubise et devoit attaquer le centre; mais il y avoit entre M. de Soubise et M. de Fitz-James et l'armée ennemie un vallon où passe un petit ruisseau. Toutes les troupes étoient à midi dans cette position, et on auroit commencé alors l'attaque si on n'avoit pas voulu que tout attaquât en même temps. Pour que M. de Fitz-James pût marcher en avant, il fallut ouvrir des passages dans le vallon; ce travail dura près de trois heures, et l'attaque ne put commencer qu'entre trois et quatre. Elle se fit avec beaucoup de vigueur et dura environ une heure et demie; les troupes saxonnes furent fort incommodées par une batterie des ennemis qui les tiroit de fort près; ils prirent le parti de monter sur la hauteur où étoit cette batterie, et la baïonnette au bout du fusil ils en chassèrent les ennemis; alors leur retraite dans les bois se fit en grand désordre. On leur prit deux drapeaux des troupes de Hesse et un étendard des troupes de Brunswick; on a pris aussi beaucoup de canons. Les troupes couchèrent sur le champ de bataille et on chanta le *Te Deum*. La retraite des ennemis fut si précipitée, que lorsque M. de Fitz-James arriva pour les attaquer, il les trouva en fuite, et M. de Soubise ne trouva plus personne devant lui.

M. l'abbé de Salabéry a remercié aujourd'hui pour la



place de conseiller d'État que le Roi lui a accordée sur la démission de M. le cardinal de Bernis. Il y avoit bien longtemps qu'il étoit conseiller au Parlement, où il a toujours été fort estimé. Il prend des lettres de vétérance.

On voit par les nouvelles du 12 septembre, de Lisbonne, que le roi de Portugal (1) a été saigné. On dit que c'est pour une chute dans laquelle on prétend qu'il s'est blessé au bras droit; mais on sait positivement que cette blessure est une balle, et qu'il a été tiré par deux assassins qui avoient chacun sept balles dans leur fusil. Cet événement singulier est arrivé à neuf heures du soir, le 1er septembre. Le roi de Portugal étoit sorti dans une petite voiture à deux mules, ouverte par devant; c'est la façon de voyager, dans Lisbonne, quand on ne veut pas faire mettre six chevaux ou six mules aux carrosses. La ville est si haute et si basse qu'on ne peut pas y aller à deux chevaux. On prétend que cette voiture n'étoit pas au Roi, mais à son premier valet de chambre. On fait différents raisonnements sur cette tragique et singulière aventure, mais on ne sait rien de certain sur ce qui peut en être la cause. On sait seulement que le roi de Portugal a été saigné plusieurs fois, et que, le 9, il déclara la Reine (2) régente. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est qu'on a eu des nouvelles du 18 septembre, et qu'on n'y dit pas un mot de cet événement. Il faut 25 jours pour avoir ici des nouvelles de Lisbonne par la poste.

*Du vendredi* 20. — M. l'abbé de Bouillé, nouvel évêque d'Autun, a prêté aujourd'hui serment entre les mains du Roi. Le Roi retourne dimanche 22 à Fontainebleau, pour jusqu'au dimanche 29; ce sera son second voyage.

(1) Joseph, né le 6 juin 1714, roi le 31 juillet 1750.

(2) Marie-Anne-Victoire d'Espagne, née le 31 mars 1718, mariée le 19 janvier 1729. Cette infante d'Espagne, qui avait dû être mariée à Louis XV, était venue en France et avait été renvoyée en Espagne par les intrigues de la marquise de Prie.

Le premier a été du mardi 10 au mardi 17; il n'y avoit, à ce premier voyage de dames, que Mme de Pompadour, Mme de Baschi et Mme de Chateaurenaud, mais en tout il y avoit 21 personnes à souper avec le Roi.

J'appris hier que M. de Massonès, ambassadeur d'Espagne ici, est parti de Paris ces jours-ci sans qu'on sache où il est allé; il est sorti de chez lui par la porte de derrière, a monté dans un carrosse avec son confesseur, qui est un jésuite, lequel étoit confesseur de feu M. de Pignatelli, son prédécesseur; il avoit avec lui dans son carrosse deux valets de chambre, et étoit suivi par deux hommes à cheval; il a chargé son secrétaire d'ambassade d'ouvrir toutes ses lettres. On dit qu'il est allé aux eaux de Pougues, près de Nevers; il est assez singulier qu'il en ait fait un mystère, et d'ailleurs la saison ne paroît guère favorable pour les eaux.

On ne voit point, par les nouvelles des armées de nos alliés, qu'ils fassent des progrès qui puissent donner lieu d'espérer la paix. On avoit cru que M. de Daun étant joint à l'armée de l'Empire, ce qui faisoit plus de 100,000 hommes, pourroit attaquer avec avantage le prince Henri, qui n'avoit que 26,000 hommes sous Dresde, et il a paru singulier que le projet d'attaque de ces deux armées ait été assez retardé pour que le roi de Prusse ait eu le temps d'arriver au secours de son frère avec 24,000 hommes. On pouvoit croire outre cela que ces deux corps réunis n'empêcheroient point les Autrichiens et l'armée de l'Empire de profiter de leur extrême supériorité; mais ils sont restés jusqu'à présent dans une espèce d'inaction; et quoique le point principal doive être de dégager Dresde, ce qui devenoit possible si on avoit obligé le roi de Prusse à se retirer, on n'a encore rien fait pour parvenir à ce but; il paroît, au contraire, que l'Impératrice, plus occupée de la Silésie que de tout autre objet, a destiné un autre corps de ses troupes, avec un renfort que M. Daun y a envoyé, pour faire le

siége de Neiss, place très-forte, et dont le siége peut fort bien durer trois mois si elle est bien défendue ; et quand même il seroit possible de faire cette conquête dans une saison aussi avancée, on en tireroit peu d'avantage pour l'objet principal. Les Suédois, de leur côté, n'avancent point, et il seroit bien difficile qu'ils fissent beaucoup de progrès, étant obligés de tirer leurs subsistances de Stralsund et laissant derrière eux une place aussi importante que Stettin. On jugeoit que les Russes, ayant peu d'obstacles devant eux, s'avanceroient jusqu'à Berlin ; mais on n'apprend point qu'ils profitent de leurs avantages, et quoique la Czarine paroisse bien déterminée à secourir puissamment son alliée l'Impératrice-Reine, et qu'on voie dans les gazettes un corps de 40,000 Russes qui s'avance pour renforcer le général Fermor, on ne voit point que toutes ces mesures conduisent à une fin décisive, et tant que le roi de Prusse conservera Stettin, Dresde et Magdebourg avec toutes ses places de Silésie, il ne faut pas se flatter qu'on l'obligera à faire la paix.

# EXTRAORDINAIRE.

## 1758.

**Le commandement de l'armée offert au maréchal de Belle-Isle. — Le maréchal de Belle-Isle nommé ministre de la guerre et retraite de M. de Paulmy. — Jalousie du duc de Richelieu contre le maréchal de Belle-Isle. — Caractère du maréchal d'Estrées. — De quoi le maréchal de Richelieu avait à se justifier à son retour. — Entrevue du maréchal avec Mme de Pompadour. — Ce que pense le maréchal de Belle-Isle sur les pillages du maréchal de Richelieu dans le Hanovre. — Observations sur la conduite coupable du maréchal de Richelieu pendant la campagne. — Combat et perte de Brême. — Mémoire justificatif du maréchal de Richelieu. — Grâces accordées à la famille de l'évêque d'Orléans. — Réconciliation des maréchaux de Richelieu et de Belle-Isle. — M. de Crémille. — Une promesse du Roi. — Indiscipline d'un général et faiblesse du Roi. — La Reine à Bellevue. — Efforts du maréchal de Belle-Isle pour rétablir l'ordre dans le militaire. — Indiscipline et révoltes des matelots; cause de ces révoltes. — Voleries aux Invalides et à l'armée. — Mme Duchatel. — MM. Crozat. — Anecdotes sur la Dauphine. — La convention Duras. — Retour du comte de Clermont.**

*Du 12 janvier, Dampierre.* — On trouvera ci-après l'extrait d'une lettre que je reçus avant-hier de Versailles.

On n'a rien oublié pour engager M. le maréchal de Belle-Isle à prendre le commandement de l'armée, les titres, le pouvoir sans bornes; tout a été refusé à cause de son âge et de sa santé; il trouve impossible de se charger d'un emploi aussi important et de ne pas voir par soi-même; cela lui est impossible. Cela est bien sage. D'ailleurs, si l'on croit que la correspondance soit utile, il offre de faire les premières démarches; mais je crois qu'elles seroient mal reçues ou bien que les procédés ne seroient pas sincères; on n'a pas encore pris de parti et l'embarras est grand.

*Du 1er mars, Versailles.* — On trouvera dans mon



journal, au 1er mars, le changement qui vient d'être fait dans le ministère de la guerre. M. de Paulmy, qui a une mauvaise santé, a donné sa démission. Le Roi a voulu que M. le maréchal de Belle-Isle se chargeât du département de la guerre; M. le maréchal de Belle-Isle a représenté à S. M. l'immensité du travail peu convenable à son âge, à sa santé et à ses autres occupations, ajoutant cependant qu'il étoit prêt d'obéir, mais qu'il lui étoit impossible d'entrer dans tous les détails et d'être chargé des signatures qui prennent beaucoup de temps. M. de Belle-Isle a ajouté à ses représentations au Roi ces mots : « Il auroit peut-être été à désirer que V. M. eût fait cet arrangement il y a six mois ; Elle sait combien ce qui regarde sa gloire et ses intérêts m'affecte par l'attachement que j'ai pour elle. Tout mon désir seroit que V. M. en fût affectée de même. »

M. de Belle-Isle ajouta plusieurs autres détails dont il voulut que le Roi fût instruit; mais ce fut en adressant la parole à Mme de Pompadour, qui étoit présente, et en disant toujours : « Il ne faut pas que le Roi sache telle et telle chose. »

C'est volontairement que M. de Paulmy a donné sa démission. Il est cependant vraisemblable qu'il savoit la disposition des esprits et qu'il se doutoit du changement que l'on voudroit faire; mais ce qui est certain, c'est que le moment de ce changement n'étoit pas arrivé, et on a même été fâché et étonné de la prompte détermination de M. de Paulmy. Dès qu'il sut la volonté du Roi pour M. le maréchal de Belle-Isle, il mena dès le lendemain chez lui tous les chefs de bureaux. On auroit désiré que cette démarche eût été retardée jusqu'à l'arrivée de M. de Crémille, sur qui le Roi a jeté les yeux pour travailler avec M. le maréchal de Belle-Isle, d'autant plus que M. le maréchal de Belle-Isle, ne pouvant entrer dans tous les détails, il a été nécessaire que M. de Paulmy continuât le travail afin que rien ne fût en souffrance.

*Du mardi 7 mars, Versailles.* — On peut juger que M. de Richelieu, à son arrivée, a été fort occupé d'avoir une conversation avec Mme de Pompadour. M. de Richelieu s'est déclaré ouvertement contre M. le maréchal de Belle-Isle. L'entrée de M. de Belle-Isle dans le conseil, la confiance dont le Roi l'honore, le choix de M. le maréchal d'Estrées pour aller commander l'armée, choix qué l'on a regardé avec raison comme l'ouvrage de M. de Belle-Isle, toutes ces différentes raisons ont excité la jalousie de M. de Richelieu.

M. le maréchal d'Estrées, qui n'a pas un certain liant et qui n'est pas capable de prévenance et d'attention jusqu'à un certain point, n'avoit pas apparemment recherché avec assez de soin l'amitié des gens qui devoient concourir avec lui à l'exécution des ordres du Roi. M. Paris Duverney, homme nécessaire par sa grande capacité et expérience, par rapport à la fourniture des subsistances de l'armée, a paru peu satisfait du choix de M. d'Estrées et s'est fort lié avec M. de Richelieu. L'arrangement pris pour rappeler M. d'Estrées, l'ordre est arrivé, comme il a été dit, immédiatement après la bataille d'Hastenbeck, époque singulière et remarquable. Les événements de la campagne, depuis l'arrivée de M. de Richelieu, n'ont pas eu le succès qu'on en pouvoit attendre; on croyoit qu'il profiteroit de la victoire d'Hastenbeck, et qu'il pousseroit les ennemis au moins jusqu'à Stade et peut-être même plus loin. Le défaut de subsistances l'a arrêté; la position des troupes a déplu ici. La prise deHarbourg sans être secouru suffisamment, la convention de Closter-Severn sans pouvoirs et à des conditions que le Roi ne pouvoit accepter, l'inobservation de cette convention, les événements qui en ont résulté, et par-dessus tout l'indiscipline dans les troupes, le pillage et les vexations énormes des officiers généraux et particuliers, et par conséquent les plaintes qui sont venues de tout le pays conquis : on voit que voilà une ample ma-

tière à un général pour se justifier auprès de son maître.

M. de Richelieu a donc demandé cette conversation à Mme de Pompadour. Il y trouva M. de Soubise, à qui il fit beaucoup d'amitiés, et étant entré seul dans le cabinet, Mme la marquise lui dit que ce n'étoit point à elle qu'il falloit expliquer tous les détails ; que s'il croyoit avoir de bonnes raisons à donner de sa conduite, c'étoit à M. de Belle-Isle à qui il falloit s'adresser, puisque le Roi l'avoit honoré de sa confiance pour ce qui regarde le militaire. Les choses en sont demeurées là. M. de Belle-Isle n'a point entendu parler de M. de Richelieu, et cela est fort aisé à croire, puisque M. de Richelieu avoit déclaré, en partant pour l'armée, qu'il ne prétendoit pas être, comme le maréchal d'Estrées, traité comme un écolier de M. de Belle-Isle, lui rendant compte de tout et n'agissant que par ses ordres. Malgré l'indisposition et l'aigreur de M. de Richelieu, M. de Belle-Isle a cru devoir lui faire donner quelques conseils. Il s'est adressé au prince de Beauvau, ami de M. de Richelieu, et lui a dit qu'il étoit prêt à entrer dans tous les éclaircissements, mais que si M. de Richelieu ne les jugeoit pas à propos, il devoit au moins prendre garde aux propos qu'il tiendroit; que l'affaire étoit grave et les plaintes du pays de Hanovre bien considérables, et que les suites de pareilles accusations méritoient de sa part l'attention la plus sérieuse; qu'il devoit, pour son honneur (1), désirer une justification publique, qui, étant appuyée sur des témoignages certains, pourroit être imprimée et mise dans les gazettes; que cette justification même étoit nécessaire pour la gloire du Roi et du nom françois.

On trouvera ci-après des observations sur la conduite du général de l'armée du Roi (2) en Allemagne, depuis

(1) Les soldats avaient flétri le maréchal de Richelieu du surnom de *Père la maraude*, pour la pratiquer lui-même et la laisser faire par les autres.

(2) Le maréchal de Richelieu.

le 2 d'août qu'il en a pris le commandement en chef.

Lorsqu'il a joint l'armée, Hameln avoit capitulé avec M. le maréchal d'Estrées ; un détachement de son armée étoit allé se rendre maître de Minden et de Nienbourg que les ennemis ont abandonné. Nous étions maîtres, à cette époque, de tout le cours du Weser jusqu'à Brême. La régence de Hanovre avoit député M. de Hardenberg pour se soumettre au maréchal d'Estrées. Il en étoit de même des villes de Brunswick et de Wolfenbuttel. M. le maréchal d'Estrées renvoya ces députés au nouveau général qui le remplaçoit. L'on étoit maître de toute la Hesse et de toutes les places qui en dépendent, de Marbourg, même de celles qui les avoisinent, telles que Gottingue, Northeim et autres châteaux. Le nouveau général étoit d'autant plus le maître de faire de bonnes dispositions, qu'outre la grande supériorité qu'avoit déjà le maréchal d'Estrées par le nombre et par le gain de la bataille d'Hastenbeck, il étoit suivi d'un renfort de 35 à 40,000 hommes; et il a eu à ses ordres, dans le courant du mois d'août, le pied d'environ 130,000 hommes, non compris le corps de M. de Soubise. Il n'a donc tenu qu'à lui de former le plan le plus solide, le plus glorieux aux armes du Roi et pour lui-même, n'ayant dans ce moment d'autre ennemi que M. le duc de Cumberland à la tête d'une armée d'environ 40,000 hommes, battue, déconcertée et composée de troupes les plus médiocres, excepté les 10,000 Hessois. Tout le pays entre le Weser, le Rhin et la Meuse étoit ou ami ou soumis. Nous occupions Embden ; Gueldres étoit aux abois, et s'est en effet rendu un mois après. Il n'étoit donc plus nécessaire que d'un très-médiocre nombre de troupes pour occuper les places principales et assurer les communications, qui eussent été bien libres et bien tranquilles, si on eût maintenu une exacte discipline, et que qui que ce soit n'eût rien exigé ni pris dans tous ces différents pays.

Le nouveau général eût dû, dès le premier moment, en formant son plan pour le reste de la campagne, quel qu'il fût :

1° Donner ses ordres pour former des magasins considérables de fourrages sur les bords du Rhin, à la tête de tous les chemins de communication qui peuvent conduire au Weser, dans la Hesse et dans le pays de........ qui sont à la droite de Marbourg et de la forêt du Hartz jusque sur Eisenach, etc. Il auroit vu qu'il y a un grand chemin qui mène d'Emmerich sur Osnabruk, Minden et Nienbourg; un autre qui mène de Wesel à Munster, et de Munster au Weser; un autre de Dusseldorf par le Sauerland à Paderborn; un autre de Cologne à Cassel; un autre partant d'Andernach sur Marbourg; un autre de Coblentz, qui se porte par le pays de Nassau, et par lequel on peut s'avancer plus à droite ou plus à gauche suivant les circonstances; et enfin un autre allant à Mayence et à Francfort.

Rien de si facile que de faire accommoder tous ces chemins pendant le mois d'août, en chargeant des officiers généraux dont il regorgeoit et des aides-maréchaux-des-logis, un pour chaque chemin, pour diriger le travail de plusieurs milliers de pionniers qu'il ne tenoit qu'à lui de faire commander à cet effet, sans que cet ouvrage eût surchargé ni molesté le pays, en les prenant de proche en proche, sans même qu'ils eussent découché de chez eux.

2° Cette multiplicité de chemins étant ainsi mise en état, rien de plus facile ni à si bon marché que d'avoir des foins et des avoines, par le Rhin et par la Meuse, pour arriver à ces débouchés; sans compter tous les fourrages et grains que l'on eût tirés de tous les différents pays qui bordent lesdits chemins, et qui en ont d'autres dans leur intérieur qui y aboutissent.

La quantité de voitures, quelque immense qu'elle fût, partagée sur une aussi grande quantité de contribua-





bles, n'eût point été onéreuse, parce que chacun n'eût eu que peu de chemin à faire; observant de remplir préalablement les formes vis-à-vis des différents souverains et seigneurs. Une grande partie eût concouru avec plaisir pour le bien de la cause commune; les autres, par la crainte et le respect dû aux armes du Roi, protecteur de la paix publique, encouragés surtout par le bon ordre, la règle et l'exacte discipline observés partout par les François; cette condition qui devroit marcher d'elle-même devant servir de fondement et d'appui à tout le reste de nos opérations.

3° En chargeant de toute cette manutention des officiers et commissaires actifs, intelligents et intègres, le nouveau général eût acquis la confiance de toute l'Allemagne, et eût formé, sans se détourner un instant de tous ses projets, des magasins immenses sur toute la rive gauche du Weser, de la Werra et de tout le pays jusqu'à Eisenach, qui lui assuroient une réssource pour tous les événements et pour ne pas se trouver obligé, à la fin de la campagne, de pousser plus loin que cette ligne aucune troupe de son armée, et, suivant les circonstances et les événements des mois de septembre et d'octobre, pouvoir tirer desdits magasins les quantités qui lui seroient nécessaires.

Lorsque le nouveau général s'est porté sur Hanovre, où il a séjourné pour faire toutes ses dispositions pour se porter en avant, il s'y est fait un gaspillage et une destruction de fourrages inexprimable. On y a consommé en trois semaines de temps, par le défaut d'ordre et d'attention, ce qui, avec du soin, eût nourri toute l'armée six semaines de plus dans l'automne.

Il eût fallu dès lors s'occuper à former de nouveaux magasins dans le pays intermédiaire entre l'Ocker, la Leine et le Weser, relativement au plan d'opérations qu'a dû projeter le général, et en user de même sur sa droite dans le haut de la Werra.



Lorsque le général a été maître du château d'Harbourg, de Brême, de Verden et autres postes, et que M. le duc de Cumberland a proposé la convention qui a été faite à Closter-Severn, le 8 septembre, le général n'a pas ignoré que cette proposition ne lui étoit faite que par les embarras de toute espèce où M. le duc de Cumberland se trouvoit réduit. Obligé de se soutenir au milieu des marais pour sa sûreté, un tiers de son armée étoit malade; il y avoit une méfiance respective entre les différents princes à qui les troupes de cette armée appartenoient; il y avoit un mécontentement réciproque entre les deux rois d'Angleterre et de Prusse ; fort peu de subsistances assurées et encore moins de moyens pour s'en pourvoir.

L'on ne parle point ici des omissions essentielles que le général a faites dans la rédaction de cette convention; elles ont été assez relevées et discutées par le ministère. Il falloit, du moins, dès que cette convention souffroit de nouvelles explications, commencer par faire sortir de l'armée d'observation les troupes de Brunswick et de Hesse, qui ne demandoient pas mieux et s'étoient déjà mises en marche, avant de faire aucune mention du désarmement. Ces troupes, une fois arrivées au milieu des nôtres, et en deçà de l'Aller, il n'y eût eu aucune difficulté pour celles de Brunswick, puisqu'on en étoit convenu à Vienne; celles de Hesse eussent été certainement moins à craindre une fois séparées du reste; le général avoit des troupes de reste pour les envelopper. Mais enfin cette première faute ayant été commise, le général en a commis une seconde inexcusable; car dès qu'il a vu que la convention souffroit des difficultés, bien loin de ralentir et de cesser, comme il a fait, toutes ses dispositions, il devoit au contraire se mettre plus en force, s'approvisionner en conséquence, et faire arriver sa grosse artillerie à Lunebourg, et même à Harbourg ou autres lieux, dont il a dû avoir connoissance; donner un terme préfixe et fort court à M. le duc de Cumberland pour l'exécution de la conven-

tion, lequel expiré, il n'y avoit qu'à recommencer et agir de vive force. Il est plus que moralement certain que ce prince en eût passé par où on vouloit, ne pouvant faire autrement. Le général auroit prévenu le malheureux événement du 5 novembre dont il sera parlé ci-après.

Le général de l'armée du Roi a reçu, dans le temps de la convention de Closter-Severn, une lettre de la main du Roi qui lui ordonne expressément d'envoyer à M. le prince de Soubise un renfort de 20 bataillons et 24 escadrons; il n'en a rien fait, et pour colorer sa désobéissance, il s'est porté avec presque toute son armée, sans aucune nécessité, à Halberstadt, et a commencé une première destruction de ses troupes par des marches forcées, toujours avec le même désordre, tant pour l'indiscipline que pour le pillage, et une consommation et gaspillage énormes de toutes les subsistances.

Il n'y avoit en deçà de Magdebourg qu'un corps de 9 à 10,000 hommes aux ordres du prince Ferdinand de Brunswick; il suffisoit donc de lui en opposer un supérieur ou double. Cette marche a été d'autant plus nuisible, que le général a abandonné par ce mouvement l'armée hanovrienne à sa discrétion et maîtresse de faire tout ce qu'elle auroit voulu jusqu'à Lunebourg et Hanovre, toute cette partie étant absolument dégarnie de troupes; et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'en se portant ainsi avec toutes ses forces à Halberstadt il n'a jamais eu l'intention de l'occuper (1).

(1) Pendant le long séjour que le général a fait à Halberstadt, sa détermination étant bien prise de n'y point demeurer et de ne point pousser un corps jusqu'à Bernbourg, il devoit donc s'occuper d'enlever par toutes sortes de voies et de moyens toutes les subsistances, grains et fourrages du pays de Magdebourg; se porter jusque sur cette place afin d'y tout manger, gaspiller et détruire, tandis qu'il feroit transporter derrière ce corps toutes les subsistances sur Brunswick et Wolfenbuttel, afin que quand il se retireroit il ne laissât plus rien dans tout le pays intermédiaire; et c'étoit même là le cas de détruire et brûler tout ce qu'il n'auroit pas pu emporter et consommer, afin de faire un désert de tout cet espace, et assu

Le général de l'armée du Roi, ayant tant fait que de venir en si grande force à Halberstadt, devoit du moins pousser un corps suffisant jusque sur Bernbourg. Le détachement qu'il avoit envoyé à M. de Soubise un mois trop tard, avoit donné le loisir au roi de Prusse de renforcer les troupes qu'il avoit en Saxe et en Thuringe.

M. de Soubise et M. le prince de Saxe-Hildburghausen avoient perdu l'occasion de marcher à Leipsick par le retardement du renfort ordonné au général de l'armée du Roi, et ce n'étoit plus qu'en poussant un corps considérable sur Bernbourg qu'on obligeoit le roi de Prusse à repasser l'Elbe et qu'on assuroit les opérations de l'armée combinée.

Enfin, pour mettre le comble, le général sépare son armée et commence la dispersion de ses troupes dès le 23 ou le 24 d'octobre, pour les renvoyer en quartiers d'hiver, et cela à 30, 40, 50 et plus de 60 lieues, comme si l'on étoit en plein armistice. Cette démarche si inconsidérée et si peu réfléchie a accumulé trois ou quatre inconvénients irréparables à la fois :

1° C'étoit dans le moment que le roi de Prusse réunissoit toutes ses troupes, et étoit dans la plus grande activité pour marcher contre l'armée combinée.

2° La convention n'étoit point signée, ni assurée, et rien n'a été plus capable d'en déterminer l'infraction, comme cela est en effet arrivé.

---

rer par cette sage et nécessaire précaution la tranquillité de ses quartiers.

Il falloit en même temps faire également consommer par toute sa cavalerie les fourrages de la Vieille-Marche, les plus à portée de l'Elbe, entre Magdebourg et Lunebourg; et en même temps faire transporter par toutes les voitures possibles tous les fourrages de la rive droite de l'Oeker, les plus éloignés, pour en former des magasins à la rive gauche, à Wolfenbuttel, Brunswick et autres quartiers, jusqu'à l'embouchure de l'Aller.

Le général, connoissant toute l'importance dont il étoit de conserver le château de Harbourg, auroit du moins dû l'approvisionner des choses essentielles qui y manquoient, au lieu qu'il a fallu après coup y en faire passer de Hambourg dont la plus grande partie a été prise.

3° Est-ce le moment de séparer une armée aussi prépondérante dans la cause commune, et la disperser à cet excès, quand vos principaux alliés sont dans le plus fort de leurs opérations? Les Autrichiens achevoient le siége de Schweidnitz et étoient obligés d'aller donner une bataille pour prendre Breslau.

4° Les Suédois s'avançoient dans la Poméranie, dans la confiance ou de recevoir un renfort de ce général, ou du moins une diversion efficace en s'approchant de l'Elbe.

Plus l'on réfléchit sur l'époque et les circonstances de cette séparation de l'armée, et moins il est possible de la comprendre et de pouvoir trouver aucune espèce d'excuse pour la pardonner, surtout quand on voit tous les malheurs irréparables qu'elle a occasionnés et les suites funestes qu'il y a à en craindre. Dans quelle perplexité une pareille manœuvre ne réduit-elle pas le Roi vis-à-vis de ses alliés, pour pouvoir leur donner une raison valable de cette démarche?

Après cette séparation si extraordinaire, le général de l'armée du Roi apprend les infractions commencées de la part des Hessois et Hanovriens; il commence à en être piqué, et sans réfléchir au peu de troupes qu'il s'est conservé, qu'il ne s'est ménagé aucun moyen, il passe l'Aller et marche à Lunebourg; il pousse des corps sur plusieurs colonnes en avant et jusques à 3 lieues de Harbourg, annonçant qu'il forcera bien les généraux de l'armée d'observation à tenir la convention ou qu'il les en fera repentir.

Il reçoit, le 28 novembre, une lettre de M. le prince Ferdinand, qui lui déclare qu'il va agir hostilement. Ce même jour le général envoie un renfort de 550 hommes dans le château d'Harbourg, et c'est le lendemain 29 qu'il se retire pour repasser l'Aller avec une précipitation honteuse et qui déshonore les armes du Roi. Car, faute d'aucune précaution, il laisse en différents endroits des petits magasins qu'il avoit commencé de former; il



omet d'ordonner que du moins on les brûle, et il en laisse un assez considérable dans Lunebourg et 200 malades à la merci de l'ennemi.

C'est dans cette circonstance qu'il se trouve obligé de faire revenir de 15 et 20 jours de marche, et même de Cassel et de toute la Hesse, des troupes qu'il a si mal à propos renvoyées à la fin d'octobre, et qui à peine ont eu le temps d'arriver dans leurs quartiers.

L'on peut juger de l'état de toutes ces troupes, dont une partie même ne put arriver à temps. Pendant l'attente, il a la mortification de voir l'ennemi le chasser des faubourgs de Zell, qui est son quartier général, et camper vis-à-vis de lui en front de bandière, avec une armée de plus de moitié inférieure, parce que le général n'a pas eu la prévoyance nécessaire. Il se trouve forcé, par cette attente, à consommer les subsistances les plus précieuses; et enfin quand une partie suffisante de ses troupes est arrivée, il est si lent dans ses dispositions qu'il donne le loisir au prince Ferdinand de se retirer; et il se trouve réduit, par son défaut de connoissances, à ne savoir quelle position prendre, et à retenir dans cette incertitude des troupes à qui il a déjà fait faire deux fois des marches et contre-marches inutiles. C'est dans cet état qu'il laisse le commandement d'une armée, dont il a détruit peut-être le tiers, sans avoir combattu un ennemi qui lui étoit inférieur de plus de moitié en nombre et infiniment en qualité, qu'il possède moins de pays que ne lui en avoit laissé son prédécesseur, et laisse le général qui lui succède dans le plus grand embarras où on ait jamais pu être, au milieu d'un pays dévasté, pillé et tellement révolté par les violences et les vexations tolérées, qui ont en quelque manière décomposé tout l'état militaire par l'anéantissement de toute discipline et de toute subordination.

Voilà, en substance et en raccourci, l'usage qu'a fait ce général intermédiaire d'une armée de 120,000 hommes,



des plus belles que le Roi ait jamais eues, pendant les six mois qu'il l'a commandée. Que l'on rapproche l'état où il l'a trouvée et les affaires le 2 d'août, et celui où il les laisse au commencement de février, et que l'on prononce sur les catastrophes les plus humiliantes et vraisemblablement les plus destructives qui doivent en résulter pendant cet hiver.

On trouvera ci-après la copie d'une lettre d'un homme fort instruit, au sujet de la retraite de Brême.

De Vechte, le 26 février.

La nuit du 23 au 24, M. de Saint-Germain reçut la nouvelle de la prise d'Hoya. Il avoit été attaqué, le même jour, 23, par un corps qu'on a dit fort de 5 à 6,000 hommes commandés par le prince héréditaire de Brunswick. On escarmoucha dès les dix heures du matin; à six heures du soir ils parurent vouloir attaquer le pont sérieusement. Mais quelque vive que fût leur attaque, il est vraisemblable qu'elle n'étoit faite de ce côté-là que pour y attirer nos forces et détourner notre attention de leur véritable objet, qui étoit le passage du Weser. Il est bien étonnant sans doute que le passage d'une rivière aussi considérable se soit pu faire sans aucune opposition de notre part, et même sans que nous en ayons eu le moindre vent. C'est cependant la plus exacte vérité. Tandis que les gardes lorraines, avec les 2 compagnies de grenadiers et les 2 piquets de Bretagne, soutenoient vigoureusement l'attaque du pont, où M. de Chabot avoit fait faire la veille un retranchement de palissades qui en embarrassoit toute la tête, les ennemis, qui avoient passé la rivière à 1 lieue au-dessous d'Hoya, débouchèrent en colonnes par deux différentes rues et nous prirent à revers. Notre défense ainsi partagée ne fut pas de longue durée; nous nous repliâmes aussitôt dans une espèce de vieux château qui occupe la rive droite du Weser, et nous rappelâmes pour capituler. Il étoit alors environ onze heures du soir. M. de Chabot a obtenu les honneurs de la guerre, et bien lui en a pris d'avoir affaire au jeune prince de Brunswick; car le général hanovrien qui étoit avec lui et qui arriva une demi-heure après la signature des articles, vouloit qu'on nous passât au fil de l'épée pour venger l'incendie de quelques maisons qui étoient sur la rive droite du Weser et qui auroient beaucoup nui à la défense du pont. On fait monter notre perte à 300 hommes; celle des ennemis est à peu près égale.

M. de Saint-Germain, ayant reçu cette nouvelle dans la nuit, prit le parti d'abandonner Brême, ce qu'il fit le 24 à midi, pour venir



coucher à Bessum (1), où, revenant de Hanovre, je le trouvai avec son quartier général. Ce ne fut pas sans une extrême surprise; j'aurois souhaité qu'on eût pris une résolution plus vigoureuse, qu'on eût rassemblé tout ce que nous avons de troupes de ce côté-ci, en y joignant la garnison de Brême, et qu'on eût marché sur Hoya pour le reprendre. Je fis à cet effet mes représentations, mais fort inutilement. Nous vînmes hier à Wildeshausen et aujourd'hui à Vechte, d'où nous marchons demain à Damme en tirant sur Minden pour donner la main à M. le comte de Clermont, qui doit diriger sa retraite sur cette ville. Jusqu'à présent, nous n'avons pas été suivis. A l'égard des équipages, outre la précipitation singulière avec laquelle on est sorti de Brême, qui a obligé force gens d'y laisser quantité d'effets, il faut s'attendre que la difficulté des chemins, qui est incroyable, rendra cette retraite presque impossible pour plusieurs : en tout cas s'ils échappent à l'ennemi, je les tiens pour prédestinés s'ils évitent le pillage des nôtres. Je ne puis vous exprimer à quel point sont portés l'indiscipline et le brigandage. Plusieurs chariots restés en arrière, entr'autres celui de Lelez le commissaire, ont été entièrement pillés par 2 ou 300 maraudeurs, qui forment une arrière-garde aussi dangereuse pour nous qu'inutile contre nos ennemis. Je supprime les réflexions; elles seroient trop longues.

*Extrait d'une lettre d'Osnabrück, du* 6 *mars* 1758.

Nous apprendrons peut-être que de faire occuper à une armée cent lieues de pays pendant l'hiver occasionne souvent sa destruction. Après la montre de Zell (2), si on eût mis le Weser devant soi, ceci n'arriveroit pas. Ceci complète les obligations que cette armée a à M. le Maréchal. Nous laissons à messieurs les Hanövriens des hôpitaux bien garnis, et ce mouvement coûtera bien cher au Roi et à ses troupes.

On trouvera dans mon journal que M. de Richelieu a fait une seconde visite à M. le maréchal de Belle-Isle, dans laquelle il lui a remis le double d'un mémoire présenté au Roi. C'est celui dont il lui avoit parlé dans la première visite; ce mémoire n'est fait que pour prouver que la position des troupes ordonnée par M. de Riche-

(1) Ou Bassum.

(2) Après la revue ou l'inspection faite à Zell.

lieu étoit à l'abri de tout inconvénient, et même avantageuse; on en trouvera la copie ci-après (1).

Les troupes établies dans les quartiers d'hiver reconnus entre l'Ocker et le Weser, l'Aller et le Hartz formoient un corps de 100 bataillons et de 80 escadrons que je pouvois porter, suivant les circonstances, en moins de 4 ou 5 jours, à la droite, à la gauche ou au centre; il falloit moins de temps encore pour en rassembler seulement une partie suffisante et s'opposer à l'entreprise que les ennemis viennent de faire.

Les positions reconnues à la droite étoient celle de Borgdorf entre le haut Ocker et Goslar; celle d'Ellershausen entre Goslar, le Hartz et la haute Leine. Ces deux emplacements étoient préparés par un corps de 30 ou 40 bataillons et de 30 escadrons, qui suffisoient pour les soutenir contre une armée fort supérieure.

J'avois pris les mêmes précautions pour le centre, en mettant Brunswick et Wolfenbuttel dans le meilleur état de défense. Il falloit nécessairement tout l'appareil d'un siége et du temps pour prendre ces places.

J'avois préparé, en arrière, les positions de Peina et d'Hupen (2) en avant d'Hildesheim. On pouvoit y placer 30 ou 40 bataillons qui auroient arrêté une armée beaucoup plus nombreuse, tant par l'avantage du terrain que par les précautions que j'avois prises d'y faire des redoutes, des abattis et des approvisionnements. J'ajouterai encore que les positions que je viens de désigner avoient été approuvées par M. de Crémille, et que M. le comte de Clermont a trouvé celle d'Hupen si bonne qu'il la fait occuper. En quoi il a été fort approuvé ici, où l'on a cru qu'il se détermineroit à soutenir également les autres dès qu'il les connoîtroit. Il paroît que ce qu'on lui a mandé n'a pu lui laisser aucun doute sur le désir qu'on avoit de le voir tenir dans les positions reconnues. Celle d'Hupen lui donnoit la facilité de faire, dans son centre et sur sa gauche, tous les mouvements qu'auroient exigés les circonstances et qui auroient pu déconcerter les projets de l'ennemi.

La gauche présentoit plusieurs positions, comme celles de Nienbourg Neustadt, Bisendorf, Burgdorf et Hanovre, dans lesquelles je pouvois rassembler plus ou moins de troupes, suivant le plus ou le moins

(1) On remarquera que ce mémoire, œuvre d'un militaire peu intelligent, ne répond pas à une seule des accusations auxquelles il fallait répondre pour sauver l'honneur, comme disait le maréchal de Belle-Isle.

(2) Peut-être Upener. Les noms géographiques de ce mémoire sont fort mal écrits, et plusieurs ne se retrouvent sur aucune carte.



d'inquiétude que les ennemis auroient pu me donner sur l'Ocker et sur le Hartz.

Toutes ces précautions acquéroient encore plus de solidité par l'occupation de Brême, qui couvroit toute la gauche des quartiers d'hiver, et qui n'auroit pu jamais être inquiété si j'avois eu le temps de faire exécuter les premiers ordres que j'avois donnés à M. le duc de Broglio, de chasser les ennemis de Burkdamm sur la Wumme avant qu'ils y fussent en forces. M. de Broglio pensa que les troupes qu'il avoit étoient trop fatiguées pour exécuter sur-le-champ cette opération, et crut devoir au moins suspendre la marche de celles qui étoient en mouvement pour aller le renforcer. J'envoyai sa lettre originale à M. de Paulmy et lui mandai que je laissois à M. le comte de Clermont, dont je venois d'apprendre la prochaine arrivée, et à M. le duc de Broglio l'examen de ce qu'il y avoit à faire de mieux; mais je sentois que si les ennemis nous obligeoient à lever nos quartiers, les troupes seroient bien plus fatiguées, et bien plus désagréablement, qu'elles ne pouvoient l'être par les mouvements qui eussent empêché [les ennemis] de nous inquiéter.

Un moyen sûr de prévenir leurs desseins, ou du moins d'en être averti longtemps à l'avance, étoit d'attaquer toutes les têtes de troupes qui paroîtroient sur la Wumme et à Halberstadt, ce qui étoit très-facile, et ce qui eût certainement réussi. Cela me paroît évident, et je ne répéterai pas ici les raisons pour lesquelles M. le duc de Broglio se défendoit de penser comme moi sur l'importance de cet objet.

Dans le projet de défensive des quartiers d'hiver, toute la gauche, le long de l'Aller, depuis Brême jusqu'à Gyfhorn, devoit être attaquée sans succès :

1° Parce que la possession de Brême donnoit une protection sûre à toute la rive droite de l'Aller depuis le Weser jusqu'à la Leine;

2° Par la disette de fourrages, dont je m'étois assuré à 10 ou 12 lieues en delà de cette rivière;

3° Par la solidité des positions de Nienbourg, Neustadt, Bisendorf, Burgdorf et Hanovre, qui pouvoient, quelque supérieur que fût l'ennemi, l'arrêter assez de temps pour faire échouer tous ses projets, même sans action, puisqu'il eût manqué totalement de subsistances.

Toutes les dispositions relatives à l'occupation de ces postes avoient été projetées avant que M. de Crémille quittât l'armée, et remises à M. de Villemur en présence de M. de Monteynard, avant que je partisse d'Hanovre. Tous les ordres étoient prêts; il n'y avoit que les dates à remplir au moment où les mouvements des ennemis auroient obligé de se porter dans les places ci-dessus.

On voudroit en vain objecter que le défaut de subsistances a fait



abandonner l'entre deux de l'Ocker et de la Leine. Non-seulement tous les postes dont on a parlé étoient approvisionnés, mais l'évêché d'Hildesheim est encore plein de fourrages, et l'on verra, par la perte de plus de 60,000 sacs de grains dont le munitionnaire peut rendre compte et par les ressources que trouveront les ennemis pour se porter en avant, que ce prétexte de retraite seroit absolument illusoire si l'on prétendoit s'en servir.

En vain diroit-on aussi que le défaut de moyens pour conduire ces subsistances empêchoit de pouvoir y compter si l'on eût porté les troupes en avant. J'avois conservé une quantité de chevaux de caissons plus que suffisante et tout prêts pour ces opérations. Les Srs de Bourgade et de Peyne ne nieront sûrement pas que tous nos moyens de subsister ne fussent bien établis. Les ennemis seuls auroient été dans l'impossibilité de vivre, si nous eussions gardé nos positions et si nous n'eussions pas perdu tous nos avantages en voulant les combattre.

Ce qu'on dira de la foiblesse de l'armée n'est plus plausible, car quelque diminution qu'on veuille supposer dans les bataillons et escadrons, il est incontestable que le nombre de troupes qu'on pouvoit rassembler en 4 ou 5 jours eût fait un corps de 40,000 hommes, et que celui des ennemis qui a précipité notre marche rétrograde n'étoit pas de plus de 20,000 hommes.

Il n'est pas moins constaté que les corps qui ont agi sur le bas Weser et sur le haut Ocker étoient à 30 lieues l'un de l'autre, et conséquemment hors d'état de s'entre-soutenir.

J'ajouterai à toutes les vérités que je viens d'avancer, et que personne n'osera contredire par écrit, que j'avois singulièrement prévu le mouvement que les ennemis viennent d'exécuter. Toutes les dispositions que j'avois faites avant mon départ existent et prouvent que l'attaque sur l'Aller par le flanc gauche des quartiers étoit non-seulement la moins à craindre, mais la plus à désirer, pour la facilité qu'elle donnoit de procurer aux armes du Roi une action avantageuse, avec des troupes contre lesquelles il ne faut que de la constance et de la fermeté.

Il est même plus que vraisemblable, comme je l'ai fait voir, que les ennemis n'auroient jamais osé tenter une entreprise dans laquelle leurs troupes devoient nécessairement être détruites en entier, si nous n'eussions pas divulgué nos dispositions de retraite sur le premier bruit de leur marche. On a vu par la lettre du prince Ferdinand au roi de Prusse, interceptée vers le milieu du mois dernier, et dont il est venu des copies par la Hollande et par Bruxelles, combien ce prince appréhendoit que je marchasse à lui. Il y déclaroit que ne se croyant pas en état de me résister, il étoit résolu, au premier mouvement que je ferois, à repasser l'Elbe ou à se retirer sous Stade, de façon que si nous eussions aussi peu ménagé nos troupes que les ennemis ont peu



épargné les leurs, et que si les ordres que j'ai donnés eussent été suivis, comme M. de Villemur s'en étoit chargé, non-seulement nous aurions gardé nos conquêtes, mais en outre nous nous serions rendus maîtres de tout le pays jusqu'à l'Elbe.

Toutes les dispositions ci-dessus étoient connues de M. de Crémille, qui ne niera aucun des faits que j'avance. Il savoit très-bien que non-seulement il y avoit des fourrages en quantité suffisante pour les troupes qu'il eût été nécessaire de porter dans les positions préparées, mais encore que l'évêché d'Hildesheim pouvoit en fournir pour des mouvements plus considérables sur l'ennemi, si l'on eût jugé à propos d'en faire. Il savoit aussi que chaque régiment partant de ses quartiers pouvoit en porter pour quatre jours, ce qui eût suffi pour le coup de main qu'on eût pu avoir à faire.

Il est sûr que M. de Crémille ne contredira rien de ce que j'avance ici.

*Du dimanche, 9 avril, à Versailles.* — Les grâces que le Roi a accordées à M. l'évêque d'Orléans et à sa famille sont calculées avec malignité par ceux qui n'aiment pas ce prélat; et l'on compte qu'elles vont au moins à 190,000 livres de rentes : 1° l'abbaye de Saint-Vandrille, ensuite l'évêché d'Orléans, l'abbaye d'Ainay à un de ses frères, sur quoi 8,000 livres de pension pour d'autres frères, une pension de 25,000 livres à sa sœur qui a épousé M. de de la Régnières, mariage qui a procuré aussi des avantages à M. de la Régnières; 12,000 livres de pension à une autre sœur qui n'est point mariée.

J'ai déjà marqué, dans mon journal, le raccommodement de M. le maréchal de Richelieu avec M. le maréchal de Belle-Isle. Depuis ce temps, les visites de M. de Richelieu à M. de Belle-Isle ont été presque tous les deux jours. M. de Richelieu a sollicité avec empressement d'aller commander dans son gouvernement de Guyenne, et l'a enfin obtenu avec des patentes pareilles à celles qu'il avoit pour aller commander l'armée du Bas-Rhin. On ne peut s'empêcher d'être extrêmement étonné de cette vivacité de M. de Richelieu pour M. de Belle-Isle, après ce qu'on a vu et entendu. M. d'Aiguillon, comme je l'ai déjà marqué, a été le plus empressé à procurer ce raccommo-

dement; il est parent et ami de M. de Richelieu, et d'un autre côté il est aimé et estimé de M. le maréchal de Belle-Isle depuis longtemps, et se trouvoit fort embarrassé entre eux dans les termes où ils en étoient.

On trouvera dans mon journal l'arrangement enfin décidé pour M. de Crémille. Un détail que j'ignorois sur M. de Crémille, c'est qu'il étoit écuyer de quartier du Roi, avec des talents naturels pour la guerre et surtout pour les fonctions de maréchal-des-logis de l'armée, talents que l'expérience a encore augmentés. Ce sont ces talents assurément qui ont contribué à son avancement, et l'on peut dire à sa fortune, mais il avoit besoin d'être connu et mis en usage, et c'est une obligation qu'il a à M. d'Argenson. M. de Crémille a de l'esprit et a travaillé aussi pour lui-même; et dans le temps que M. d'Argenson étoit en place, il avoit dès lors des audiences particulières de M^me^ de Pompadour. Enfin il est parvenu à être lieutenant général, cordon rouge et directeur général, adjoint à M. de Paulmy. Il a actuellement des lettres patentes du Roi pour faire les signatures qu'on appelle en commandement, et beaucoup de bienfaits du Roi.

On trouvera aussi dans mon journal que M. de Graville, qui commandoit en Roussillon, en est revenu, et que M. de Mailly-d'Haucourt a été envoyé en sa place. Il passe pour constant que c'est par une volonté décidée du Roi, et même sur un ordre à M. le maréchal de Belle-Isle, que ce changement a été fait, et que M. de Belle-Isle avoit pris la liberté de représenter au Roi que M. de Graville, s'étoit si bien conduit en Roussillon, et s'y étoit occupé avec tant de succès à rétablir toutes choses, qu'il étoit de l'intérêt de son service de l'y laisser; mais le Roi dit qu'il l'avoit promis à M. de Mailly.

*Du mardi 9 mai, Versailles.* — Il y a environ quinze jours ou trois semaines que M. de Fronsac arriva de l'armée. M. de Richelieu fut extrêmement en colère contre lui et lui ordonna de repartir sur-le-champ; cependant il se



radoucit et lui permit d'aller à la campagne, à condition qu'il ne se montreroit point. Cet ordre ne fut pas suivi bien exactement par M. de Fronsac. Malgré tout cela, il eut enfin la permission de venir ici. On crut que le Roi ne lui diroit rien pour lui marquer son mécontentement, mais ce fut tout le contraire ; le Roi le reçut très-bien et lui dit : « Je suis fort aise de vous voir; vous souperez ce soir avec moi. » C'est assurément une grande marque de bonté, mais la sévérité du maître est quelquefois nécessaire, surtout lorsqu'il est question de rétablir une discipline trop mal observée.

La Reine alla hier se promener à Bellevue; c'étoit la première fois depuis que le Roi a acheté cette maison. Elle entra dans le jardin, et alla voir des bosquets entourés de treillages et garnis de lilas; il y en a plusieurs qui sont dans la partie du jardin du côté de Meudon. Il y en eut un entre autres où l'inspecteur dit à la Reine : « C'étoit ici le bosquet de l'amour, présentement c'est celui de l'amitié. » Il vouloit apparemment expliquer la différence de la statue qui est au milieu de ce bosquet (1), mais le propos n'en est pas moins remarquable.

*Du jeudi*, 18 *mai*. — Les représentations qu'on a faites sur la promotion ne paroissent point faire aucune impression sur M. le maréchal de Belle-Isle. Il a su que Mgr le Dauphin avoit été supplié de lui parler pour un de ses menins; il a dit à Mgr le Dauphin les raisons qui avoient déterminé à faire la promotion telle qu'elle est, et lui a représenté en même temps qu'il n'y avoit personne dans l'État qui eût plus d'intérêt que lui à ne pas autoriser par ses demandes des plaintes contre les volontés du Roi, ni donner occasion à des changements qui seroient réputés foiblesse dans le gouvernement;

(1) C'était la statue de Mme de Pompadour, exécutée en 1753 par Pigalle, et qui se trouve aujourd'hui dans le parc de Bagatelle appartenant à M. le marquis d'Hertford.

ajoutant qu'il étoit plus essentiel que jamais d'entretenir une subordination trop négligée et dont les suites ne pourroient être que très-dangereuses, comme on ne l'avoit que trop éprouvé dans la dernière campagne. M. le maréchal de Belle-Isle a eu aussi des représentations d'une dame de Mesdames, qui est vive, et qui, peu contente des raisons qu'il lui expliquoit avec politesse, lui parla dans des termes peu mesurés. M. de Belle-Isle, sans se fâcher, lui dit qu'ayant l'honneur d'être ministre du Roi et chargé de ses ordres, c'étoit au Roi même qu'elle manquoit en se servant des termes qu'il venoit d'entendre; que s'il faisoit son devoir, il en rendroit compte au Roi; mais qu'il espéroit qu'elle ne le mettroit pas dans cette nécessité. Cette dame sentit qu'elle avoit été trop loin, elle changea de ton, le pria de n'en point parler, et lui fit des excuses.

*Du jeudi 8 juin, Versailles.* — On trouvera dans mon journal la prise de M. Duquesne avec deux des trois vaisseaux qu'il commandoit, *l'Oriflamme* et *l'Orphée*. M. Duquesne a envoyé une relation de cette affaire. On y voit que les matelots de son équipage se soulevèrent et refusèrent absolument de faire aucun service. Il usa d'autorité et en fit exécuter quatre ou cinq des plus mutins. Cette punition n'eut aucun effet; ils protestèrent tous qu'ils aimoient mieux mourir que de faire leur devoir, disant pour raison qu'on ne les payoit point. Le même esprit de révolte règne encore actuellement à Toulon; les commandants des vaisseaux qui sont en rade sont obligés de faire tirer sur les matelots qui se sauvent à la nage pour déserter. Le matelot ne meurt pas de faim quand il est embarqué; on vient même d'augmenter son traitement, car on ne leur donnoit par mois que depuis 9 livres jusqu'à 15 livres, et actuellement la moindre paie est de 15 livres et la plus forte de 18; mais ces matelots, pour la plupart, ont femme et enfants, et ne peuvent songer qu'avec horreur à l'affreuse misère



où ils les laissent lorsqu'ils ne peuvent leur donner d'argent sur ce qui leur est dû, et on prétend qu'il leur est dû 5 millions. Ce qui est dû pour la marine en total monte actuellement à 40 millions.

La disgrâce de M. de Maillebois a donné occasion d'examiner ce qui s'est passé dans le dépôt des Invalides. Le premier commis s'est trouvé en faute ; il est accusé de grandes malversations et est actuellement en fuite.

On examine aussi actuellement ce qui s'est passé par rapport aux payements faits à l'armée. Il y a eu des plaintes contre ceux qui étoient chargés de faire les payements ; on a allégué contre eux que le changement des monnoies leur avoit valu beaucoup ; ils ont prétendu se justifier par le détail des sommes et des espèces qui leur ont été remises. M. de Montmartel, par l'ordre duquel ces remises ont été faites, a prouvé, par un mémoire détaillé, que depuis le 1er avril 1757 jusqu'au 15 décembre de la même année, il a fait remettre 16,074,640 livres ; il a détaillé les dates de ces différents payements et les espèces dans lesquelles ils ont été faits. On a conduit au château de Vincennes deux des principaux accusés sur cette matière. On trouvera ci-après l'extrait du mémoire de M. de Montmartel.

*Bordereau des traites tirées par M. de Montmartel sur MM. Meinerzhagen* [sic] *de Cologne, ses correspondants, qui les ont acquittées.*

| SOMMES DES TRAITES. | ÉCHÉANCES. |
|---|---|
| 150,000 liv. » s. | 1er avril 1757. |
| 300,000 » | idem. |
| 500,000 » | 25 dudit. |
| 400,000 » | 5 mai. |
| 500,000 » | idem. |
| 500,000 » | 15 dudit. |
| 371,000 » | idem. |
| 900,000 » | 25 dudit. |
| 3,621,000 » | |

| | | |
|---|---|---|
| 3,621,000 liv. » s. (*report*) | | |
| 850,000 | » | 15 juin. |
| 345,455 | » | idem. |
| 574,440 | » | 25 dudit. |
| 519,332 | » | 30 dudit. |
| 900,000 | » | 15 juillet. |
| 400,000 | » | 20 dudit. |
| 300,000 | » | 25 dudit. |
| 519,332 | » | 30 dudit. |
| 400,604 | 11 | 10 août. |
| 900,000 | » | 20 dudit. |
| 319,332 | » | 30 dudit. |
| 1,050,000 | » | 20 septembre. |
| 1,000,000 | » | 10 octobre. |
| 539,731 | » | 25 dudit. |
| 1,045,000 | » | 10 novembre. |
| 453,750 | » | 25 novembre. |
| 250,000 | » | 30 dudit. |
| 462,000 | » | idem. |
| 304,664 | » | 15 décembre. |
| 1,320,000 | » | 10 dudit. |
| 16,074,640 liv. | 11 s. | |

*Les espèces détaillées en l'acquit sont :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les écus neufs à | 6 l. | | |
| Les écus de | 6 | | |
| Les carolins de | 24 | | |
| Les louis d'or neufs à | 24 | | |
| Les vieux à | 19 | | |
| Les ducats à | 11 | 2 s. | |
| Les pistoles de Lunebourg à | 19 | 10 | |
| Les carolins à | 24 | 3 | |
| Les pistoles de Prusse à | 19 | 12 | |
| Les ducats à | 10 | 17 | 6 d. |
| Les louis vieux à | 19 | 10 | |
| Les carolins à | 24 | 3 | |
| Les louis au soleil à | 23 | 18 | |
| Les souverains d'or à | 33 | | |
| Les pistoles d'Espagne à | 19 | 12 | |
| Les Noailles à | 36 | | |
| Les guinées à | 24 | | |
| Les max d'or à | 16 | 12 | |

*Copie d'une des lettres de change tirées par M. de Montmartel sur MM. Meinerzhagen, ses correspondants, avec les endossements et acquits étant au dos.*

A Paris, le 28 mars 1757. — Pour liv. 500,000. — Je payerai au 25 avril prochain, chez MM. Meinerzhagen, à Cologne, à l'ordre de M. de Villette, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, cinq cent mille livres, valeur reçue de mondit Sr suivant l'avis de.....

Pour cinq cent mille livres. Signé PARIS DE MONTMARTEL.

A Messieurs

Messieurs de Meinerzhagen,

*A Cologne.*

Au dos est écrit :

Payé à l'ordre de M. de Mauvillain, trésorier de l'armée du Bas-Rhin, valeur en compte ; à Paris, ce 2 avril 1757. Signé DE VILLETTE.

Au-dessous :

| | | |
|---|---|---|
| Reçu en 72,001 1/2 écus neufs à L. C. . . . . | 432,009 | livres. |
| En. . . . 381 1/2 louis neufs à 24 livres. . . | 9,156 | — |
| En ordonnances de M. de Lucé et effets payés pour mon compte. . . . . . . . . . . . . . . | 58,835 | — |
| Somme totale. | 500,000 | — |

Signé DE MAUVILLAIN.

Au-dessous est encore écrit :

Laquelle somme, en espèces et effets, a été remise en mes mains au nom et pour M. de Mauvillain, à Cologne, le 20 avril 1757.

Signé : SAULY, commis de l'extraordinaire des guerres.

*Nota*. Toutes les autres lettres sont dans la même forme que celle ci-dessus, et les acquits bien détaillés.

*Du jeudi*, 13 *juillet*. — On trouvera dans mon journal la mort de Mme du Châtel. Elle étoit fille aînée de M. de Gouffier, tué à Ramillies, et de Mlle de Luynes (1). Mme du Châtel a pour frère M. le marquis de Gouffier d'Heilly, retiré du service, et qui a été mestre de camp du régiment de Condé-Cavalerie, et pour sœur Mme la comtesse

(1) Catherine-Angélique d'Albert de Luynes, fille de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et d'Anne de Rohan, sa seconde femme.

de Gouffier. Ils sont de la branche de Gouffier-Braseux ou d'Heilly, descendante de celle de Thois. M. le marquis de Gouffier, frère de Mme du Châtel, a épousé Mlle Phélypeaux d'Outreville, dont il a eu des enfants. Mme la comtesse de Gouffier, sœur de Mme du Châtel, avoit épousé en premières noces un M. Colbert de Saint-Mars, et en secondes noces elle a épousé son cousin, le comte de Gouffier, qui est mort en 1754 sans enfants. Il avoit épousé en premières noces une autre demoiselle de son nom dont il n'a point non plus laissé d'enfants.

MM. Crozat, frères, fils ou neveux, dit-on, d'un bedeau, porteur de clochette et donneur d'eau bénite à Saint-Eustache, étoient : l'aîné, surnommé *le Riche*, receveur général des finances à Bordeaux. Sa grande fortune venoit de ses possessions en Amérique ; il avoit gagné son bien sur mer et acheté le Mississipi ; enfin il avoit eu la charge de grand trésorier des ordres du Roi. Son frère, *le Pauvre*, étoit trésorier général du Clergé ; celui-ci n'a point laissé d'enfants. Parmi ceux qu'a laissés *le Riche*, il y a Mme la comtesse d'Évreux, mariée en 1707, qui est morte sans enfants. C'est à l'occasion de son mariage qu'on fit une chanson sur les oncles de M. le comte d'Évreux et de sa femme, qui disoit : *L'un est doyen des cardinaux* (le cardinal de Bouillon) *et l'autre doyen des bedeaux.*

Mme Crozat, la Riche, étoit fille de M. le Gendre, fermier général; elle avoit pour père M. le Gendre, fermier général, qui s'est ruiné à chercher la pierre philosophale, et pour frère un abbé le Gendre qui étoit un original et qui a fait quelques chansons. Elle avoit pour sœurs Mme Doublet, qui vit encore, veuve d'un secrétaire des commandements de M. le Régent, et Mme la présidente Durey de Vieuxcourt, mère de M. le président de Mainières et de feu Mme la présidente d'Aligre et de feu Mme Hérault, première femme du lieutenant de police; enfin la troisième sœur de Mme Crozat étoit Mme Bose, femme du procureur général de la cour

des aides et mère de Mme du Guesclin et de Mme Talhouet de Souscarrière, dont le mari, ci-devant maître des requêtes, est enfermé à Pierre-Encise.

*Du mardi*, 18 *juillet*. — M. l'archevêque de Lyon (Montazet) étoit aumônier du Roi lorsque Mme la Dauphine d'aujourd'hui vint en France; il fut envoyé au-devant d'elle ; il m'a conté des détails sur ce voyage qui méritent d'être remarqués.

Lorsque Mme la Dauphine arriva à Troyes (1), les écoliers lui donnèrent une pastorale dont ils avoient fait imprimer plusieurs exemplaires. On avoit rassemblé dans cette pastorale tout ce qu'on croyoit pouvoir servir à l'éloge de Mme la Dauphine : ses talents, sa science, son caractère; elle avoit fait un petit ouvrage dont il étoit parlé. Ces exemplaires furent distribués dans la maison de Mme la Dauphine. Mme la Dauphine, ayant écouté cette pastorale avec attention, fit réflexion que toutes ces louanges pouvoient être mal placées et lui donner une réputation de savante et d'auteur, qu'elle ne vouloit point avoir, et sans consulter personne de ce qui étoit auprès d'elle, elle redemanda à chacun ces exemplaires et les fit jeter au feu. M. l'archevêque de Lyon n'avoit pas fait attention à ces différents endroits en entendant la pastorale; le parti que prit Mme la Dauphine lui donna la curiosité de voir l'exemplaire de Mme de Lauraguais, qui fut emporté chez elle et qui ne fut point brûlé, et il reconnut que Mme la Dauphine avoit eu raison.

Mme la Dauphine recevoit avec beaucoup de marques de bonté tous ceux qui avoient l'honneur de lui faire leur cour; elle paroissoit satisfaite de l'empressement des peuples; elle avoit un regard touchant et expressif dont elle a fait peu d'usage depuis qu'elle est arrivée. Il paroît certain qu'elle a été avertie que ces regards pouvoient faire trop d'impression et déplaire à

(1) Le 4 février 1747.



Mgr le Dauphin. Étant à Troyes, on lui avoit préparé à souper dans une assez grande pièce, et la foule du peuple étoit incroyable. Mme la Dauphine s'étant mise à table avec ses dames, on apporta pendant le souper une lettre à Mme de Brancas; cette lettre étoit de Mgr le Dauphin. Mme de Brancas crut ne pouvoir la décacheter trop promptement; c'étoit la réponse à une qu'elle avoit eu l'honneur d'écrire à Mgr le Dauphin, dans laquelle elle lui rendoit compte de toutes les grâces de Mme la Dauphine. Au nom de Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine voulut voir la lettre, elle la prit des mains de Mme de Brancas. M. l'abbé de Montazet étoit derrière elle; il fut fort étonné de la voir se lever sur-le-champ et s'en aller chez elle; il avoit déjà aperçu quelques larmes qui commençoient à couler. On crut que Mme la Dauphine alloit revenir; on continua le souper, mais il fut fort court. Elle s'enferma dans sa chambre et ne reparut plus. Dans la lettre qui avoit donné occasion à cette scène, Mgr le Dauphin remercioit Mme de Brancas de l'éloge qu'elle lui faisoit de Mme la Dauphine, mais il ajoutoit que quelque charme qu'elle pût avoir, elle ne lui feroit jamais oublier celle qu'il venoit de perdre. On peut juger de l'impression que firent ces paroles, et il est certain que si Mme de Brancas avoit eu le temps de lire la lettre, elle ne l'auroit jamais laissé voir.

Une autre circonstance de ce voyage qui est remarquable par sa singularité, sans être importante, c'est ce qui arriva à M. l'abbé de Montazet. Mme la Dauphine savoit fort bien la musique; elle chantoit, jouoit du clavecin, mais elle ne connoissoit que la musique italienne. Mmes de Brancas et de Lauraguais lui parlèrent de la musique françoise et lui dirent qu'il ne tiendroit qu'à elle d'en juger; que M. l'abbé de Montazet la savoit fort bien et avoit une voix très-agréable. M. de Montazet étant chez lui, à onze heures du soir, fut fort surpris qu'on vînt lui dire, de la part de Mme la Dauphine, de lui aller parler. Il y arriva,

ne sachant de quoi il étoit question; Mme la Dauphine étoit avec sa dame d'honneur et sa dame d'atours et prête à se coucher. Elle proposa à M. de Montazet de lui chanter un air françois. Il se souvint heureusement d'un morceau d'opéra dont les paroles sont de Roy et la musique de Mouret; les voici :

Jeune beauté, régnez sur votre auguste maître,
Entre la terre et lui partagez vos regards;
C'est vous que le ciel a fait naître
Pour embellir encor le trône des Césars.
Une paisible victoire
Enchaîne sous vos lois les plus riches climats;
Vous triomphez des plus charmants appas;
Tout applaudit à votre gloire.

Ces paroles étoient si bien faites pour le moment que Mme la Dauphine crut qu'elles avoient été faites exprès et que tout s'étoit arrangé de concert entre ces dames et M. l'abbé de Montazet. Tout fut cependant l'effet du hasard, mais un hasard fort heureux et un choix fait avec esprit.

*Du jeudi, 20 juillet.* — J'ai parlé en grand détail dans mon journal, au 20 juillet, de plusieurs réflexions sur la convention de Closter-Severn. Cette convention a été appelée dans le public la convention Duras. En effet, M. le duc de Duras est le seul qui en ait tiré un avantage considérable, puisqu'elle lui a valu la charge de premier gentilhomme de la chambre, qui étoit promise à M. de Nivernois. La maladie de M. duc de Gesvres étoit un moment décisif pour obtenir cette charge, et la nouvelle arriva fort à propos.

*Du mercredi, 26 juillet.* — On trouvera dans mon journal (1) que M. le comte de Clermont vit le Roi dans son cabinet, le 21. Il en fut averti par un billet que le Roi

(1) Au 26 juillet.

écrivit de sa main à M. le maréchal de Belle-Isle. Il y étoit dit : « M. le comte viendra à huit heures avec M. le maréchal. » Le Roi lui dit qu'il le trouvoit maigri; il lui parla de sa santé, de la ville de Cologne, de l'élection du Pape, enfin il fit la conversation avec lui pendant trois quarts d'heure, comme à l'ordinaire. On dit que M. le comte de Clermont prétend n'avoir agi que sur des ordres; cela seroit aisé à vérifier si on vouloit.

FIN DES MÉMOIRES DU DUC DE LUYNES.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

# DES NOMS ET DES MATIÈRES

## MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

---

## A.



## B.





## C.





## D.



## E.

## F.



## G.



## H.

## I.



## J.



## K.



## L.

## M.





## N.



## O.



## P.



## Q.



## R.

## S.





## T.



## U.



## V.



## W.



## X.



FIN DE LA TABLE.

# TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

# MÉMOIRES

# DU DUC DE LUYNES

## 1735.



## 1736.





sent. — Remerciment de M. Pelletier pour la charge de premier président. — Ventes de deux maisons à Mme de Mazarin et à Mme de Rupelmonde, à Paris. — Pension à Mme Portail, veuve du premier président. — Pension de 6,000 livres à M. Portail sur sa charge de président à mortier et translation du Parlement à Pontoise.............................. I, 68

**Juin.** — Mariages de M. de Marsan avec Mlle de Soubise, et de M. de Soyecourt avec Mlle de Saint-Aignan. — Arrivée de M. de Monti, ambassadeur. — Traitement à Mme la maréchale de Boufflers à la cour. — Agrément du Roi pour la charge de mestre de camp général des dragons à M. le duc de Chevreuse, et détail des charges de colonels et mestres de camp généraux de cavalerie et de dragons, et même de commissaires généraux desdits corps. — Arrivée du roi de Pologne et sa réception. — Pension à M. de Saint-Séverin, envoyé de Parme, et brevet de colonel réformé. — M. de Monti. — M. l'archevêque d'Embrun. — Audience du général des Carmes.. I, 84

**Juillet.** — Fin de lettre au Roi, adressée par M. le Dauphin... I, 92

**Août.** — Fête donnée à la Reine par S. A. R. [Mme la duchesse d'Orléans]............................................. I, 93

**Septembre.** — Service du feu Roi où le Roi assiste. — États de Languedoc; l'évêque de Montauban harangue. — Audience de congé de Mme Zéno, ambassadrice de Venise. — M. le Dauphin envoie complimenter M. le duc et Mme la duchesse de Luynes sur la mort de Mme de Dangeau... I, 94

**Octobre.** — Eau bénite de la part de la Reine à Mme la princesse de Conty. — M. Bridou du Mignon, gentilhomme, vend sa charge; bonté du Roi. — Commandement dans la Flandre donné à M. de Boufflers. — Chute de cheval de M. de la Fayette en suivant le Roi. — Remarques sur l'eau bénite à Mme la princesse de Conty de la part de la Reine; détail et exemples. — Plaintes au sujet de ceux qui ont l'honneur de manger à la table du Roi — Audience de la Reine aux envoyés de Modène; circonstance du chef de brigade. — Indépendance des aumôniers du Roi et leur service. — Dîner de Mme la princesse d'Armagnac avec la Reine à Meudon. — Comédie pour Mme la Duchesse mère et circonstance. — Chaise à dos; princesses sur le théâtre. — Chaise avec un dossier dans le salon, à Marly, pour Mme la Duchesse. — Tabouret à Saint-Denis, pour M. le Premier, ôté. — Pliant violet à Saint-Denis pour M. le cardinal de Polignac et carreaux pour les autres cardinaux. — Mariage de la Reine; salue les princesses du sang; exemple contraire. — Conduite du convoi de Mme la princesse de Conty par Mlle de de la Roche-sur-Yon et Mme de Lambesc. — Raisonnements sur M. l'archevêque d'Embrun. — Bidets pour M. le Dauphin et exemple. — Audience particulière de la Reine au nonce; rose d'or. — M. le maréchal de Noailles remet à M. d'Ormesson le détail de la surintendance de Saint-Cyr. — M. Dubois remet au Roi la surintendance des ponts et chaussées en gardant les appointements; S. M. la donne à M. le contrôleur général. — Extrémité de M. d'Antin; détail sur ses charges. — États de Bretagne et détail. — Lieutenance d'Alsace à M. le marquis d'Antin. — Le Roi ne touche les malades que le jour de la Toussaint. — Circonstance de MM. de Rochechouart et la Trémouille à Rambouillet. — Déclaration envoyée aux États de Bretagne; difficulté de l'enregistrement par le Parlement. I, 97.

**Novembre.** — Charge de maître de la garde-robe de M. de Maillebois don-





## 1737.







M. le grand prieur et M. de Conflans; jugement de cette affaire. — Substitution d'un pape et légitimation de César Monsieur en termes singuliers. — Règlement pour la distribution de la glace. — Banc des aumôniers de quartier au sermon. — Tabouret de M. de Maillebois derrière le Roi et décision sur cela. — Gouvernement d'Orléanois; pension à M. d'Épernon. — Renonciation du Roi au legs de Petit-Bourg. — Ordre à M. de Belle-Isle pour les troupes pour la réception du roi de Pologne en Lorraine; officiers de la maison de ce prince. — Charge de directeur général des bâtiments donnée à M. le contrôleur général. — Officier qui place au sermon, aux spectacles. — Factions des gardes écossois différentes chez le Roi de celles des autres gardes. — Ordre des places des grands officiers derrière le fauteuil du Roi. — Saignée de la Reine; remarque sur la comédie. — Visite d'adieu du roi et de la reine de Pologne au Roi. — Bontemps sert d'écuyer à la reine de Pologne allant chez le Roi. — Le Roi fait à Meudon ses adieux au roi et à la reine de Pologne; détail sur cela. — Accouchement de Mme de Coigny; lettre du Roi........................................ I, 193

**Avril.** — Chute du Roi du lit en rêvant, et la suite. — Sermon et places derrière le Roi. — La Reine à vêpres, le Roi au salut. — Position des gardes du corps, des Cent-Suisses, et plusieurs autres remarques. — Il n'y a point de sermon à la chapelle sans le Roi, et il y a comédie quoiqu'il n'y n'y soit pas. — Raisonnements sur la chute du Roi. — Mme Ossolinska ne salue point le Roi. — M. de Belsunce présente un pied de loup. — Arrivée de M. de Craon; sujet de son voyage. — Dispute au sujet du tabouret à la chapelle, derrière le Roi, au maître de la garde-robe. — Maladie de M. le Dauphin; les entrées réglées par M. de Châtillon. — Il n'y a point de musique chez la Reine deux jours où il devoit y en avoir; pourquoi. — Ancien usage pour les concerts chez la Reine dans la semaine de la Passion et changement. — Audience de la Reine à M. de Craon et à ses enfants. — M. le duc d'Ancenis prête serment de capitaine des gardes; bonté du Roi. — Dimanche des Rameaux. Le Roi entend la messe en bas; officiers derrière lui. — Le Roi va chez M. le Dauphin; ce qu'il dit au sujet de la guerre et de Philippe de Commines. — Passage de la reine de Sardaigne dans le royaume. — Retour de M. Villars, qui a fait les compliments, et détail. — Habit de M. le Dauphin pour son baptême. — La Reine fait ses pâques et la cène, quoique grosse. — Petite découverte du secret des frimassons. — Cène du Roi et de la Reine, et détail. — Pâques du Roi, touchement, aumônes. — Usage de la musique aux ténèbres et des missionnaires. — Présentation de Mme Amelot. — État de la maison du roi de Pologne. — Remarque sur M. de la Galaisière. — Exemple de désunion des sceaux et de la chancellerie. — Adoration de la croix et détail. — Question au sujet de la suite du Saint-Sacrement et réponse du Roi. — Dispute pour la place de maître de la garde-robe derrière le Roi. — Baptême de M. le Dauphin; détail sur les tabourets des ducs aux cérémonies. — Prétentions à ce sujet de M. de Châtillon. — Traitement des ducs et duchesses chez les princes du sang. — Rangs des princes et princesses, des ducs et duchesses à la cérémonie du baptême. — Décision du feu Roi contre les maisons de Rohan et de Bouillon. — Le feu Roi approuva Mme de Villequier dans un démêlé avec Mme de Bouillon. — Discussion dans laquelle le Roi veut













## 1739.



## 1740.





## 1741.









## 1743.



## 1744.





## 1745.

## 1746.

## 1747.







## 1748.







commence à aller à la chasse. — Suite de l'affaire du maître des eaux et forêts d'Amboise. — Visite de Mesdames à Saint-Cyr......... IX, 41

**Juillet.** — Changements dans les logements à Versailles. — Voyages du Roi et de la famille royale. — Audience du prince de Wurtemberg. — Le Clergé prend congé du Roi. — L'assemblée accorde 16 millions au Roi. — Pour qui le Roi prend le deuil. — Départ de la famille royale pour Compiègne. — La Chapelle se règle sur la Bouche. — Changements dans les logements de Compiègne. — Mme d'Egmont douairière et son fils gagnent un procès. — Le Dauphin à la grand'messe; difficulté. — Mort de la maréchale de Noailles; ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. — Mort de Mme de Sabran. — Les princes de Wurtemberg. — Chasses du Roi. — Indisposition de la Reine. — Maladie à Compiègne. — Mauvaise qualité des eaux de cette ville. — Le duc de la Vallière présente des oiseaux au Roi. — Inutilité de cet usage. — Le maréchal de Saxe à Compiègne. — La Reine aux Carmélites. — Morts. — Fête de Saint-Jacques à la paroisse du château de Compiègne. — Prise d'habit aux Carmélites. — Éclipse de soleil. — Usage pour les quêtes. — Abbaye donnée. — Règlement pour les carrosses du Dauphin, de la Dauphine et de Mesdames. — Salle du grand couvert à Compiègne. — Décision de Mme de Luynes.................... IX, 57

**Août.** — Fluxion du Dauphin. — Mort de M. de Mailly. — Présentation. — Le Roi blesse M. de Buttler à la chasse. — Difficulté entre les aumôniers. D'où viennent en général les difficultés. — Chasses du Roi. — Chapitre de l'Ordre. — Travaux dans les appartements à Versailles. — La Reine, le Dauphin et la Dauphine font leurs dévotions. — Chasses du Roi. — Piété de la Reine et de ses enfants. — MM. de Saint-Séverin et de Lowendal font leurs révérences au Roi. — Aventure arrivée à la Martinique. — Procession pour le vœu de Louis XIII. — Aventure tragique arrivée pendant la procession. — Pourquoi la maison-bouche du Roi et celle de la Reine rendent le pain bénit le 16 août. — Indisposition de Madame. — Attention du Dauphin et de la Dauphine pour la Reine. — Retour de la Reine à Versailles; elle s'arrête à Sèvres chez Mme d'Armagnac. — Le Roi tombe de cheval. — Réduction de l'armée. — Mort de l'orfèvre Germain. — Retour du Roi à Versailles; il fait collation à La Celle. — Grand couvert le jour de la Saint-Louis. — Panégyrique de saint Louis. — Le Roi à Choisy. — Audience du Roi à la Ville et aux États de Languedoc. — Nouvel arrangement à la chapelle. — Le Dauphin et la Dauphine à Paris et à Sèvres chez Mme d'Armagnac. — Le roi de Pologne à Trianon et à Versailles.................................................. IX, 71

**Septembre.** — Fête donnée au Roi par Mme de Pompadour. — Chasses du Roi. — Morts. — Révérences à la Reine. — Le P. de Menou. — Procès entre les médecins et les chirurgiens. — Détail sur la mort de Germain. — Le roi de Pologne repart pour Lunéville. — Voyage de Louis XV à Crécy. — *Sémiramis*, tragédie de Voltaire. — Mme d'Ayen vient faire sa cour. — Construction d'un nouveau théâtre pour les cabinets. — Le prince de Condé à Chantilly. — Le Dauphin, la Dauphine et Mesdames au mont Valérien. — Mort de Mme de Vogué. — La famille royale à Choisy. — Voyage de Mme Infante. — Détail sur le procès de MM. de Montbelliard. — Le Roi à Choisy. — M. et Mme de Loss. — Grâce accordée

## 1749.



— Spectacle des cabinets ; la famille royale y assiste. — Nouveau maître de l'Oratoire. — Gouverneur du Canada nommé. — Les Anglais lèvent le siége de Pondichéry. — Départ de MM. de Monteillano et de Carpentero ; ce dernier ne trouve pas une seule jolie femme à la Cour. — Retraite de Mlle Gaussin. — Spectacle des cabinets. — Ce que c'est que *la capitation* à l'Opéra. — Mort de M. de Liancourt. — Autruches présentées au Roi. — Le spectacle des cabinets plaît à Madame Infante. — Mariage. Il ne s'en fait plus la nuit. — Succession de milord Liffort. — Présentations et mariages. — Procès gagné par l'évêque de Bayeux. — Vol à la comédie. — Bonté du Dauphin. — Gouvernement et inspection donnés. — Service pour la duchesse d'Orléans. — Écrit anonyme contre le Roi. — Mort du chevalier de Villefort et de M. de Dreux. — Détails sur le commerce et les finances de la France et de l'Angleterre. — M. de Chavigny. Détails sur le le roi de Portugal. — Mort de l'infante Marie-Élisabeth....... IX, 346

**Avril.** — Anecdotes sur le siége de Vienne en 1683 et sur la reine Christine. — Mariage de Mlle de Bonac. — La Reine fait ses pâques. — Nouvelles du siége de Pondichéry. — M. et Mme de Gramont. — Cène du Roi et de la Reine. — Mort de M. de Mérode. — Mariage de Mlle de Maupeou. — Mort de Mme de Linière. — L'évêque de Beauvais nommé cardinal par le roi de Pologne. — Détails sur la nomination des couronnes. — Dame de Mlle de la Roche-sur-Yon. — Assassinat d'un curé à Paris. — Nouveaux régiments de cavalerie. — Siége de Pondichéry ; les Anglais y sont battus. — Quesnay nommé médecin consultant du Roi. — Le Roi soupe avec ses enfants. — Présentation de la comtesse de Béthune. — Procès des médecins et des chirurgiens. — M. d'Huescar nommé chevalier des ordres. — Arrivée à Versailles du roi Stanislas. — Le Dauphin et Mesdames à Choisy. — Nouveau vol à la chapelle. — Chasse du vol. — L'infante Isabelle va voir le rhinocéros — Usage chez Mme de Luynes quand la Reine y vient souper. — Audience des États de Bourgogne. — Présentations. — Pension accordée au commandeur de Rénon. — Polonais à Versailles. — Anecdote sur l'impératrice de Russie Élisabeth. — Départ de M. Palavicini et de M. et Mme d'Ardore. — Porcelaines trouvées à Trianon. — M. de Sassenage nommé chevalier d'honneur en survivance de la Dauphine. — Création d'un nouveau duché-pairie. — Assemblées chez M. d'Argenson. — Conseil de finances pour le dixième. — Augmentation du commerce. — Remerciments de Mme de Sassenage. — Occupations du Roi. — Manière de vivre à Versailles du roi Stanislas. — Uniforme des courtisans invités aux voyages du Roi. — Réception de M. de Belle-Isle au Parlement. — Procès de Mlles de Nesle contre Mme de Mazarin. — Exil de M. de Maurepas. — Présentations. — M. Rouillé ministre de la marine. — Nouvelles de Pondichéry. — Mort de la marquise d'Ancezune. — Partage des fonctions de M. de Maurepas. — Mort de Mme de Lutzelbourg. — Ouvrages d'une petitesse extraordinaire. — Oculiste allemand. — Départ du roi Stanislas. — Épidémie. — L'infant don Philippe s'établit à Parme. — L'infante Isabelle. IX, 373

**Mai.** — Procès des médecins. Mot de Dagnesseau. — La Cour à Marly. Le Dauphin et la Dauphine restent à Versailles. — M. de Sassenage exerce les fonctions de chevalier d'honneur. — Mort de l'évêque de Saint-Papoul, de l'abbé Boursier et de M. de Crèvecœur. — Détails sur le siége de Prague et





## 1750.





## 1751.







## 1752.









## 1753.



## 1755.









## 1756.











## 1757.





## 1758.





FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.



# INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

## DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS LES

# MÉMOIRES DU DUC DE LUYNES.

---

*Chaque volume, y compris le tome XVII, étant accompagné d'une table alphabétique particulière, cet index se borne à donner le chiffre du tome à consulter. Ainsi avec l'indication :* ABBADIE (Mlle d'), XII, *on se reportera à la table du tome XII, où l'on trouvera* ABBADIE (Mlle d'), page 393.

*Le signe — indique les volumes qui se suivent sans interruption ; ainsi I — IV, signifie qu'il faut consulter les tables des tomes I, II, III et IV.*

---

## A.





## B.





## C.











## D.



## E.









## G.

## H.

## I.

## J.

## K.

## L.

## M.









## N.

## O.

## P.



## Q.

## R.





## S.









## T.



## U.



## V.







## W.

## X.



## Y.

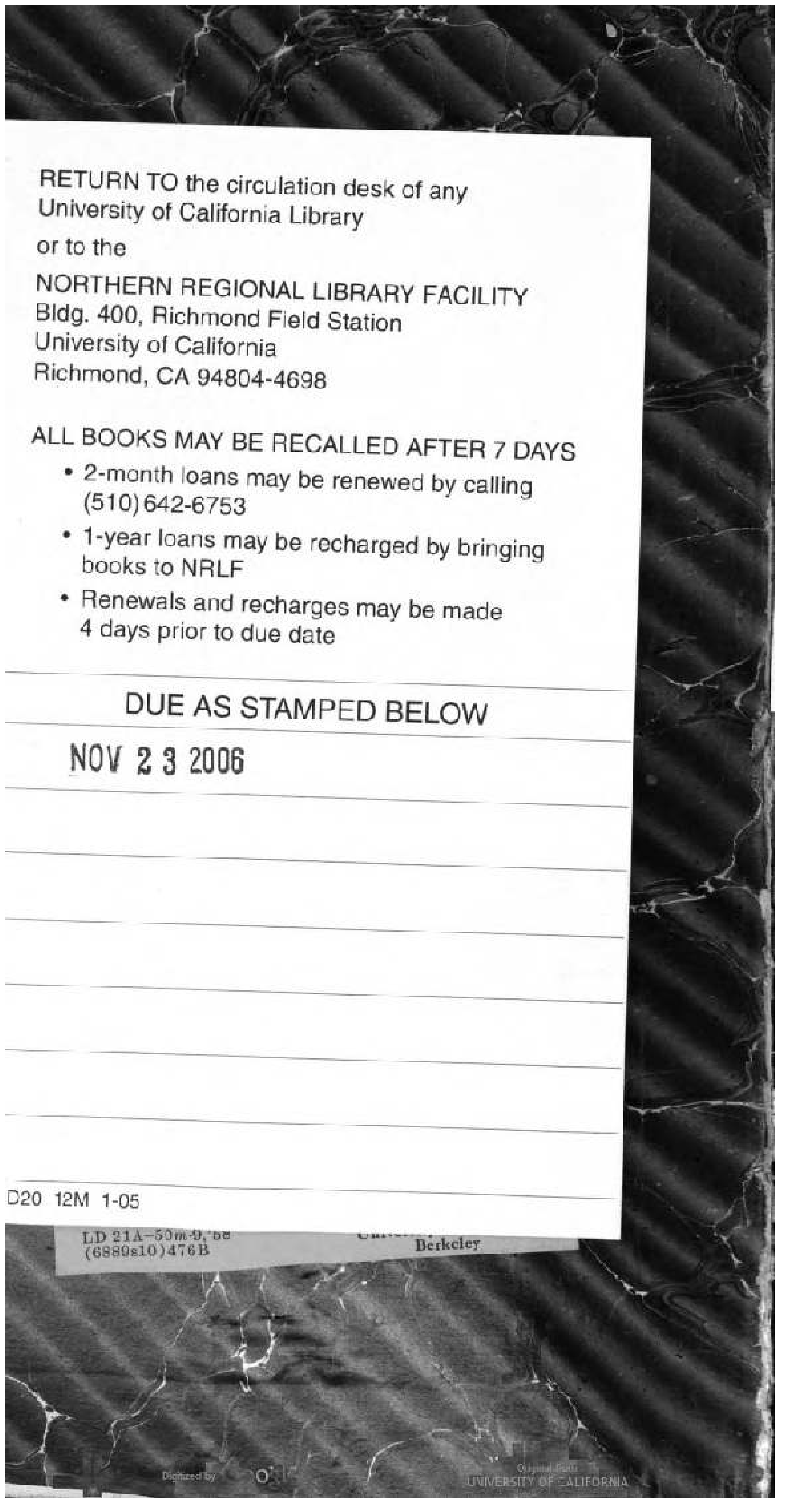


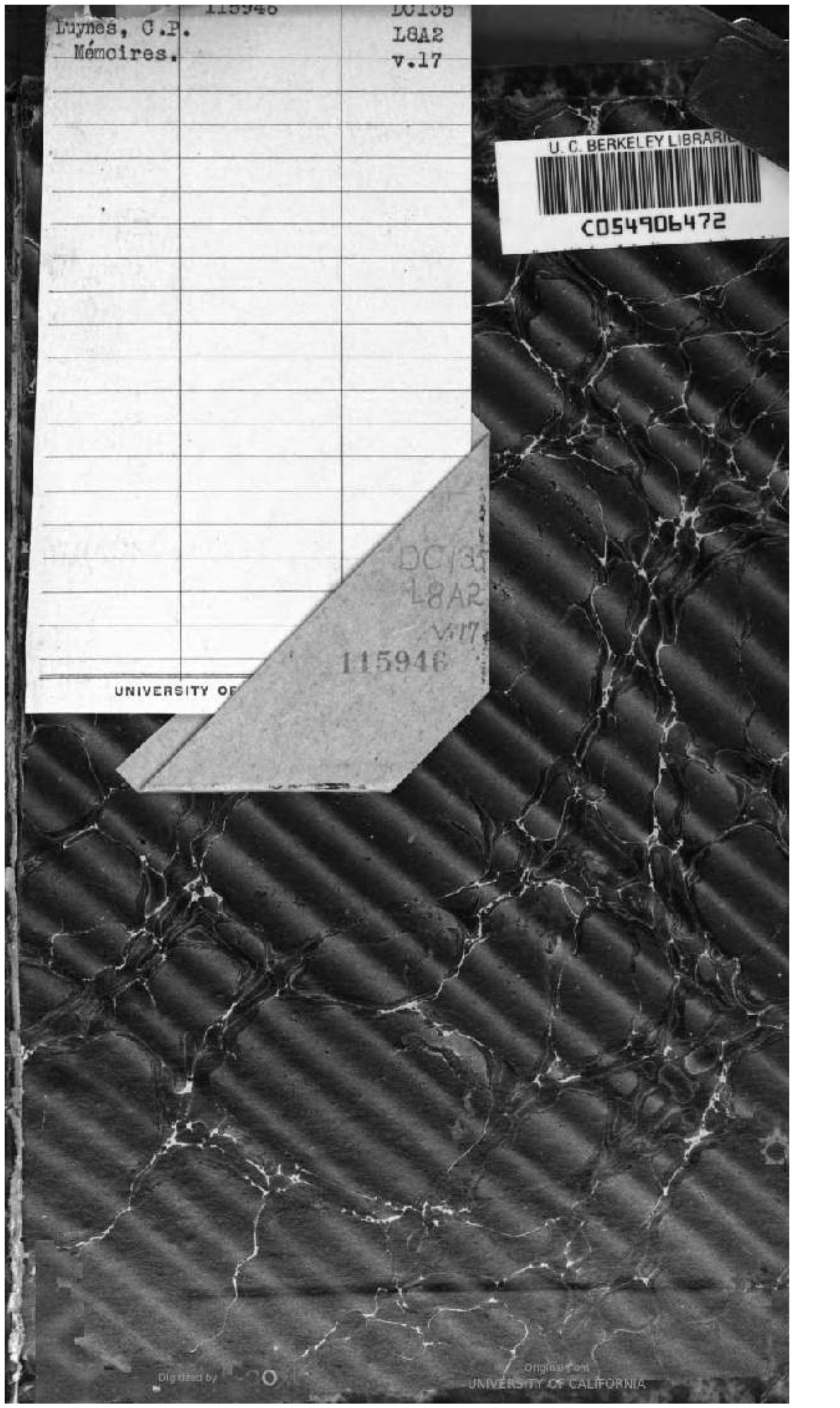
## Z.





FIN DU TOME DIX-SEPTIÈME.




115946
DC135
Luynes, C.P.
L8A2
Mémoires.
v.17
U. C. BERKELEY LIBRARIES
C054906472
UNIVERSITY OF
DC135
L8A2
v.17
115946

